**Epitre aux Romains**

**Commentée par Charles Stanley**

Le texte a été déchargé du site

<http://bible.free.fr/archives/>

édité par Serge Liachienko

Epitre aux Romains

Commentée par Charles Stanley

**Table des matières :**

[Préface - 3 -](#_Toc344043732)

[INTRODUCTION - 4 -](#_Toc344043733)

[CHAPITRE 1 - 5 -](#_Toc344043734)

[CHAPITRE 2 - 11 -](#_Toc344043735)

[CHAPITRE 3 - 13 -](#_Toc344043736)

[CHAPITRE 4 - 17 -](#_Toc344043737)

[CHAPITRE 5 - 23 -](#_Toc344043738)

[CHAPITRE 6 - 28 -](#_Toc344043739)

[CHAPITRE 7 - 34 -](#_Toc344043740)

[CHAPITRE 8 - 39 -](#_Toc344043741)

[CHAPITRE 9 - 46 -](#_Toc344043742)

[CHAPITRE 10 - 49 -](#_Toc344043743)

[CHAPITRE 11 - 52 -](#_Toc344043744)

[CHAPITRE 12 - 55 -](#_Toc344043745)

[CHAPITRE 13 - 57 -](#_Toc344043746)

[CHAPITRE 14 - 59 -](#_Toc344043747)

[CHAPITRE 15 - 61 -](#_Toc344043748)

[CHAPITRE 16 - 63 -](#_Toc344043749)

# Préface

Charles Stanley (1821-1890) fut l'un des évangélistes du XIXe siècle dont le ministère a été le plus particulièrement béni. Il saisissait toutes les occasions d’annoncer Christ, son Sauveur. Ainsi on le voit présenter l’évangile dans toutes sortes de lieux: dans des salles, dans des lieux de culte, dans des maisons particulières, dans des entrepôts, en plein air, sur des marchés, dans des cimetières, en chemin de fer, sur le pont de bateaux, etc...

L’épitre aux Romains a tenu une grande place dans sa vie et son ministère. Dès le début, il déclare: «*Nous avons vite compris que, pour l’instant, au lieu de prêcher,* *nous avions besoin d’étudier de près et avec persévérance la Parole de Dieu. Pendant* *dix-huit mois nous avons lu ensemble l’épître aux Romains; et pendant cette période,* *je n’ai pratiquement rien lu d’autre que la Parole de Dieu. Cela a été une grande bénédiction* *pour moi.*» Plus tard il pourra dire de son étude de cette épître: «*Cela n’a pas* *été le travail de quelques mois, mais celui de toute une vie — car je trouvais toujours* *combien je connaissais peu de chose de cette merveilleuse épître, des vérités de base*.»

Il avait l’habitude de conseiller aux jeunes gens qui venaient lui faire part de leur désir d’annoncer l’Evangile de commencer par lire et méditer avec prière les six premiers chapitres de cette épître.

Charles Stanley a écrit de très nombreux traités et brochures pour l'évangélisation qui ont été le moyen d'amener de nombreuses âmes à Christ. Il a écrit également plusieurs articles et livres à l'usage des croyants.

Plusieurs de ses articles ont été traduits et ont paru soit sous forme de brochures soit sous forme de traités, soit dans le Messager Évangélique, dont: *La Conversion de Job,* *Les jours de Noé, Et ainsi qu'il arriva aux jours de Lot, Naaman le lépreux, plongé* *sept fois dans le Jourdain, La perfection; ou elle se trouve et ce qu'elle est, La pleine* *rédemption, Les leçons du désert, Élus en Christ, Demeure dans les choses que tu as* *apprises, Un coeur brisé,* etc., soit en tiré à part (voir la dernière page de couverture), comme cette remarquable étude sur l'Épitre aux Romains, etc.

Il prit la suite de C.H. Mackintosh pour éditer le périodique *Things New and Old*, pour lequel il écrivit son avant dernier article, un vibrant appel à venir au Seigneur: *Soyez réconcilié avec Dieu*. Le 29 mars 1890, la veille de son départ pour être avec Seigneur, il écrivit encore *Je suis ému de compassion envers la foule*, qu'on fit paraître par la suite.

S. L.

# INTRODUCTION

*L’auteur de ces notes recommande fortement d’étudier cette épître soigneusement, avec prières, comme préalable indispensable à toute connaissance de l’Écriture. Il se souvient du bien qu’il en a reçu étant jeune, pendant presque deux ans, en ayant mis de côté toute autre lecture, et en étudiant cette épître, avec quelques personnes, il y a environ quarante ans.*

Nous ne sommes pas surpris qu’elle contienne tant de vérités aussi *fondamentales, quand nous nous souvenons qu’elle a été écrite à l’assemblée* *qui était dans ce qui était alors la métropole du monde entier.*

Il est important, et très utile, en lisant n’importe lequel des précieux *livres ou épîtres des Saintes Écritures, d’observer le caractère et le* *dessein de chaque livre, et aussi l’ordre dans lequel les choses nous* *sont présentées et leurs différentes parties. Ainsi, le but que l’Esprit* *Saint avait dans cette épître était évidemment de révéler la relation de* *Dieu avec l’homme, et de l’homme avec Dieu—comment Dieu pouvait* *être juste en justifiant l’homme. C’est le fondement de toute vérité.*

Le lecteur attentif verra tout de suite les trois divisions de l’épître. *Les chapitres 1 à 8 révèlent Dieu, Celui qui justifie; l’Évangile de Dieu* *pour les Juifs comme pour les nations — la même grâce pour tous. Les* *chapitres 9 à 11 montrent que Dieu n’a pas oublié Ses promesses à Israël,* *mais que, au temps convenable, toutes seront accomplies envers* *eux comme nation. Du chapitre 12 à la fin, nous avons les enseignements* *pratiques.*

De plus, il y a une subdivision de grande importance dans les huit *premiers chapitres. Jusqu’au chapitre 5:11 il s’agit de la question de* *la justification des péchés; alors, qu’ensuite, jusqu’à la fin du chapitre* *8, il est question de la justification et de la délivrance du péché. Tournons-* *nous maintenant vers le chapitre premier.*

*C. S*

# CHAPITRE 1

«**Paul, esclave de Jésus Christ**.» Il n’était pas esclave d’un comité ou d’un parti, mais de Jésus Christ. Combien peu peuvent imiter Paul dans ces cinq mots, et pourtant combien il est important de le faire pour que le service soit agréé par Christ! Avez-vous recherché cela tout au long de votre vie et de votre service? Selon que vous l’aurez recherché ou non, cela fera une très grande différence au jour des récompenses. **«Apôtre appelé.»** Quand le Seigneur Jésus l’avait appelé, ce n’était pas pour qu’il aille vers les autres apôtres pour être formé, préparé, ou ordonné apôtre; non, il était apôtre immédiatement, sans l’intervention d’aucune autorité humaine; il était appelé à agir et à prêcher comme un apôtre parce qu’il en était un, et non afin qu’il le devienne. (Comparer Actes 26:15-19; Gal. 1:10-16.) Ainsi Paul était **«mis à part pour** **l’Évangile de Dieu.»** L’Esprit Saint savait bien que, par la suite, on ferait exactement le contraire dans cette même Rome. Oui, ce premier verset est de la plus grande importance pour nous, si nous voulons faire la volonté de Dieu. Rappelez-vous que Paul était déjà un apôtre depuis un certain temps quand l’Esprit Saint l’avait mis à part et envoyé pour une oeuvre particulière, avec la communion des anciens, en Act. 13:1-4.

Ici donc, nous voyons Paul, esclave de Jésus Christ, apôtre appelé, mis à part pour l’Évangile de Dieu. Cette expression, **«mis à part»**, a une grande portée. Mis à part du monde, de la loi, du Judaïsme, pour la glorieuse bonne nouvelle de Dieu1. Le sujet de cette épître n’est pas l’Église mais l’Évangile de Dieu. La promesse qui avait été faite, ce n’était pas l’Église, mais l’Évangile: **«lequel il avait auparavant promis** **par ses prophètes dans de saintes Écritures»**. Car les Écritures, à partir de Genèse 3, contiennent d’abondantes promesses de l’Évangile de Dieu, concernant son Fils, Jésus Christ notre Seigneur; promesses à propos de la semence, qui est Christ. Il est bon de saisir cela. L’Évangile ne concerne pas nos sentiments ou nos actes, mais il concerne **«son** **Fils Jésus Christ, notre Seigneur.»** Qu’Il soit toujours le commencement et la fin de l’Évangile de Dieu que nous prêchons!

Alors, il y a deux côtés dans le véritable Évangile: l’oeuvre accomplie par Jésus dans la chair; et Sa résurrection des morts. **«Né de la semence** **de David, selon la chair.»** En Lui, comme Fils de David, toute promesse était accomplie. Quelle manifestation de l’amour de Dieu: le Saint de Dieu fait chair pour devenir véritablement homme, pour descendre ici-bas, de Sa propre gloire éternelle, au milieu d’une race déchue, coupable, dans le péché et sous le jugement; puis dans Son humanité sans péché, aller à la croix! Lui-même le Saint et le Juste devait être fait péché, pour porter le jugement total sur le péché jusqu’à la mort; oui, pour entrer dans la mort elle-même et nous délivrer de son pouvoir légitime, pour nous délivrer de nos iniquités. Nous verrons que l’un des grands thèmes de notre épître, c’est la mort expiatoire de Jésus, dans son double aspect de propitiation et de substitution. Mais quoique fait homme en ressemblance de chair de péché, il n’y avait rien en Lui-même de l’humanité déchue ou pécheresse: Il était sans la moindre souillure. Il était toujours le Saint de Dieu, et ainsi **«déterminé Fils de Dieu, en** **puissance, selon l’Esprit de sainteté, par la résurrection des** **morts.»**

Considérons le Fils de Dieu, pur et sans souillure tout au long de Son sentier ici-bas; non seulement dans Ses actes, mais dans Sa nature, saint, selon l’Esprit de sainteté. Ainsi, quoiqu’au milieu du mal, Il est venu en amour; pour nous Il est entré en sympathie dans toutes les douleurs que le péché a amenées; et Il a été tenté de toute manière comme nous le sommes par toutes les tentations extérieures. Mais en Lui-même, Sa nature sainte était entièrement à part du péché. Tout ceci fut proclamé en ce que, après qu’Il ait accompli notre rédemption, Dieu l’a ressuscité des morts. La mort n’avait sur Lui, personnellement, aucun droit— Il ne pouvait pas être retenu par elle puisqu’Il était selon l’Esprit de sainteté. Dieu, en justice, devait Le ressusciter des morts et Le recevoir dans la gloire. Il avait glorifié Dieu dans Sa nature humaine, et comme homme Il est maintenant ressuscité *des* morts, selon l’Esprit de sainteté; et il y a maintenant dans le ciel l’Homme qui a glorifié Dieu. Il est bon d’être au clair quant à ce qu’Il est en Lui-même, car alors nous comprendrons mieux ce qu’Il a fait pour nous, et ce qu’Il est pour nous, étant ressuscité des morts. Nous pensons nous arrêter davantage sur ces vérités plus loin.

De cette Sainte Personne ressuscitée de la mort, Paul avait **«reçu grâce et apostolat, pour l’obéissance de la foi parmi toutes les nations, pour Son Nom»**. Il est important de remarquer ceci: tout ce qu’il pouvaitêtre comme apôtre, c’était entièrement par grâce. Est-ce que le Seigneurn’avait pas brillé sur son chemin, par une faveur pure et gratuite,alors même qu’il était acharné — même enragé — contre Christ? Est cequ’Il ne l’avait pas appelé, et fait de lui, dès ce moment-là, Son apôtrechoisi pour s’occuper des nations, par une faveur gratuite, imméritée?Est-ce que ce n’est pas toujours ainsi? Quelque service que nouspuissions avoir pour Christ, n’est-ce pas la même grâce, la même faveurgratuite? L’apôtre considérait ainsi les saints à Rome. La mêmegrâce avait brillé sur eux. **«Parmi lesquelles vous aussi, vous êtes des appelés de Jésus Christ.»** Ainsi la grâce brille dans toute sa plénitude.Celui qui avait rencontré Saul sur son chemin vers Damas, Jésus Christle Seigneur, avait aussi appelé chaque croyant de Rome. **«À tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, saints appelés: Grâce et paix à vous, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ!»**

«**Saints appelés**». Certains traducteurs ont rendu à tort ces mots par «appelés à être saints»; cela change complètement la signification de ce passage important, et cela a été la cause d’erreurs graves quant à la question de la sainteté. C’est le même mot qui est employé dans l’expression du premier verset, **«apôtre appelé»** ou «apôtre par appel.» Le mot «saint» désigne une personne dans cet état; ainsi cette expression signifie «saints par appel.» Non pas appelés à chercher à atteindre la sainteté — l’erreur commune — mais tout comme Paul avait été fait apôtre par le Seigneur qui l’avait appelé, tous les croyants de Rome étaient rendus saints par appel. C’était le terrain sur lequel ils étaient exhortés à marcher conformément à ce qu’ils étaient. Chaque croyant est saint par appel: un saint par appel. Il est né de Dieu, participant de la nature divine, qui est sainte. Par la nouvelle naissance, il est saint. Il est mort avec Christ, ressuscité avec Christ: Christ qui a passé par la mort, et qui est la résurrection et la vie, qui est sa vie. **«Celui qui a le** **Fils, a la vie»** (1 Jean 5:12.) Maintenant, s’il a la vie du Saint de Dieu, cette vie dont maintenant il est participant est aussi sainte qu’elle est éternelle. Tous les croyants ont la vie éternelle, donc tous les croyants ont une vie sainte. Chercher par nos propres moyens à atteindre l’une ou l’autre pour être approuvé, c’est méconnaître totalement notre appel et nos grands privilèges.

Toute l’Écriture appuie cette vérité. L’exhortation à être saint est de ce principe: **«Comme des enfants d’obéissance,… comme celui qui** **vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre** **conduite; parce qu’il est écrit: Soyez saints, car moi je suis saint»** (1 Pierre 1:14-16.) Oui, c’est parce qu’ils sont engendrés de nouveau pour une espérance vivante: gardés par la puissance de Dieu, parce qu’ils sont nés de Dieu; comme enfants, ayant purifié leurs âmes par l’obéissance à la vérité. En un mot, c’est parce qu’ils sont saints par appel et par leur nouvelle nature, et qu’ils ont l’Esprit Saint, qu’ils ont à faire preuve de toute diligence pour être saints dans leur vie et leur marche.

Jean fait ressortir la sainteté de la nouvelle nature comme née de Dieu. **«Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché»** (1 Jean 3: 9.) Dans chaque épître nous trouverons en premier lieu le saint appel, puis ensuite la marche sainte, comme résultat. (Comparer 1 Thes. 1:1, avec le chap. 5:23.) Il est important de remarquer la place que la Parole donne, par l’Esprit Saint, à la nouvelle naissance, comme aussi à la sainteté pratique. **«De sa propre volonté, Il nous a engendrés par la** **parole de la vérité»** (Jacq. 1:18.) **«Sanctifie-les par la vérité; ta parole** **est la vérité»** (Jean 17:17.) Comme il est triste de voir de nos jours tout cela mis de côté, et les hommes, par milliers, chercher à être saints par des sacrements et des cérémonies; et non seulement cela, mais beaucoup de ceux qui écrivent et qui enseignent sur le sujet de la sainteté ignorent complètement ce que le chrétien a été fait, par l’appel, la nouvelle naissance, et l’habitation du Saint Esprit en lui. Sans aucun doute c’est une cause de grande faiblesse, d’erreur et de marche déficiente.

Ne passons pas légèrement sur les précieuses paroles qui suivent: **«Grâce et paix à vous, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur** **Jésus Christ!»** Quel changement d’avec le judaïsme! — la grâce gratuite de Dieu notre Père, et du Seigneur Jésus Christ, et la paix à tous les bien-aimés de Dieu à Rome. Nos âmes entrent-elles en cela? Au lieu de la loi qui exigeait légitimement l’obéissance parfaite de l’homme, nous avons maintenant une paix parfaite avec Dieu, sur le principe de Sa faveur gratuite et imméritée. Israël, même s’il avait été fidèle, n’aurait pu connaître Dieu autrement que comme l’Éternel; nous Le connaissons comme Père. Nous verrons dans cette épître comment Sa grâce et Sa paix peuvent déverser sur nous sans entraves, en parfaite justice.

Comme cette épître révèle sur quel terrain se trouve maintenant le pécheur devant Dieu, remarquons que la première chose pour laquelle l’apôtre rend grâce à Dieu, par Jésus Christ, pour eux tous, est ceci: **«Votre foi est publiée dans le monde entier.»** Ainsi la foi a la première place. Cher lecteur, est-ce que votre foi est bien connue? Sinon on peut se demander si vous croyez réellement Dieu? C’est le premier point à régler; les autres suivront. Nous verrons que si vous croyez Dieu, alors vous pouvez dire, **«Ayant donc été justifiés sur le principe** **de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus** **Christ»** (Rom. 5:1.) Pouvez-vous dire cela avec confiance? Alors buvez de l’eau de ce fleuve de grâce et de paix qui coule toujours de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ.

Quel réel travail de coeur c’était pour Paul! Il dit: **«Car Dieu, que je sers dans mon esprit dans l’évangile de son Fils, m’est témoin que sans cesse je fais mention de vous… dans mes prières.»** (v. 9-10.)Quel amour profond pour ces croyants qu’il n’avait jamais vus! Cen’était pas seulement un service extérieur, mais «**dans mon esprit**».Tout était fait pour Dieu dans l’Évangile de Son Fils. Est-ce que nousservons comme cela ou contentons-nous seulement d’une simple et sècheimitation? Est-ce que ce n’était pas cela le secret du succès de Paul?Si cela nous manque, ne sommes-nous pas sûrs d’échouer? Paul désiraitardemment voir les saints à Rome, mais jusque-là il en avait été empêché.Nous voyons ici une preuve de la sagesse et de lapréconnaissance de Dieu. Si Paul ou Pierre avaient fondé l’assembléede Rome, quel prétexte cela aurait été pour la prétendue successionapostolique! Il n’y a aucune certitude quant à ceux que le Saint Esprita utilisés pour la formation de cette assemblée importante. Aucunepreuve qu’un apôtre ait été là à ce moment-là, quoique l’on parlât de lafoi de cette assemblée, ou plutôt de tous les saints appelés et qu’ils fussentconnus comme tels. Il est aussi remarquable que l’épître ne leursoit pas adressée comme à l’assemblée à Rome, comme dans d’autresépîtres.

Paul désirait une communion partagée entre lui et eux, et désirait aussi porter du fruit au milieu d’eux; cela pouvait être la conversion de quelques âmes, ou alors la communication de quelque don spirituel à ceux qui avaient déjà été amenés à Christ. L’Évangile, ce si grand trésor, lui ayant été confié, il se sentait débiteur de le communiquer à tous, Juifs et nations. Il pouvait dire: **«ainsi, pour autant qu’il dépend de** **moi, je suis tout prêt à vous annoncer l’évangile, à vous aussi qui** **êtes à Rome.»** Quelle parfaite disponibilité, et cependant quelle réelle dépendance de Dieu seul. S’il avait été le serviteur des hommes, il aurait pu avoir besoin d’un appel de leur part pour prêcher à Rome, ou qu’ils lui confient quelque mission; mais il n’y a rien de tel ici. Pourquoi ne pourrait-il plus en être ainsi maintenant? Si nous avions plus d’énergie venant de Dieu, cela serait ainsi. Paul pouvait dire: «Je suis prêt». Oui, en tournant le dos au monde il pouvait dire: «Je suis prêt, dès que mon Dieu ouvrira le chemin». Oh! Où sont les successeurs de Paul? Veuille notre Dieu nous réveiller par l’examen du chemin de cet esclave dévoué à Dieu.

Maintenant, nous commençons à aborder la question: qu’est-ce que l’Évangile. **«Car je n’ai pas honte de l’évangile, car il est la puissance** **de Dieu en salut à quiconque croit, et au Juif premièrement, et** **au Grec.»** (v. 16.) La raison pour laquelle il n’a pas honte de l’Évangile est exprimée clairement. La loi ordonnait, mais elle n’avait pas le pouvoir de délivrer du péché; non, elle était donnée dans le but de faire abonder, non pas le péché, mais l’offense. Mais en contraste direct, l’Évangile est la puissance, non pas de l’homme, mais de Dieu en salut. Nous avons là quelque chose d’extrêmement chargé de sens. Nous allons essayer de l’illustrer pour le faire comprendre à nos jeunes lecteurs.

Peut-être que vous avez lu ou entendu beaucoup de choses qui sapent cette vérité; car bien des prédicateurs enseignent au pécheur qu’il doit renoncer à ses péchés, et les abandonner avant de pouvoir venir à Dieu et obtenir le pardon de ses péchés et le salut. Cela a l’air tout à fait logique et plausible. Prenons une image. Plaçons-nous un peu au-dessus des chutes du Niagara. La puissante rivière coule tranquillement! On la voit, aussi calme que le verre et plus elle s’approche des chutes, plus elle est lisse. On voit un bateau qui glisse en descendant au milieu du fleuve. Il y a deux hommes dedans. Ils entendent le grondement des dangereuses chutes qui augmente d’instant en instant. L’un d’entre eux est en alerte devant ce danger: dans peu de minutes, le bateau sera renversé. L’autre semble stupéfié. Tous les deux sont complètement impuissants; tous les deux, dans le même bateau qui se précipite si doucement vers une destruction complète. Maintenant, appelez-les; essayez l’évangile de l’homme. Dites-leur de quitter ce bateau; d’abandonner cette puissante rivière; de gagner la berge avant d’être projetés en bas des chutes, et que, alors, vous les aiderez. Vous leur dites de faire quelque chose d’impossible. N’est-ce pas se moquer d’eux? N’est-ce pas cruel de se moquer d’eux ainsi? Encore une ou deux minutes et ils seront anéantis. Ce dont ils ont besoin, c’est d’une puissance qui les sauve.

Le pécheur est sur le fleuve du temps, se hâtant vers une destruction bien plus grave. Oui, dit-il, la puissance du péché m’emporte. Il se rend compte du danger qu’il court: la mort et le jugement tout près de lui. Il en entend le grondement; mais peut-il se sauver lui-même? Peut-il quitter la rivière? S’il le peut, il n’a pas besoin d’un sauveur. Ce serait une bonne nouvelle pour cet homme entraîné par le fleuve vers la mort, de l’appeler et de lui dire qu’il y en a Un qui est prêt à le sauver entièrement et qui est capable de le faire. Oui, et ainsi Dieu parle au pécheur impuissant, coupable et qui périt, Il lui dit, comme nous allons le voir plus loin: **«Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.»** (Rom. 10:13.)

Prenons une autre image. Vous entendez brusquement crier: Au feu, Au feu! Vous avancez de quelques mètres et vous voyez une maison en feu. Des flammes sortent de toutes les fenêtres du rez-de-chaussée. On sait qu’il y a quelques personnes au quatrième étage, et elles sont endormies ou sont intoxiquées par la fumée. Si elles peuvent se sauver, elles n’ont pas besoin des pompiers. L’échelle est placée contre la fenêtre la plus haute. Maintenant regardez ce pompier courageux et habile. Que fait-il? Est-ce qu’il dit simplement à ceux qui sont à l’intérieur qu’il faut qu’ils sortent d’abord de la maison en feu et qu’il les sauvera alors? Il grimpe sur l’échelle, brise la fenêtre et pénètre en bravant le danger. Il les fait sortir; ils sont sauvés. C’est la même chose lors d’une tempête en mer. L’épave errante transportant son équipage impuissant, est rapidement emportée vers une destruction totale. De quelle utilité serait le canot de sauvetage si le capitaine restait à terre en disant aux hommes prêts à périr qu’ils doivent d’abord quitter l’épave et l’abandonner pour venir jusqu’à terre et qu’alors le canot les sauvera? Voici l’évangile de l’homme. L’homme doit se sauver lui-même; et alors Christ le sauvera. Et, curieusement les hommes apprécient et acceptent une telle absurdité. Mais l’Évangile de Dieu, c’est exactement le contraire: Il a envoyé Son Fils bien-aimé pour chercher et sauver ce qui était *perdu*. Oui, *perdu*, comme ceux qui étaient sur le bateau, si près des chutes grondantes de la rivière. *Perdus,* comme les occupants d’une maison en feu. *Perdus*, comme ces marins ballottés sur une épave. Oui, si seulement les hommes connaissaient leur état de perdition, leur impuissance et qu’ils le reconnaissaient, alors ils comprendraient que l’évangile qui leur enjoint de se sauver eux-mêmes est une folie complète, mais aussi que Dieu veut les sauver.

Prenons encore une dernière illustration. Un homme a passé en jugement et a été reconnu coupable. Il est sous surveillance, enfermé dans une cellule bien cadenassée. Est-ce que vous lui diriez de sortir de sa cellule; de renoncer à ses péchés et à ses chaînes, à la prison, et à la sentence qui lui a déjà été appliquée; et alors, et pas avant, il pourrait être gracié? Ne serait-ce pas une moquerie cruelle pour quelqu’un qui se trouverait dans cette situation? Voilà la situation effective du pécheur, et c’est pourquoi: **«Je n’ai pas honte de l’évangile, car il est la puissance** **de Dieu en salut à quiconque croit».** Pour celui qui, sans forces, découvre qu’il glisse inexorablement vers les rapides, les écueils, ou qu’il est un pécheur coupable sous le jugement, la question est: Comment puis-je être sauvé? Comment moi, un pécheur condamné, puis-je être justifié?

Voici donc justement ce dont il est question, ce qui est expliqué dans cette première partie de l’épître. Oui, la raison pour laquelle Paul n’avait pas honte de l’Évangile. **«Car la justice de Dieu y est révélée** **sur le principe de la foi pour la foi, selon qu’il est écrit: Or le juste** **vivra de foi.»** (v. 17.) Ce n’est pas la justice de l’homme, car il n’en a aucune. Comment pourrait-il en avoir, puisqu’il est coupable — sous la condamnation? Et s’il en avait une, ce serait la justice de l’homme et pas celle de Dieu.

Nous allons voir que la justice de Dieu est en contraste direct avec la justice de l’homme. La justice de Dieu ne peut pas être par la loi, car Dieu ne peut pas être sous la loi puisque c’est Lui qui l’a donnée. S’il était dit: «la justice de Christ», ce serait une autre vérité. Mais c’est la justice de Dieu révélée, dans l’Évangile, sur le principe de la foi et pour la foi. Elle a été annoncée plusieurs fois dans l’Ancien Testament, mais maintenant elle est expliquée, révélée. **«Et hors moi il n’y a pas de** **Dieu; — de Dieu juste et sauveur, il n’y en a point si ce n’est moi.** **Tournez-vous vers moi, et soyez sauvés, vous, tous les bouts de la** **terre… En l’Éternel seul, dira-t-on, j’ai justice et force.»** (Ésa. 45:21-24.) **«Ils s’égaient en ton nom tout le jour, et sont haut élevés** **par ta justice.»** (Ps. 89:16.)

Remarquons que la justice de Dieu est le premier et le grand thème de notre épître. C’est le premier sujet, ensuite il y a l’amour de Dieu. Car l’amour de Dieu ne rencontrera pas la colère de Dieu. La question de la justice est soulevée tout de suite. «**Car la colère de Dieu est révélée** **du ciel contre toute impiété et toute iniquité des hommes qui** **possèdent la vérité tout en vivant dans l’iniquité.»** (1:18.) Cette colère n’est pas encore exécutée, mais il n’y a pas de doute quant à la colère de Dieu contre toute la méchanceté des hommes, contre le péché. On a vu cela au déluge; à la destruction de Sodome; et au moment où le Saint de Dieu a été fait péché pour nous. Il nous est aussi révélé qu’Il va venir en jugement pour exercer la vengeance. Le méchant sera certainement jeté dans l’étang de feu. Suis-je un pécheur coupable? Alors à quoi pourrait me servir l’amour de Dieu au jour de la juste colère contre toute impiété? Il est donc évident que la première grande question, c’est la justice de Dieu qui justifie celui qui croit. Comment Dieu peut-Il être juste en considérant comme juste devant Lui un pécheur tel que moi? Quelle question!

Ce sujet, la justice de Dieu, est repris dans le chapitre 3, verset 21. Quel est donc le but du Saint Esprit dans ce long passage de l’Écriture, du chapitre 1:17 au chapitre 3:21? N’est-ce pas principalement de mettre complètement de côté toute prétention à la justice dans l’homme, que ce soit sous la loi ou sans la loi? Ceci doit être bien établi, car l’homme fait tous ses efforts pour mettre en avant sa propre justice. C’est pourquoi toutes les prétentions de l’homme sont-elles examinées.

La puissance éternelle de Dieu a été manifestée dans la création, et, de nouveau, dans le déluge. Dieu était connu de Noé et de ses descendants. **«Parce que, ayant connu Dieu, ils ne le glorifièrent point comme** **Dieu, ni ne lui rendirent grâces»** (v. 21.) En un mot, ils ont sombré dans l’idolâtrie. Ils renièrent Dieu jusqu’à ce que Dieu les abandonne. C’est répété trois fois. **«C’est pourquoi Dieu les a aussi livrés, dans** **les convoitises de leurs coeurs, à l’impureté,** etc.**»** (v. 24); **«C’est** **pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes»** (v. 26); **«Et comme** **ils n’ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de** **Dieu, Dieu les a livrés à un esprit réprouvé,** etc.» (v. 28.) Lisez le catalogue terrible de la méchanceté dans laquelle toutes les nations ont sombré. Où était alors la justice de l’homme? L’acte du jugement de Dieu a été de les rejeter. Ainsi, il a rejeté les nations, et nous voyons ce que l’homme est devenu. Nous savons aussi que lorsque les Juifs ont complètement rejeté le témoignage du Saint Esprit, Dieu les a abandonnés, comme peuple, pour le moment. La chrétienté professante connaîtra une fin semblable: **«Parce qu’ils n’ont pas reçu l’amour de la** **vérité pour être sauvés. Et à cause de cela, Dieu leur envoie une** **énergie d’erreur pour qu’ils croient au mensonge, afin que tous** **ceux-là soient jugés qui n’ont pas cru la vérité, mais qui ont pris** **plaisir à l’injustice»** (2 Thes. 2:10-12.) Le fait donc que Dieu ait abandonné les nations aux terribles convoitises de leurs coeurs, prouve leur complète apostasie de Dieu. Et toute l’histoire profane corrobore cette description inspirée de la méchanceté humaine.

On pourrait se demander: n’y avait-il pas des juges, des rois, et des magistrats qui ont fait des lois pour lutter contre la méchanceté, et qui ont puni les crimes? **«Qui, ayant connu la juste sentence de Dieu,** **que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, non** **seulement les pratiquent, mais encore trouvent leur plaisir en ceux** **qui les commettent»** (v. 32.) Ainsi donc, alors comme maintenant, la plus grande méchanceté, c’est chez les législateurs et les chefs que nous la trouvons. Pour nous prouver cela, nous n’avons qu’à lire n’importe quel historien ancien. Quand l’homme est livré à lui-même, plus il a de pouvoir, plus grande est sa méchanceté. C’est accablant de voir la cruauté et l’épouvantable dépravation du paganisme. Tel était le monde auquel Dieu, dans Sa grâce, a envoyé Son Fils. Dans les nations, on ne trouvait aucune justice. Des multitudes se précipitaient dans des amphithéâtres pour repaître leurs yeux de spectacles d’une terrible cruauté.

# CHAPITRE 2

La conscience laisse l’homme sans excuses. Il y a dans l’homme un sens de responsabilité, et, depuis la chute, une connaissance du bien et du mal. Le fait qu’un homme juge un autre homme est une preuve de cela: **«Car en ce que tu juges autrui, tu te condamnes toi-même,** **puisque toi qui juges, tu commets les mêmes choses.»** (v. 1.) Tout cela est bien vrai, que ce soit pour un Juif, ou pour un homme des nations ou pour un chrétien professant! Et un homme ne peut pas tromper Dieu. **«Or nous savons que le jugement de Dieu est selon la vérité** **contre ceux qui commettent de telles choses. Et penses-tu, ô homme** **qui juges ceux qui commettent de telles choses et qui les pratiques,** **que tu échapperas au jugement de Dieu?»** (v. 2-3.) Quelle question solennelle! Nous pouvons, dans ce monde, juger et punir les autres pour des choses mauvaises, mais si nous-mêmes nous devons comparaître en jugement avec tous nos péchés— et il est certain que le jugement va venir, et qu’il sera selon la vérité — comment échapperons-nous? La punition du mal parmi toutes les nations prouve que nous reconnaissons que le mal doit être jugé. Le juste jugement de Dieu réclame donc que, après la mort, il y ait le jugement. Considérez cette question. Lecteur, penses-tu échapper au jugement de Dieu?

**«Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, et de sa patience, et de sa longue attente, ne connaissant pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance?»** (v. 4.) Il y en a combien qui font cela? Évidemment,la manière dont la repentance est prêchée tend à conduire les hommesà mépriser et ignorer complètement la merveilleuse grâce de Dieu.Beaucoup prêchent la repentance comme des oeuvres pour obtenir le salut,comme précédant la foi dans les richesses de la bonté de Dieu. Enréalité, c’est la bonté de Dieu qui a envoyé Son Fils bien-aimé pourmourir pour nos péchés, c’est cela qui nous conduit à la repentance, quila produit en nous—bien sûr, nous ne pouvons mesurer la profondeurde notre péché et de notre culpabilité qu’en comprenant la profondeurà laquelle Il a dû descendre pour nous sauver. Ainsi la bonté de Dieunous conduit à un changement complet de pensées: le jugement completde nous-mêmes, en ayant une horreur profonde de notre péché.Donc la différence entre la vérité et l’erreur est celle-ci: ce n’est pas notrerepentance qui nous conduit à la bonté de Dieu ou qui l’amène, maisc’est la bonté de Dieu qui nous conduit à la repentance et la produit ennous. Oh! Fais attention de ne pas mépriser la grâce de Dieu et de nepas amasser «**pour toi-même la colère dans le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu»** (v. 5.) Remarquez que celadoit être, soit la bonté de Dieu *maintenant* et la repentance *ici-bas*, soitle juste jugement de Dieu dans ce jour de la colère qui est à venir.

Quelques-uns ont des difficultés à comprendre les versets 6-29; d’autres ont transformé ces affirmations comme si elles enseignaient le salut par les oeuvres. Ce serait en contradiction formelle avec tout l’enseignement de l’épître. Qu’est-ce que nous apprenons donc ici?

Tout d’abord, c’est la justice de Dieu, quand Il récompense le Juif sous la loi, ou l'homme des nations qui n’est pas sous la loi. Ceci est distinctement et complètement établi. Ensuite, c’est la question: Y a-t-il des Juifs ou des nations qui répondent aux exigences de Dieu, et pourraient ainsi être récompensés ?

Nous commençons donc par la certitude que, dans le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu, Il **«rendra à chacun selon** **ses oeuvres**: **à ceux qui, en persévérant dans les bonnes oeuvres,** **cherchent la gloire et l’honneur et l’incorruptibilité, — la vie éternelle;** **»** etc. (v. 6-7.) Et aussi, de la même manière, en ce jour-là: **«tribulation** **et angoisse sur toute âme d’homme qui fait le mal»** etc. (v. 9.) Ceci donc est la base du juste jugement selon lequel Dieu agira: **«au** **jour où Dieu jugera par Jésus Christ les secrets des hommes, selon** **mon évangile»** (v. 16.) La police parcourt les rues et arrête des gens pour les faire juger pour des crimes publics; mais il est aussi vrai que la mort parcourt les rues comme un policier de Dieu, pour prendre les gens qui, après la mort, passeront en jugement pour toutes les choses secrètes qu’ils ont commises. Pourrez-vous supporter ce jugement qui ira jusqu’au plus profond? Dieu jugera en justice. **«Tribulation et angoisse** **sur toute âme d’homme qui fait le mal»** (v. 9.) Et tout sera manifesté— chaque chose cachée!

Il est bon de réfléchir à cela. Alors, il n’y aura aucune échappatoire devant ce juste jugement. L’homme, laissé à lui-même, est tombé jusqu’à faire continuellement le mal; comme nous l’avons vu, les nations sont tombées toutes entières dans les péchés les plus grossiers. Qu’en est-il alors du Juif, de l’homme religieux? Oui, l’homme religieux, n’est-il pas supérieur de toute manière? Il se repose sur la loi, se glorifie en Dieu, le seul vrai Dieu. Il connaît Sa volonté, il est instruit, et il instruit les autres, un conducteur d’aveugles. Eh bien, s’il connaît la volonté de Dieu, et la fait, et qu’il a la loi et la garde, est-ce que cela ne va pas lui donner de la hardiesse au jour du juste jugement? Mais s’il n’est pas un faiseur de bonnes oeuvres, s’il transgresse la loi, en quoi est-il meilleur que l'homme des nations qui n’a pas de loi? Non, souvent même on s’aperçoit qu’il est pire. Comment donc le Juif sous la loi peut-il rencontrer Dieu en jugement?

Et, lecteur, si c’est cela votre position—un homme religieux sous la loi, qui désire très sincèrement la garder, et qui pourtant la transgresse; qui connaît la volonté de Dieu et ne la fait pas — comment pourrez-vous rencontrer Dieu et Son juste jugement et, quoique très religieux devant les hommes, comment pourrez-vous supporter de voir tous vos secrets révélés dans le jugement? Est-ce que tous vos efforts vous donnent de la confiance pour attendre le jour du jugement qui va arriver certainement?

# CHAPITRE 3

Le Juif avait de toute manière de grands avantages. Le Juif avait les oracles de Dieu; vous aussi. Quel immense avantage d’avoir la Parole véritablement inspirée par Dieu! Et les oracles de Dieu leur avaient été confiés.

Verset 3. Remarquons comment la foi est de nouveau remarquablement introduite ici. La justice de Dieu a toujours été sur le principe de la foi. **«Quoi donc? Si quelques-uns n’ont pas cru, leur incrédulité** **annulera-t-elle la fidélité de Dieu?»** Cependant, la plus grande partie de la nation n’avait pas cru, mais leur incrédulité et leur injustice n’avaient pas changé Dieu—Il demeurait le même; Il demeure vrai en ce qui concerne les principes immuables du bien et du mal; sinon, comment jugerait-Il le monde? Si l’on met de côté la loi comme un moyen d’acquérir la justice, cette dernière peut être pervertie, comme quelques- uns l’ont fait en disant que l’apôtre enseignait que nous pouvons faire le mal et que du bien en résulterait. Ceci est fermement condamné, la justice de Dieu a été maintenue par le jugement de tous ceux qui font le mal. L’apôtre fait maintenant appel aux Écritures mêmes des Juifs, et par elles, il prouve que tous sont pécheurs: **«selon qu’il est écrit: Il** **n’y a point de juste, non pas même un seul; il n’y a personne qui ait** **de l’intelligence, il n’y a personne qui recherche Dieu»** (v. 10-11.)

Verset 19. Nous ne pouvons pas nier que ces paroles ont été écrites à ceux qui sont sous la loi. Quelle terrible description de l’homme sous la loi! Toute bouche est fermée et tout le monde est trouvé coupable devant Dieu. Oui, remarquez qu’il ne s’agit pas de ce que l’homme est devant ses semblables, mais de ce qu’il est devant Dieu. Et, si tous ceux qui sont sous la loi, et tous ceux qui ne sont pas sous la loi sont coupables, que peut faire la loi pour le coupable? Sa perfection, comme une règle parfaite pour l’homme ne peut que condamner celui qui la transgresse. Si quelqu’un a dans son magasin des poids qui ne sont pas justes, que ferait l’épreuve de poids étalons, sinon le condamner? Les poids étalons montreraient combien il leur manque; s’ils sont trop légers, ils ne pourraient pas montrer qu’ils sont des poids justes. C’est exactement ce que fait la loi. **«Car par la loi est la connaissance du** **péché»** (v. 20.) Alors donc, tous sont coupables, c’est évident: «**C’est** **pourquoi nulle chair ne sera justifiée devant Lui par des oeuvres de** **loi»** (v. 20.)

Verset 21. Ainsi l’homme est mis de côté, ainsi que tous ses efforts et ses prétentions à la justice par des oeuvres de loi. **«Mais maintenant,** **sans loi, la justice de Dieu est manifestée, témoignage lui étant rendu** **par la loi et par les prophètes».**Voici quelque chose d’entièrement nouveau et qui est différent de tout ce qui est de l’homme. Ce n’est pas la justice de l’homme, car il n’en a aucune. Quelle chose extraordinaire que dans tout le monde il n’y ait eu personne qui soit trouvé juste! Non, pas même un seul. Il s’agit de la justice de Dieu, complètement en de- hors de la loi — ce que Dieu est en Lui-même, et ce qu’Il est pour l’homme. Donc Dieu ne pouvait pas être juste en justifiant l’homme par la loi, car la loi ne pouvait que le condamner; il était coupable. Dieu a toujours été juste dans Ses voies envers les hommes — parfaitement conséquent avec Sa propre gloire. Mais ceci est maintenant manifesté en dehors de la loi, quoique la loi et les prophètes en témoignent. Voici donc ce qui est manifesté: **«La justice, dis-je, de Dieu par la foi en** **Jésus Christ envers tous, et sur tous ceux qui croient; car il n’y a** **pas de différence, car tous ont péché et n’atteignent pas à la gloire** **de Dieu»** (v. 22-23.)

Nous voyons très clairement comment la foi en Jésus Christ prend la place de la loi, et ceci pour tous, tant pour les Juifs que pour les nations! Donc la justice de Dieu est ce qu’Il est en Lui-Même, et ce qu’Il est pour nous. C’est en dehors de la loi; car il ne pouvait pas y avoir de loi ou de commandement pour Dieu. Tout est absolument de Dieu. Dieu nous a tant aimés qu’Il a donné Son Fils bien-aimé pour que, par Son sacrifice à la croix, Il puisse être éternellement juste en nous justifiant, c’est-à-dire en nous reconnaissant comme justes.

Verset 24. **«Étant justifiés gratuitement par sa grâce,»** Oui, reconnus justes gratuitement, sans rien de notre part, sinon Le croire Lui; et même la foi est un don de Dieu—c’est par Sa faveur gratuite, Sa grâce. Mais comment Dieu est-il juste en nous justifiant gratuitement par Sa grâce? **«Par la rédemption qui est dans le christ Jésus.»** Pas seulement justifiés de tout le poids de nos péchés, bien que cela soit très précieux; pas seulement préservés du jugement, comme Israël en Égypte, par le sang de l’Agneau; mais rachetés, entièrement délivrés: la rédemption par Son précieux sang.

Peut-être direz-vous: Tout cela est très heureux, mais comment estce que je sais que j’y ai une part? Comment puis-je être sûr que cela s’applique à moi?

Eh bien, puisque Dieu est juste en nous justifiant gratuitement par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, demandons-nous ce qu’est cette rédemption, et comment vous pouvez savoir qu’elle est pour vous et s’applique à vous. Qu’est-ce que c’est que la rédemption? La libération, ou rédemption de tous les esclaves des Antilles il y a quelques années1, donne une image de ce qu’est la rédemption. Le gouvernement anglais avait voté de donner une forte somme pour l’émancipation complète des esclaves. Ils ont été, pour ainsi dire, libérés pour l’éternité, émancipés pour toujours, délivrés de la misère de l’esclavage.

Quand la proclamation, ou la bonne nouvelle de cette libération est arrivée aux Antilles, comment les esclaves ont-ils pu savoir que cela s’appliquait à eux? Imaginez un vieil esclave, couvert de cicatrices provoquées par les chaînes et les coups de fouet, et qui dise: «Oui, je ne doute pas qu’un certain nombre de millions aient été payés — je suis bien sûr que la proclamation de la rédemption, de l’émancipation, de la délivrance définitive est une chose excellente, mais comment est-ce que je puis savoir que cela s’applique à moi?» Qu’auriez-vous répondu? «Eh bien vous êtes bien un esclave; ces cicatrices en sont une preuve. Vous êtes bien né esclave! Si vous étiez un homme libre cela ne pourrait pas s’appliquer à vous, mais puisque vous êtes un esclave, cela s’applique forcément à vous; la proclamation est pour vous. Si vous croyez cette proclamation, en ce moment-même, vous êtes, en toute justice, définitivement libre.» C’est bien ce que vous auriez dit, n’est-ce pas?

Ah, si nous prenions notre vraie place, et reconnaissions notre vraie condition : nés esclaves, conçus dans le péché, et formés dans l’iniquité, alors il n’y aurait plus aucune difficulté à reconnaître que la rédemption s’applique à nous. Avez-vous jamais reconnu, reconnaissez-vous maintenant, que par nature vous étiez l’esclave du péché — vendu au péché? Le pauvre esclave antillais aurait pu, peut-être, échapper à son maître, mais n’avez-vous pas reconnu vous-même que vous n’aviez absolument aucune possibilité d’échapper à Satan ni au péché? N’avez-vous pas, vous aussi, quelques horribles cicatrices de péché? Si vous pensez, que, si mauvais que vous soyez, Dieu vous aidera à garder la loi et qu’ainsi vous espériez aller au ciel, alors vous ne connaissez pas votre besoin de rédemption. Si le parlement anglais avait voté une si grosse somme, combien plus Dieu avait décidé dans ses conseils d’éternité? S’agissait-il de donner de l’argent ou de l’or pour votre rédemption? Non, c’était de donner Son Fils bien-aimé. Oui, Il est Celui que **«Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang»** (Rom. 3:25.) Pauvre esclave du péché, entièrement impuissant, cette rédemption est pour vous. Si vous êtes tel, alors, elle est certainement pour vous. Oui, l’esclave qui croyait la proclamation était entièrement libre, à l’instant même. C’est la même chose pour vous. Que Dieu l’accorde aux lecteurs de cette brochure.

Cher jeune croyant, c’est très important de saisir ceci: vous n’êtes pas seulement justifié gratuitement (tous vos péchés sont pardonnés, Dieu ne voit aucune iniquité), mais vous êtes aussi racheté par le précieux sang de Christ. Oui, délivré pour toujours de cet état d’esclavage. Si cette grande quantité d’or avait libéré les esclaves pour toujours, l’infinie propitiation de Christ ne nous a-t-elle pas libérés, rachetés pour toujours? Pouvons-nous nous permettre l’ombre d’un doute? Non; Il s’est donné Lui-même pour nous—faveur entièrement gratuite, imméritée. Nous n’avons pas fait la moindre chose pour notre rédemption; elle a été entièrement accomplie avant même que nous ayons le moindre désir, la moindre pensée de rédemption. Et maintenant nous entendons la bonne nouvelle qui nous concerne, nous, pauvres esclaves du péché; nous croyons, et nous sommes libres pour toujours.

*Gloire, gloire éternelle,*

*À Celui qui a subi la croix.*

Mais il nous faut chercher à comprendre un peu mieux comment la justice de Dieu intervient dans tout cela.

Versets 25 et 26. **«Lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang, afin de montrer sa justice à cause du support des péchés précédents dans la patience de Dieu, afin démontrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, en sorte qu’il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus.»**

Vous remarquerez que Dieu a présenté la propitiation de Christ pour proclamer deux choses. Sa justice devait être révélée par ces deux choses: Il a passé par-dessus les péchés précédents, en les pardonnant; et Il peut être juste en justifiant celui qui croit en Jésus.

Ici nous désirons avertir nos lecteurs d’une grave erreur, que l’on entend souvent, au sujet des «péchés précédents», comme si cela voulait dire les péchés qui ont été commis avant notre conversion à Dieu; les péchés commis jusqu’à cette date seraient pardonnés par la propitiation de Christ, Dieu serait donc juste, par la mort de Christ, en pardonnant ainsi les péchés commis avant la conversion. Cette erreur laisse le croyant dans une totale incertitude quant aux péchés qu’il a commis après sa conversion. C’est vrai, ce point de vue laisse le chrétien dans un état bien pire que celui du Juif, car celui-ci dispose d’un jour des propitiations chaque année. Mais si le sacrifice propitiatoire de Christ répondait seulement aux péchés jusqu’à la conversion et n’expiait que ceux-là, alors il ne resterait aucun sacrifice, aucun remède pour les péchés commis après la conversion. Car **«il ne reste plus de sacrifice** **pour les péchés»** (Héb. 10:26.) D’après ce point de vue limité du sacrifice propitiatoire de Christ, qui pourrait être sauvé? Mais l’unique sacrifice, infini, répond à tous les péchés du pécheur, du premier au dernier. Alors, que veut dire ce passage? Simplement ceci: Dieu a passé par-dessus en pardonnant les péchés précédents, les péchés de tous les croyants qui ont vécu avant que Christ ne meure; et *maintenant*, Il est Celui qui justifie tous ceux qui croient, Il les accepte comme justes, comme s’ils n’avaient jamais péché. Mais la grande question est celle-ci: comment Dieu peut-Il être juste en agissant ainsi? Comment ceci a-t-il été révélé, proclamé, expliqué? Sans une réponse à cette question, comment avoir la paix avec Dieu?

Si tous ont été coupables, comment Dieu pouvait-Il être juste en passant par-dessus les péchés de ceux qui ont cru, Juifs ou gens des nations? Et si tous sont déclarés coupables *maintenant* — s’il est prouvé que vous êtes coupable — comment Dieu peut-Il parler de vous, comme d’Israël autrefois, en disant qu’Il n’a pas trouvé d’iniquité en vous ? Il est évident qu’Il ne peut pas être juste à cause de quelque chose qui se trouve en nous, ou fait par nous, soit sous la loi, soit en dehors de la loi. Les yeux de la foi doivent se diriger uniquement vers le sang de Jésus—**«propitiatoire, par la foi en son sang».** Il n’y a que cela qui explique et proclame la justice de Dieu, aussi bien quant aux péchés des croyants d’autrefois qu’en ce qui concerne les nôtres maintenant. Cependant, rappelons-nous que, sur le propitiatoire (le couvercle de l’arche), le sang était placé sous le regard de Dieu! **«Et il prendra du sang** **du taureau, et il en fera aspersion avec son doigt sur le devant du** **propitiatoire, vers l’orient; et il fera aspersion du sang avec son** **doigt, sept fois, devant le propitiatoire»** (Lév. 16:14.) Cet acte devait être renouvelé; chaque année, le sang d’un taureau devait être aspergé devant Dieu sur ce propitiatoire d’or. Et le sang d’autres victimes devait être très souvent versé. Il n’en est pas ainsi du sang de Christ; ce sang, répandu une seule fois, ne pourra jamais l’être versé de nouveau.

Oh, mon âme, pense à ce que ce sang représente pour tous tes péchés, devant les yeux de Dieu! Le sang, aspergé sur l’or, montre ce qu’est le sang de Christ: il répond à la justice de Dieu, il la soutient, il la proclame. Oui, Il était juste en justifiant David mille ans avant que le sang soit versé, exactement comme Il est juste en nous justifiant maintenant. Jésus a dû souffrir pour ceux qui ont cru avant que Son sang soit versé, comme pour ceux qui ont cru après.

Ainsi nous voyons la grande erreur de ceux qui disent: «La justice de Dieu c’est ce qui fait qu’Il nous justifie.» Non, la justice de Dieu c’est ce en quoi Lui-même est juste, en nous comptant, nous, de pauvres pécheurs, comme justes. La différence est immense. Si la parole de ce qui se dit être l’église dit une chose, et que la Parole de Dieu en dit une autre, laquelle est-ce que je dois croire? Certainement la seconde.

**«Lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang, afin de montrer sa justice à cause du support des péchés précédents dans la patience de Dieu, afin de montrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, en sorte qu’il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus»** (v. 25-26.) Arrêtez-vous à chaque phrase. Est-ceque ce n’est pas par la justice de Dieu qu’Il peut être juste? Croyez-vousen Jésus—qu’Il a ainsi glorifié Dieu par Son sacrifice expiatoire— que maintenant, actuellement, par cette mort, Il lui est, en justice,possible de justifier tous ceux qui croient? Dieu est-Il pour vous *juste*en vous ayant justifié?

Puisque la justice, par conséquent, est entièrement de Dieu, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, **«Où donc est la vanterie?»** Est-ce que ce serait sur le principe d’oeuvres que nous aurions faites? Non, une telle pensée est exclue. **«Par quelle loi? — celle des oeuvres? —** **Non, mais par la loi de la foi»** (v. 27.) Car nous avons vu que la foi trouve la justice en Dieu. Je ne peux donc pas me vanter d’avoir été ou d’être juste en moi-même, puisqu’il a été prouvé que nous sommes coupables, et nous savons que c’est vrai, et que, sur le principe des œuvres de loi, nous ne pouvons qu’être condamnés. La justification ne peut être basée sur des oeuvres, quels que soient les efforts que nous pourrions déployer pour le faire.

La justification, donc, doit être sur un autre principe. **«Car nous concluons que l’homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi»** (v.28.) Qu’est-ce que l’Écriture pourrait conclure d’autre, puisque toussont coupables et la justification n’est pas ce que nous sommes pourDieu, mais ce qu’Il est pour nous, manifesté en Christ? Ne mélangezpas ces deux choses. Que votre salut soit entièrement sur le principe dela foi: ce que Dieu est pour vous.

Être justifié par la foi, c’est ce que Dieu est pour nous par Christ. Les oeuvres de loi sont sur le principe de ce que nous sommes pour Dieu. Quelle grâce extraordinaire! Nous sommes justifiés par l’une, sans l’autre. La déclaration divine : **«il n’y a pas de différence»**, est entièrement affirmée. La même justice de Dieu est pour tous, Juifs ou gens des nations, sur le principe de la foi, et par le moyen de la foi.

Ceux qui prétendent que nous sommes toujours sous la loi, la rendent lettre morte, car elle maudit ceux qui sont sous elle, car ils ne la gardent pas. Ceux qui étaient sous elle autrefois avaient besoin d’être délivrés de sa malédiction par la mort de Jésus. Ainsi, si l’Écriture nous remettait sous la loi, alors il faudrait nécessairement que Jésus meure à nouveau pour nous racheter de sa malédiction. (Voyez Galates 3:10-13; 4:4, 5.) **«Annulons-nous donc la loi par la foi? Qu’ainsi n’advienne!** **au contraire, nous établissons la loi»** (3:31.) Jésus révélé aux yeux de la foi, portant la malédiction de la loi transgressée à la place de ceux qui étaient soumis à elle — si ceci n’établit pas pleinement les droits de la loi de Dieu, qu’est-ce qui pourrait le faire? Mais si nous étions de nouveau placés sous son autorité, alors ces droits devraient être établis de nouveau, ou alors elle serait annulée.

# CHAPITRE 4

Nous devons garder présent à l’esprit qu’il n’est pas ici question de la justice devant les hommes. Pour ce sujet-là, nous devons nous reporter à l’épître de Jacques dans laquelle nous avons la question de la justification d’un tout autre point de vue. Aux yeux de ses semblables nul n’est justifié par sa foi, mais il l’est par ses oeuvres qui prouvent l’authenticité de sa foi, (voyez Jacques 2:18-26.)

Maintenant, on pourrait à juste titre demander: Puisque l’humanité tout entière — Juifs et nations — a été trouvée coupable devant Dieu, sur quel principe l’un d’entre eux aurait-il pu être justifié? Il est bien clair que, sur le principe de la loi qui condamne le coupable, personne n’aurait pu être justifié, et il y a deux cas des plus remarquables qui sont cités comme preuve. Rien de moins qu’Abraham, le père des Juifs, et David, le doux psalmiste d’Israël. Le premier a été justifié quatre cent trente ans avant que la loi soit donnée; l’autre, environ cinq cents ans après, et cela, alors qu’il avait mérité la malédiction à cause d’une terrible transgression.

Quant à Abraham, si quelqu’un pouvait être justifié par ses oeuvres, c’était bien *lui*, et si cela avait été devant les hommes, comme en Jacques, il aurait pu se glorifier, **«mais non pas relativement à Dieu»** (v. 2.) C’est toujours la question solennelle de l’homme devant Dieu. Eh bien, que dit l’Écriture au sujet de cet homme, avant que la loi soit donnée à qui que ce soit, même à lui? *«Et Abraham crut Dieu, et cela lui* *fut compté à justice»* (v. 3.) Voilà la réponse de l’Écriture et le principe selon lequel un homme peut être justifié sans les oeuvres de la loi. Abraham crut Dieu, et *cela* (sa *foi*) lui fut compté à (et non pour) justice. Beaucoup de choses dépendent de la véritable signification du mot, qui est traduit ici par compté, cela signifie reconnu comme tel, ou estimé ainsi; ce n’est pas le mot qui est employé pour dire simplement imputé, ou mis au crédit de quelqu’un; ce dernier mot n’est trouvé que deux fois dans le Nouveau Testament, en Romains 5:13: **«mais le péché n’est** **pas mis en compte quand il n’y a pas de loi;»** il n’est pas placé au compte de la personne comme une transgression de la loi, lorsqu’aucune loi n’avait été donnée qui puisse être transgressée. Ce mot est traduit de la même manière en Philémon 1:18:**«mais, s’il t’a fait quelque tort** **ou s’il te doit quelque chose, *mets-le-moi en compte*.»** Impute-le moi. Illustrons ces deux mots. Nous disons: un tel a payé à la banque cinq cents livres sur le compte d’un autre; cela est mis à son compte. Dans une autre situation, un homme noble épouse une femme pauvre. Est-ce que par la suite on la reconnaît comme pauvre? Elle n’a pas un sou à elle, mais elle est considérée comme aussi riche que son mari, judiciairement reconnue comme telle ou comptée comme telle. Abraham a cru Dieu et cela lui a été compté à justice. On voit aussi cela chez Abel. **«Par la foi, Abel offrit à Dieu un plus excellent sacrifice que Caïn,** **et par ce sacrifice il a reçu le témoignage d’être juste, Dieu rendant** **témoignage à ses dons; etc.»** (Héb. 11:4.) Pour tous les deux, le principe de la foi est le même. Abel a cru Dieu, et il a apporté le sacrifice. Abraham a cru Dieu. Tous les deux ont été reconnus justes.

Et ceci, ce n’est pas sur le principe des oeuvres, ce n’est pas sur le terrain de ce qu’Abraham ou Abel étaient pour Dieu, mais pour eux, Dieu a compté la foi à justice. **«Mais à celui qui ne fait pas des oeuvres,** **mais qui croit en celui qui justifie l’impie, sa foi lui est comptée à** **justice»** (v. 5.)

L’autre jour, j’ai rencontré un homme âgé, dont les cheveux étaient blancs comme la neige, et je lui dis: «Vous avez fait profession de christianisme, plus ou moins, pendant de nombreuses années, et pourtant vous ne savez pas que vous avez la vie éternelle, vous n’êtes pas sûr que vous êtes justifié, et si vous mouriez, vous n’auriez pas la certitude de partir pour être avec Christ». Tout son pauvre visage âgé se décomposa et il dit: «Tout cela est vrai.» — «Alors, laissez-moi vous en dire la raison. Vous n’avez pas encore compris le point de départ de Dieu, vous avez bataillé pendant toutes ces années, plus ou moins, pour être pieux, en croyant que Dieu justifie celui qui est pieux. Vous n’avez pas encore cru que Dieu justifie l’impie; voilà le point de départ. La piété viendra après. **«Mais à celui qui ne fait pas des oeuvres, mais** **qui croit en celui qui justifie l’impie, sa foi lui est comptée à justice** **»**.

«Je n’avais jamais compris cela auparavant,» dit l’homme âgé. Nous vous demandons, cher lecteur, solennellement: Avez-vous jamais réellement compris cela, et cru Dieu qui justifie *l’impie*? Peut-être que vous vous êtes débattu longtemps pour prendre devant Dieu la place d’un homme pieux, observant des commandements d’homme, et faisant de prétendues bonnes oeuvres, en essayant de toutes vos forces de falsifier ce passage. Oui, il faut souvent une longue vie d’échecs pour amener une âme à ce véritable point de départ de la *grâce*. Assurément c’est sur un principe complètement différent de celui de la loi que Dieu peut justifier l’impie: **«celui qui ne fait pas des oeuvres, mais qui croit en celui** **qui justifie l'impie»** (v. 5.)

Maintenant, voyons comment David, par l’Esprit, explique ce sujet. **«Ainsi que David aussi exprime la béatitude de l’homme à qui Dieu** **compte la justice sans oeuvres: Bienheureux ceux dont les iniquités** **ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts; bienheureux** **l’homme à qui le Seigneur ne compte point le péché**» (v. 6-8.) Il n’est pas compté juste parce qu’il n’a jamais péché, car tous ont péché, mais parce que ses péchés ont été couverts, ses iniquités ont été pardonnées. Non seulement ses péchés passés ont été couverts par la mort expiatoire de Christ, mais bien plus, la grâce infinie déclare, et avec une parfaite justice: «**le Seigneur ne compte point le péché».** C’est vraiment merveilleux, et en parfaite harmonie avec toute l’Écriture.

L’efficacité de ce seul sacrifice, la valeur du sang de Jésus est telle qu’elle lave de tout péché. Il n’y a plus besoin de sacrifice pour les péchés — il n’y en a pas — et Dieu ne se souvient plus de leurs péchés, qui ont été expiés une fois pour toutes. (Hébreux 10:10; 1 Jean 1: 7.)

Ainsi, quant à l’imputation de la culpabilité, ou des péchés à ceux qui sont justifiés, ils sont comptés comme justes, aussi justes que s’ils n’avaient jamais eu de péché, que s’ils n’en avaient jamais commis. Quant à la position devant Dieu, le péché n’est absolument pas compté à celui qui est justifié; il est ainsi véritablement et continuellement béni. Est-ce qu’un tel amour, une telle justice, un tel salut éternel rend insouciant celui qui en jouit, et qu’il dise: Continuons à pécher, afin que la grâce abonde? Nous verrons cela plus loin. Mais la vérité qui est révélée ici, c’est qu’il était absolument impossible pour Dieu de justifier l’impie sur le principe de la loi; mais la propitiation, par le sang du Fils éternel de Dieu légitime la justice de Dieu qui n’impute pas les péchés à celui qui croit.

Cependant on peut se demander: Est-ce que cette propitiation concerne les péchés futurs aussi bien que les péchés passés? C’est exactement ce qu’enseigne l’Écriture, et, aussi étrange que cela puisse paraître, la connaissance de ce fait même nous est révélée pour que nous ne péchions pas. **«Mes enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne** **péchiez pas; et si quelqu’un a péché, nous avons un avocat auprès** **du Père, Jésus Christ, le juste; et Lui est la propitiation pour nos** **péchés»** (1 Jean 2: 1-2.) Et ailleurs, au sujet des croyants: **«Qui Lui-même** **a porté nos péchés en Son corps sur le bois, afin qu’étant** **morts aux péchés, nous vivions à la justice»** (1 Pierre 2:24.) Et encore: **«Ayant fait par Lui-même la purification des péchés, s’est assis** **à la droite de la majesté dans les hauts lieux»** (Héb. 1:3.) Oh! Quelle grâce merveilleuse, quelle faveur gratuite! **«Bienheureux l’homme à** **qui le Seigneur ne compte point le péché.»** Il ne veut pas, Il ne peut pas, dans Sa justice nous les compter. Nous allons voir cela, encore expliqué plus avant à mesure que nous avancerons dans notre lecture. Lecteur, croyez-vous vraiment Dieu? Oui, c’est la question qui se pose lorsque nous lisons ces pages qui nous parlent des richesses de Sa grâce: Croyons-nous Dieu? Rappelons-nous que nous sommes ici seulement au commencement du terrain, au tout début de l’Évangile de Dieu. Cette bénédiction ne vient-elle donc que pour ceux qui sont sous la loi, c’est-à-dire ceux qui sont circoncis, ou aussi pour les incirconcis? Eh bien! C’était un fait indéniable que les Juifs de Rome ne pouvaient pas réfuter, c’est que la foi était imputée en justice à Abraham alors qu’il était incirconcis, longtemps avant que la loi fût donnée. Quel argument irréfutable alors pour montrer que tout était par la grâce et absolument pas par la loi! Et remarquez qu’il a reçu le signe de la circoncision, un sceau sur la justice de la foi qu’il avait, alors qu’il n’était pas circoncis. C’est-à-dire que la circoncision était une marque de sa séparation pour Dieu: il a été la première personne, le père de cela; mais remarquez que cela n’a rien à voir avec sa justification—il a été compté comme juste d’abord, entièrement sans oeuvres ou circoncision. N’en est-il pas de même pour chaque croyant? Sa séparation pour Dieu et une vie sainte sont un signe qu’*il a été reconnu juste d’abord*, sans loi et sans oeuvre. Mais Dieu l’appelle et le justifie alors qu’il est impie. C’est-à-dire que c’est là que Dieu commence avec l’homme. A-t-Il commencé ainsi avec vous, ou alors, cherchez-vous à être justifié par des oeuvres après être devenu pieux?

Maintenant un autre principe de toute importance est présenté. La promesse dépendait clairement de Dieu seul, et elle avait été donnée à Abraham longtemps avant la loi; c’est pourquoi cela ne pouvait pas être par la loi, mais par la justice de la foi. L’alliance du Sinaï était en contraste direct avec la promesse: là, la bénédiction dépendait de l’obéissance de l’homme, et il a complètement échoué en ne gardant pas l’alliance. L’homme pouvait échouer sous l’alliance, et ainsi perdre toutes ses prétentions sur le terrain des oeuvres; et c’est ce qui s’est passé. Mais Dieu ne pouvait pas manquer à Sa promesse et ainsi elle demeure toujours ferme, pour tous ceux qui croient. «**Pour cette raison,** **c’est sur le principe de la foi, afin que ce soit selon la grâce, pour** **que la PROMESSE soit assurée à toute la semence, etc.»** (v. 16.)

Ainsi Abraham a cru la promesse de Dieu, car Dieu ne pouvait y manquer. **«Et il ne forma point de doute sur la promesse de Dieu** **par incrédulité, mais il fut fortifié dans la foi, donnant gloire à** **Dieu, et étant pleinement persuadé que ce qu’il a promis, il est puissant** **aussi pour l’accomplir. C’est pourquoi aussi cela lui a été** **compté à justice»** (v. 20-22.) Il n’a pas eu égard à son propre corps, etc. Eh bien! Une confiance sur une alliance basée sur des œuvres aurait été de la confiance en lui-même, ce qui n’aurait pas été de la foi, mais de la présomption. Sa foi avait une confiance sans bornes en Dieu seul: en la promesse de Dieu. C’est pourquoi sa foi lui a été comptée à justice. Abraham lui-même a été justifié par la foi, compté comme juste devant Dieu. Ceci a été écrit d’Abraham, pour nous. Car aussi heureux que cela ait pu être pour Abraham de croire la promesse de Dieu, il y a quelque chose de plus heureux encore: **«Or ce n’est pas pour lui seul** **qu’il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à** **qui il sera compté, à nous qui croyons en Celui qui a ressuscité** **d’entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos** **fautes et a été ressuscité pour notre justification.»** (v. 23-25.) Abrahama cru la promesse de Dieu. Nous croyons ces deux choses que Dieu a faites: la promesse est accomplie. Nous sommes ainsi comptés comme justes devant Dieu.

Mais on pourrait se demander: Est-ce qu’il n’y en a pas beaucoup qui basent le salut de leur âme sur les promesses? Que diriez-vous d’une épouse qui se baserait sur la promesse préalable de son mari pour être sûre qu’elle est son épouse? Est-ce que cela ne montrerait pas qu’elle n’est pas sûre que son mariage a vraiment eu lieu ou qu’il est valide; ou, pour le moins, qu’elle ne l’a pas compris? Est-ce que ce n’est pas un peu la même chose de se reposer sur les promesses? Il doit y avoir un certain doute, ou un certain manque de compréhension en ce qui concerne les deux faits accomplis que nous avons là. Sans aucun doute, il y a beaucoup de précieuses promesses sur lesquelles nous faisons bien de nous reposer. Mais ce dont nous parlons ici n’est plus une promesse maintenant! La justice nous est imputée, à nous qui croyons en Celui qui a ressuscité Jésus notre Seigneur d’entre les morts. Elle nous est imputée: ce n’est pas une promesse. Non, si nous croyons, la justice de Dieu est sur nous. Nous sommes comptés comme justes. La résurrection de notre Seigneur n’est plus maintenant l’objet d’une promesse. Dieu L’*a* ressuscité d’entre les morts. Sinon, il n’y a pas d’Évangile, et nous sommes toujours dans nos péchés. (Voyez 1 Corinthiens 15:14- 17.)

Avançons très soigneusement ici. Notons d'abord qu’il y a un changement de langage. Ce n’est plus comme au chapitre 3:22-26, l’aspect propitiatoire de la mort de Christ. Sous cet aspect, cette mort a d’abord glorifié Dieu. Le sang devant Lui, Sa justice est fondée, établie sur Son trône: le propitiatoire; et ainsi est basée la miséricorde envers tous sans attenter à la justice de Dieu. Mais ici (v. 4-5), Christ est le Substitut de Son peuple, correspondant au second bouc de propitiation. Les péchés d’Israël étaient transférés sur ce bouc—chargés sur lui et emportés au loin. Ici, il en est de même. **«Lequel a été livré pour nos fautes».** Est-ce qu’Il a été livré comme substitut pour les péchés du monde entier, pour les emporter au loin? Alors il est clair qu’ils auraient été emportés au loin car Dieu a accepté le Substitut. C’est certain, car Il L’a ressuscité d’entre les morts. Ceci entraînerait l’erreur fatale de la rédemption universelle. C’est pourquoi il est nécessaire de noter que ces paroles sont strictement limitées aux croyants: **«Nous qui croyons»**. Abraham a cru Dieu, et cela *lui* fut compté à justice. Nous croyons Dieu **«qui a** **ressuscité d’entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré** **pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification»** (v. 24- 25.) Le chapitre suivant montrera aussi que cela doit être appliqué seulement aux croyants: **«Ayant donc été justifiés sur le principe de la** **foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ»** (5:1.) Appliquer ces mots à tous, c’est détruire leur effet pour tous, ou enseigner, ce qui est visiblement faux, que tous seront sauvés.

Prenons donc les faits dans l’ordre. Dieu nous parle ici. Est-ce que nous Le croyons, qu’Il a ressuscité Jésus d’entre les morts? Ce fait, en lui-même, ne serait pas suffisant, les démons savent qu’il en est ainsi, et bien des inconvertis ne doutent pas de ce fait. Mais remarquez ce qui suit: **«lequel a été livré pour nos fautes».** S’il était dit: «nos transgressions », cela n’aurait pas inclus les nations qui n’étaient pas sous la loi; mais c’est un mot qui comprend tous nos péchés—sous la loi, comme les transgressions, ou ceux des pécheurs sans loi. Alors, croyez-vous vraiment que Jésus a été livré aux mains cruelles des hommes, oui, cloué sur la croix, et là qu’Il a subi la colère de Dieu qui aurait dû s’abattre sur *vos péchés à vous*? Avant que vous ne lisiez une ligne de plus, nous vous supplions de répondre à cette question dans la présence de Dieu. Pouvez-vous regarder en arrière et voir le Saint de Dieu portant vos péchés, comme s’il n’y avait personne d’autre dont Il portât les péchés sur la croix. Quelle vision, c’est votre Substitut!

Et, pour ainsi dire, Sa mort n’a pas seulement accompli le paiement infini que l’infinie justice réclamait, mais Il **«a été ressuscité pour *notre*** **justification».** Dieu a montré ainsi qu’Il acceptait la rançon — la mort de *notre* Substitut; mais Il ne pouvait pas nous montrer de manière plus distincte notre acquittement éternel, qu’en ressuscitant le Substitut pour notre justification. C’est merveilleux! Il a été ressuscité d’entre les morts pour que, croyant Dieu, nous puissions être en toute justice, comptés, reconnus justes devant Dieu; nos péchés emportés au loin, ne pouvant plus jamais nous être imputés, comme si nous n’avions jamais péché—justifiés, considérés justes devant Dieu notre Père, et par Lui. Ainsi nous avons bien plus qu’une promesse—tout est un fait accompli. Tous *nos* péchés — ils étaient tous à venir à ce moment-là — ont été portés par Jésus, **«lequel a été livré pour nos fautes.»** Dieu L’a ressuscité pour notre justification. En croyant Dieu, nous sommes justifiés, reconnus justes. Remarquez: **«ressuscité *pour* notre** **justification»** ne peut absolument pas vouloir dire: parce que nous étions justifiés; cette pensée met complètement de côté la foi. C’est évident que c’est *pour*, dans le sens de «dans le but» de notre justification; c’est-à-dire lorsque, par grâce, nous croyons. **«Ayant donc été justifiés** ***sur le principe de la foi*, nous avons la paix avec Dieu par notre** **Seigneur Jésus Christ»** (5:1.) Bien des âmes sont anxieuses de savoir s’ils ont la véritable foi — **«justifiés par la foi»**. Si nous séparons ce verset de la fin du chapitre précédent, nous considérons la foi comme une chose abstraite; et en effet, nous faisons de la foi ce qui, d’une certaine manière, mérite la justification, et très vite cela revient à examiner nos propres sentiments. On pourrait dire: Mais, est-ce qu’il n’est pas écrit que **«plusieurs crurent en son nom, contemplant les miracles** **qu’il faisait. Mais Jésus lui-même ne se fiait pas à eux, parce qu’il** **connaissait tous les hommes»** (Jean 2:23-24)? C’est sûr; mais que croyaient-ils? Ils ont certainement cru qu’Il était le Messie quand ils ont vu les miracles qu’Il faisait. Mais c’est quelque chose de tout différent de ce que nous avons ici. «Oui», dites-vous, «Je suis sûr que j’aspire à la paix avec Dieu, mais je ne suis pas sûr de l’avoir.» Comment cela? *Vous* dites: «En partie parce que je me demande si j’ai la bonne foi? Mais le fait est que mes horribles péchés et mes iniquités se dressent devant moi et m’oppressent tellement que je suis presque prêt à conclure que je n’ai aucune part en Christ. Ma conscience aussi me dit que tout cela est vrai.»

Mais est-ce que Jésus n’a pas été le Saint, le Saint qui a été livré pour ces iniquités-là? Croyez-vous que Dieu L’a ressuscité d’entre les morts — Lui qui **«a été livré pour nos fautes.»** C’est quelque chose de tout différent des miracles, aussi importants qu’ils soient à leur place. Remarquez, c’est la véritable substitution — Christ, le Substitut, livré pour Son peuple, pour le croyant. Nous ne devons pas confondre cela avec la propitiation qui n’était pas seulement pour nous, mais pour le monde entier. Dieu est glorifié quant au péché, de sorte que le pardon gratuit est prêché à toute créature— à tous les hommes.

Prenons une image, ou un type de cela; et en effet ce passage semble s’y référer. Après que le sang d’un des boucs ait été aspergé devant Dieu sur le propitiatoire d’or, montrant ainsi que la justice de Dieu a été satisfaite par le sang de Jésus, devant les yeux de Dieu—alors, **«il présentera** **le bouc vivant. Et Aaron posera ses deux mains sur la tête** **du bouc vivant, et confessera sur lui toutes les iniquités des fils d’Israël** **et toutes leurs transgressions, selon tous leurs péchés; il les** **mettra sur la tête du bouc, et l’enverra au désert par un homme qui** **se tiendra prêt pour cela; et le bouc portera sur lui toutes leurs iniquités** **dans une terre inhabitée»** (Lév. 16:20-22.) Comparons cela, maintenant avec un autre passage: **«Mais il a été blessé pour nos** **transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités; le châtiment de** **notre paix a été sur lui, et par ses meurtrissures nous sommes guéris.** **Nous avons tous été errants comme des brebis, nous nous sommes** **tournés chacun vers son propre chemin, et l’Éternel a fait** **tomber sur lui l’iniquité de nous tous.… Il a porté le péché de plusieurs** **»** (Ésa. 53:6-12.) L’Écriture n’enseigne pas qu’Il a porté les péchés de tous; mais, comme le Substitut, Il a porté les péchés de plusieurs; et ceci est en contraste avec la condamnation de ceux qui Le rejettent et par conséquent qui devront être jugés. Oui, remarquez le contraste: **«Et comme il est réservé aux hommes de mourir une fois,** **— et après cela le jugement, ainsi le Christ aussi, ayant été offert** **une fois pour porter les péchés de *plusieurs*, apparaîtra une seconde** **fois, sans péché, à salut à ceux qui l’attendent.»** (Héb. 9:27-28.)

La foi, ce n’est donc pas croire ce que je sens, ou ce que je crois. Mais croyez-vous le fait magnifique que Dieu L’a ressuscité d’entre les morts, Lui qui a été ainsi livré pour vos fautes, comme votre substitut? C’est la première chose à considérer en rapport avec toutes vos iniquités. Est-ce qu’elles ont été transférées sur Lui, placées sur Lui? Pas les péchés d’une année, comme pour Israël, le jour des expiations, mais tous vos péchés et vos iniquités, et cela avant que vous soyez né. Estce qu’Il en a pris toute la responsabilité, selon les justes exigences de Dieu? Est-ce qu’Il est venu et a été livré dans ce but-là? Est-ce que c’est le fait de porter le poids de la colère de Dieu contre vos péchés qui L’a conduit à crier: **«Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m’as-tu abandonné»**? Quel amour qui dépasse toutes paroles et toutes pensées! Est-ce qu’Il a succombé? Non, entendez-vous Ses paroles: **«C’est accompli!»** Oui, cette oeuvre qu’il était venu accomplir, est achevée. Dieu est glorifié. Nos iniquités ont été placées sur Lui, transférées sur Lui, portées par Lui; pas une partie de nos péchés, mais toutes nos iniquités ont été portées par Lui. L’Éternel les a mises sur Lui. Et c’est accompli. Oh, mon âme, pèse bien cela: **«C’est accompli»**! Il a fait ta paix avec Dieu par Son propre sang. Et maintenant que te dit-Il? **«Paix vous soit»**. Est- ce que tu dis: Mais mes horribles péchés! Il répond: Ils ont tous été placés sur Moi; **«Paix vous soit»**. Il montre Ses mains et Son côté. Mais je T’ai renié, Seigneur lorsque j’aurais dû Te confesser. **«Paix vous** **soit!»**

Et maintenant, Dieu, ayant jugé nos péchés, toutes nos iniquités sur Son Fils, pourrait-Il en toute justice les juger de nouveau sur nous? Dites- vous: «Je ne doute pas un instant que Jésus mourut sur la croix comme mon substitut, et porta mes péchés en Son propre corps sur la croix; et pourtant, je n’ai pas la bienheureuse certitude que je suis justifié, et que j’ai la paix avec Dieu; je n’expérimente pas la joie comme je le devrais». Est-ce que ce passage ou n’importe quel autre nous dit que nous sommes justifiés, ou que nous avons la paix par notre expérience? Est-ce qu’il dit que nous devons interroger nos sentiments pour avoir la certitude que nous sommes justifiés? Dieu a fait une chose certaine, pour donner à la foi la certitude de notre justification, et cette chose qu’Il a faite dans ce but précis a été ignorée dans une grande mesure. Jésus n’a pas été seulement livré pour nos fautes, mais nous lisons: **«et a été ressuscité** **pour notre justification»**. Oui, Dieu L’a ressuscité d’entre les morts, non pas parce que nous étions justifiés, mais dans le but précis que, en croyant en Lui, nous puissions être justifiés. Ainsi, si Christ n’avait pas été ressuscité, notre foi est vaine, et nous sommes encore dans nos péchés (1 Cor. 15:17.)Mais Il est ressuscité; toute la question est réglée pour la foi.

Dites-vous: «Mais ne faut-il pas que j’accepte l’expiation de mon Substitut?» Non, dans ce cas, c’est Dieu qui nous a montré qu’Il avait accepté ce sacrifice unique pour nos péchés, en ressuscitant Jésus d’entre les morts et en Lui donnant une place au-dessus de tous les cieux. Et maintenant, en ce qui concerne vos péchés, cher croyant—où sont-ils? Ils ont été transférés sur votre Substitut. Donc ils ne peuvent pas être sur Lui et sur vous. Non. Où sont-ils donc? Sont-ils sur Christ? NON. Mais ils doivent être sur Lui, s’ils sont quelque part, car Il a pris leur entière responsabilité devant Son Dieu. Ils ne sont plus sur Lui, ils ne peuvent pas être sur vous. Oh, quelle grâce merveilleuse! Dieu dit qu’Il ne s’en souviendra plus. S’Il s’en souvenait, il faudrait qu’Il le fasse contre Christ, et c’est impossible. Christ est dans la présence sans nuages de Dieu, dans la lumière. C’est donc ainsi que vous êtes justifié de tout — même si vous n’espériez pas l’être. Quelque chose peut-il être plus sûr que se reposer sur les paroles mêmes de Dieu? Est-ce que Dieu n’a pas donné Son Fils bien-aimé dans ce but précis, pour que nous puissions avoir une paix sans nuages avec Lui? Pourquoi douterions-nous de Lui?

# CHAPITRE 5

Verset 1. Maintenant, en reliant ce verset — ou plutôt les onze premiers versets — avec le dernier verset du chapitre 4, nous avons trois choses qui nous sont certifiées. Étant justifiés, comptés comme justes devant Dieu, nous avons, en ce qui concerne tous nos péchés, la paix avec Dieu, tout en reconnaissant entièrement Sa sainteté et Sa justice; et ceci, non par le moyen de quelque chose que nous aurions fait, mais par notre Seigneur Jésus Christ; la paix résulte de l’heureuse connaissance, par la foi, que tous nos péchés ont été ôtés par le sang de Jésus, de sorte que Dieu n’a aucune charge de culpabilité à mettre à notre compte. *Nous avons* la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ. Quant au passé, tout est effacé.

Ensuite, en second lieu: «**Par lequel nous avons trouvé aussi accès, par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes»** (v. 2.) Nousentrons par la foi dans l’entière faveur de Dieu, faveur sans nuages.Cette grâce implique la faveur gratuite révélée dans la rédemption quenous avons, car nous sommes justifiés gratuitement. Voilà notre bienheureuxrepos. C’est là que nous nous tenons. Quelle merveilleuse paixà présent! Il va sans dire que nous ne pouvons pas jouir de cela si nousne marchons pas soigneusement, ou si nous nous permettons de pécherd’une manière ou de l’autre.

Et, en troisième lieu, quant au futur, nous **«nous glorifions dans l’espérance de la gloire de Dieu»**. Nous n’espérons pas être justifiés, ouavoir la paix—*nous avons* ces choses—mais nous espérons la gloirede Dieu, et nous nous en réjouissons. Est-ce que ce n’est pas la joie denotre coeur de savoir que nous serons bientôt introduits dans la scène oùtout est pour la gloire de Dieu, tout sera parfaitement en harmonie avecLui; tout sera pur au-dedans et au dehors? Oui, une pureté sans péchéen harmonie avec Lui, lorsque Celui qui nous a rachetés sera venu etnous aura pris auprès de Lui. Est-ce que quelque chose d’autre peutdonner à nos coeurs une joie telle que celle-ci: être avec Lui, et commeLui?

Versets 3-5. **«Et non seulement cela» —** non seulement nous avons la paix avec Dieu, un accès présent dans la faveur gratuite de Dieu, et l’espérance de Sa gloire, mais cela nous rend capables de nous glorifier aussi dans les tribulations actuelles. **«Sachant que la tribulation produit** **la patience, et la patience l’expérience, et l’expérience l’espérance;** **et l’espérance ne rend point honteux, parce que l’amour de** **Dieu est versé dans nos coeurs par l’Esprit Saint qui nous a été donné.** **»** Signalons ici une erreur très courante en ce qui concerne ces versets. On les lit souvent comme s’ils signifiaient exactement le contraire de ce qu’ils veulent dire, comme si nous devions faire cette expérience pour que l’amour de Dieu puisse être versé dans nos coeurs; comme si, en priant beaucoup et en étant très zélé dans la patience, l’expérience et l’espérance, nous puissions espérer que le Saint Esprit pourrait nous être donné. On ne peut pas dire à quel point tout cela est faux. Le Saint Esprit nous est donné parce que Jésus a accompli l’oeuvre de la rédemption, et c’est parce qu’Il est glorifié maintenant que nous sommes scellés par l’Esprit, et que l’amour de Dieu est versé dans nos coeurs. Ainsi, supposer que le Saint Esprit puisse nous être donné à cause de quelque effort de notre part, ou de quelque expérience, ou de notre piété, c’est mettre de côté l’oeuvre parfaite de Christ. Non, c’est tout le contraire; toute cette expérience bénie est produite parce que l’amour de Dieu est versé dans nos coeurs par le Saint Esprit qui nous a été donné.

Supposez un instant que vous soyez invité à dîner avec la reine d’Angleterre, et qu’elle vous manifeste toutes sortes d’attentions et d’amabilités; et que, au lieu de vous réjouir de cette amabilité, vous vous adressiez à ceux qui sont présents, et vous leur proposiez de prier instamment pour que vous ayez une reine et que celle-ci vous manifeste de l’amabilité; que penserait-elle d’une telle attitude, et qu’en penserait n’importe qui d’autre? Seules des personnes sourdes ou aveugles pourraient commettre une telle erreur. Sans aucun doute ceux qui connaissent une telle reine seront les plus loyaux; et ceux qui savent que l’amour de Dieu est versé dans leurs coeurs par le Saint Esprit qui leur a été donné, ce sont ceux qui L’aimeront le plus et ils feront cette bienheureuse expérience à cause de ce fait même.

Que dirons-nous des aveugles et des sourds qui ne voient rien de l’amour de Dieu envers nous, ou du fait qu’il est versé dans nos coeurs, mais qui, donnant un sens légal à ce précieux passage pensent et disent que Dieu ne nous aimera que tant que nous L’aimerons? Plus nous aimerons Dieu, plus Il nous aimera! Cette pensée est la source d’un grand nombre d’efforts fallacieux que fait l’homme pour atteindre la sainteté. Beaucoup seraient étonnés de voir ce qu'est réellement la sainteté. Que diriez-vous des efforts faits pour rendre sainte la chair dans le but de la faire aimer par Dieu? N'y a-t-il pas des milliers qui agissent ainsi? Est-ce que ce n’est pas quelque chose que vous avez fait vous-même? N’avons-nous pas dit pratiquement: le vieux «moi» doit être saint pour que Dieu puisse m’aimer? Il est vrai que la chair doit être asservie, mais pas du tout pour que Dieu puisse m’aimer, mais parce qu’Il m’a aimé. Nous allons voir maintenant comment Il nous a aimés, et dans quel état nous étions lorsqu’Il nous a aimés.

Versets 6-11. **«Car Christ, alors que nous étions encore sans force, au temps convenable, est mort pour des impies.»** Est-ce que noscoeurs se sont prosternés devant ce fait? Non seulement nous étionscoupables, mais nous n’avions pas de force, nous n’avions aucune forcepour nous rendre meilleurs. Pendant que nous étions dans cet état,un amour infini a été déployé envers nous: **«Christ… au temps convenable, est mort pour des impies.»** Il n’y avait aucun autre moyenpossible pour Dieu de justifier l’impie, sinon Son Fils mourant pour desimpies. Oui, c’est dans cette chose précise que l’amour de Dieu resplendit envers nous: **«Mais Dieu constate son amour à lui envers** **nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est** **mort pour nous.»** Ceci est-il sur le principe que, plus nous aimons Dieu, plus Il nous aimera? Est-ce qu’il peut y avoir une plus grande manifestation de Son amour que: **«Christ est mort pour nous»**? C’est impossible! Mais cela s’est produit lorsque nous étions encore pécheurs.

Oh! Arrêtons-nous et considérons l’amour de Dieu envers nous. Non pas notre amour pour Dieu d’abord. Ce n’est pas parce que nous nous ayons aimé Dieu, mais parce que Dieu nous a aimés tels que nous étions. Plus ceci prendra possession de nos âmes, plus nous L’aimerons.

Dites-vous: Tout ceci est peut-être vrai pour le passé, mais peut-être que dans l’avenir nous allons fauter, et alors Dieu cessera de nous aimer? Et ayant connu l’amour de Dieu, ne pourrions-nous pas, à la fin connaître Sa colère éternelle? Écoutons la réponse du Saint Esprit à cette si solennelle question. Si Dieu a constaté ainsi Son amour enversnous en ce que lorsque nous étions pécheurs, Christ est mort pour nous, **«Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son** **sang, serons-nous sauvés de la colère par Lui.»** Remarquez bien: *ayant été justifiés,* cela reste toujours immuablement la même chose; ce n’est pas, ayant été autrefois justifiés par Son sang, nous avons besoin de l’être de nouveau, mais c’est ayant été justifiés: cela reste pour toujours. Son sang est toujours le même devant Dieu, car il a fait l’expiation de tous nos péchés. C’est pourquoi, nous sommes toujours justifiés par Son sang. Il n’y a pas de changement. Alors, non seulement nous sommes, mais nous serons sauvés de la colère par Lui. Oh précieuse grâce, grâce infinie!

Et voilà encore quelque chose de plus: **«Car si, étant ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par Sa vie.»** Oh!Voyez combien notre Père prend de peine pour nous convaincre de Sonamour, éternel, qui ne peut changer! Pensez-y — toute l’oeuvre expiatoirequi nous a réconciliés avec Dieu a été faite par la mort de Son Fils.Dieu a été glorifié; nos péchés, tous nos péchés, ont été transférés surChrist, et portés par Lui, lorsque nous étions des ennemis! Et maintenant,nous sommes justifiés de tout, rachetés pour Dieu, faits Ses enfants.Celui qui nous a réconciliés par Sa mort est vivant pour s’occuperde nous, laver nos pieds, nous sauver jusqu’à la fin par Sa sacrificatureet Son office d’avocat, si nous défaillons. «**Beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par Sa vie.»** Cette certitude en ce quiconcerne l’avenir enlève tous les obstacles qui empêcheraient que notrecoeur se réjouisse pleinement en Dieu. Nous n’avons pas seulement lacertitude d’être sauvés jusqu’à la fin par Sa vie, **«Mais aussi nous nous glorifions en Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation.»**

Voilà qui règle entièrement la question de nos péchés. Dieu est absolument juste dans Sa manière de les ôter par la mort de Son Fils. Ils ont été placés, par un amour infini pour nous, sur le Substitut qui les a expiés, alors que nous étions ennemis, et sans force. Celui qui les a portés en Son corps est ressuscité pour notre justification. Nous sommes justifiés, et nous avons la paix avec Dieu. L’amour de Dieu est versé dans nos coeurs par le Saint Esprit qui nous a été donné. L’amour de Dieu et la justice de Dieu sont entièrement révélés et déployés en nous réconciliant avec Lui par la mort de Son Fils. Il est absolument certain que nous sommes délivrés de manière pratique pour l’avenir, et que nous échapperons à la colère. Nous avons reçu dans nos âmes l’effet complet de tout ceci, en ce qui concerne nos péchés. Quel merveilleux privilège! En ce qui concerne tous nos péchés, nous avons maintenant une joie en Dieu qui est absolument sans entraves! Le salut vient entièrement de Dieu, et nous Le connaissons, nous avons donc de la joie en Lui, selon tout ce qu’Il est. Nous n’avons pas besoin de dire que cela ne pourrait pas avoir lieu par le moyen de la loi. Si même la loi avait pu nous justifier de nos péchés passés — ce qui était impossible — qui pourrait assumer sa propre responsabilité pour l’avenir, et se réjouir en Dieu? Non, tout est par le moyen de notre Seigneur Jésus Christ, du début à la fin. Faisons attention à ne pas laisser échapper cette grâce parfaite, en laissant entrer la moindre confiance dans la chair. C’est Christ pour l’avenir, comme c’était Christ pour le passé.

Ce verset 11, donc, règle la question des péchés. La question du péché va nous être présentée bientôt, si le Seigneur le permet. Puisse le Saint Esprit approfondir dans toutes nos âmes un sentiment de l’infinie grâce de notre Dieu, de sorte que nous puissions nous réjouir continuellement en Lui.

Verset 12. Nous arrivons maintenant à la question du péché, ou aux deux chefs des deux familles: l’un des chefs, Adam, par lequel le péché est entré dans lemonde; l’autre chef, Christ, par Lequel la grâce a abondé par-dessus le péché.

Bien des âmes sont dans une grande perplexité; bien qu’elles croient que leurs péchés sont pardonnés, elles décèlent pourtant la racine, le péché dans leur chair. Cette confusion vient en grande partie de ce qu’on néglige de prendre en compte soigneusement qu’il y a une différence entre le péché et les péchés, comme cette épître nous le montre. Comme nous l’avons vu, le verset 11 termine la question des péchés. Le verset 12 s’occupe du péché. **«C’est pourquoi, comme par un seul** **homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et** **qu’ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché...** **»** Ainsi, il y a deux attestations de l’origine du mal: le péché est entré dans le monde par un homme et pour tout le genre humain, tous pèchent, et tous meurent. Quelle parfaite cohérence dans la Parole de Dieu, et avec des faits! Et il est reconnu que cela a été le cas, que l’homme soit placé sous la loi, ou qu’il soit sans loi. Après que le péché est entré et que l’homme est tombé, la loi n’a pas été donnée avant deux mille cinq cents ans.**«Car jusqu’à la loi le péché était dans le monde;** **mais le péché n’est pas mis en compte quand il n’y a pas de loi; mais** **la mort régna depuis Adam jusqu’à Moïse, même sur ceux qui ne** **péchèrent pas selon la ressemblance de la transgression d’Adam,** **qui est la figure de celui qui devait venir»** (v. 13,14.) C’est-à-dire qu’ils n’ont pas transgressé une loi qui aurait été donnée; et cependant il y avait la mort, preuve que le péché était là. Donc, le péché et la mort sont entrés dans lemonde par leur chef, Adam. La mort, donc, n’est pas seulement le salaire d’une loi transgressée; mais parce que le péché est entré une fois dans le monde, la mort est son résultat; ou, comme cela est exprimé dans l’expression: **«Les gages du péché, c’est la mort»** (Rom. 6:23.)Maintenant, en contraste avec ce qui est entré par le péché du premier homme: le péché et la mort; Dieu est heureux de nous révéler ce qui est entré pour la nouvelle race par le don de Son propre Fils: la justice et la vie. Seul ce don infini surpasse le péché, aussi horrible qu’ait été le résultat du péché de cette créature. Dieu ne pouvait pas, dans Sa faveur gratuite pour nous, nous faire un don qui ne soit pas suffisant pour nos besoins. D’où le soin que prend le Saint Esprit pour nous montrer comment ce don de grâce a abondé au-delà du péché, de la racine du mal, et de la mort qui sont entrés par Adam. **«Mais n’en** **est-il pas du don de grâce comme de la faute? car si, par la faute** **d’un seul, plusieurs sont morts, beaucoup plutôt la grâce de Dieu** **et le don ont abondé envers plusieurs, par la grâce qui est d’un seul** **homme, Jésus Christ.»** (v. 15.) Sans aucun doute l’effet de cette faute du péché d’Adam, sur les plusieurs, toute sa postérité, est grand et terrible; et nous tous nous appartenons à ces «plusieurs». La mort a passé à tous les hommes. Mais si nous sommes passé de la mort à la vie par le Chef ressuscité de la nouvelle création, nous avons à voir maintenant comment la grâce de Dieu, et le don, par grâce, par un seul — Jésus Christ — a abondé pour les plusieurs qui sont en Lui.

Verset 16. **«Et n’en est-il pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché? car le jugement vient d’un seul en condamnation, — mais le don de grâce, de plusieurs fautes, en justification. »** En Adam, nous voyons un péché et les conséquences enjugement qui en découlent. Regardons maintenant le don gratuit.Voyez Jésus, notre Substitut: toutes nos iniquités ont été rassembléessur Lui, et cela afin que nous soyons, par la foi, justifiés de toutes. Et,bien plus que cela, non seulement justifiés de toutes nos iniquités parSon sang, mais Lui, étant mort pour nos offenses, a été ressuscité pournotre justification.

Arrêtons-nous à ce grand fait — la résurrection de Jésus d’entre les morts — et cela dans le but exprès de notre justification — de notre complète et entière justification. Quand Jésus a été ressuscité d’entre les morts, Il a repris en Lui-même la sainte vie qu’Il avait et qu’Il était. Il en avait le droit en parfaite justice, ayant glorifié Dieu; et, ayant racheté «les plusieurs», selon cette gloire, Il a pu alors leur communiquer, à eux, *à nous*, cette même vie éternelle, une vie justifiée, en justice, immuable, qui dure à toujours. Quel bonheur pour nos âmes de comprendre cette justification souveraine, permanente de vie, tout en reconnaissant tout à fait que notre vie, en tant que fils d’Adam a été perdue.

Verset 17 **«Car si, par la faute d’un seul, la mort a régné par un seul, beaucoup plutôt ceux qui reçoivent l’abondance de la grâce et du don de la justice, régneront-ils en vie par un seul, Jésus Christ.»** Voilà la fin de la parenthèse du verset 13. Peut-on nier que la mort règnepar le péché sur toute la race d’Adam ? Quel médecin pourrait arrêterle règne de la mort? Et Jésus dit de tous les Siens, «**et moi, je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais; et personne ne les ravira de ma main»** (Jean 10:28.) La mort n’a absolument aucun droitsur ceux qui reçoivent l’abondance de la grâce et du don de la justice.Ils règnent en vie par un seul, Jésus Christ. Rien ne peut arrêter ce déroulement,rien ne peut les ravir de Sa main.

Verset 18. **«Ainsi donc, comme par une seule faute les conséquences de cette faute furent envers tous les hommes en condamnation, ainsi aussi par une seule justice les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes en justification de vie.»** Comme par uneoffense le jugement est venu *envers* tous les hommes, ainsi par un seulacte de justice, le don gratuit est venu *envers* tous en justification devie. C’est-à-dire, comme au verset 19, les conséquences des deux actes— le péché d’Adam, et l’obéissance de Christ jusqu’à la mort — sur lesdeux catégories de plusieurs — les deux familles. **«Car comme par la désobéissance d’un seul homme plusieurs ont été constitués pécheurs, ainsi aussi par l’obéissance d’un seul, plusieurs seront constitués justes»** (v. 19.) Cependant, il est de toute importance de voirque cette justification de vie est liée à Sa résurrection d’entre les mortset en résulte. Il n’est pas écrit qu’Il a gardé la loi pour notre justification,mais que Dieu L’a ressuscité d’entre les morts dans ce but — pournotre justification. Ce n’est pas, ce ne peut pas être notre chair sous laloi qui est justifiée; cela ne pourrait se faire d’aucune manière. Elle estjugée et mise de côté. La vie que nous avons maintenant devant Dieuest la vie de Celui qui a passé par la mort pour nous; et tout ce que lesjustes exigences de Dieu avaient contre nous est entièrement satisfaitpar cette unique mort de notre Substitut. Christ est notre vie. Peut-il yavoir une charge contre Lui, même en tant que notre Substitut? Nousavons, donc, par la grâce qui abonde, une vie contre laquelle il n’y a, ilne peut y avoir, aucune charge — c’est-à-dire, une vie justifiée.

Si nous sommes en Adam, ou dans la chair, sous la loi, rien ne peut nous justifier, ni nous, ni notre vie de péché. La mort et le jugement sont écrits dans la loi. Si nous sommes en Christ, nous avons une vie qui règne, une vie entièrement justifiée, que rien ne peut condamner. Quant à nos péchés, nous sommes reconnus justes — la foi nous est comptée à justice, et, étant justifiés, nous avons la paix avec Dieu. Quant à notre nature en Adam, à notre vie, à notre position pécheresse, nous ne sommes plus en elles, mais nous sommes en Christ ressuscité d’entre les morts; et la vie éternelle que nous avons en Lui est une vie justifiée. Il est de toute importance de tenir très ferme cela: nous sommes complètement justifiés de nos péchés par Lui; et, comme une nouvelle création, complètement justifiés en Lui qui est ressuscité d’entre les morts. Dans les deux cas, tout est de Dieu, par et dans le Christ Jésus.

Cher jeune croyant, savez-vous que vous n’êtes plus en Adam, ou lié aux choses anciennes qui lui appartiennent? La grande chose que vous avez à considérer c’est ceci: **«Si quelqu’un est en Christ, c’est une** **nouvelle création: les choses vieilles sont passées; voici, toutes choses** **sont faites nouvelles; et toutes sont du Dieu»** (2 Cor. 5:17, 18.) Quelle triste erreur vous feriez en retournant en arrière, ou en vous attachant aux choses anciennes — une nature pécheresse, et la loi — et si vous pensiez que quelque chose puisse améliorer l’une ou vous justifier sous l’autre; ces choses sont révolues! Et maintenant, remarquez le, votre justice et votre vie sont tout à fait nouvelles, et entièrement de Dieu. Ce qui est de Dieu doit être parfait. Ainsi nous sommes parfaitement justifiés dans le Christ ressuscité, et cela pour toujours.

Versets 20-21. Quelle merveilleuse et gratuite faveur de Dieu! Vous demandez-vous pourquoi la loi a été donnée puisque personne ne peut être justifié par elle et qu’elle ne peut pas donner une vie justifiée: **«Or** **la loi est intervenue afin que la faute abondât»** (v. 20.) Vous en avez peut-être vous-même fait l’expérience dans le passé. Plus vous avez lutté pour la garder, plus la faute a abondé. Combien vous avez lutté pour sanctifier la chair et plus vous avez lutté, plus vous avez échoué. **«Mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé»**. Est-ce que vous croyez Dieu à ce sujet? Est-ce que maintenant, vous pouvez cesser de combattre et vous reposer dans l’infinie faveur gratuite de Dieu? **«Afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi aussi la grâce** **régnât»**—oui, et cela **«par la justice pour la vie éternelle par Jésus** **Christ notre Seigneur.»** (v. 21.) Ce n’est pas la grâce seule qui règne — car *ce* serait de l’indifférence quant au péché; ni la justice seulement, ou alors le pécheur devrait être condamné; mais la grâce, par la justice. Oui, elle règne encore et toujours, jusqu’à la vie éternelle.

Mais si nous avons été rendus justes par Christ et en Lui, tout à fait en dehors d’aucune oeuvre de notre part, les péchés ayant été pardonnés, et le péché ne nous étant pas imputé — il se pose une question quant à la justice pratique: Allons-nous continuer à pratiquer le péché? Les ennemis de la grâce de Dieu soulèvent toujours cette question, ou alors, ils l’avancent comme une accusation, en disant que tenir la doctrine de la grâce souveraine de Dieu, implique que l’on vive dans le péché pour que la grâce puisse abonder. Cette accusation est aussi fréquente aujourd’hui qu’elle l’était autrefois par les Pharisiens contre l’apôtre. Dans le chapitre suivant nous avons sa réponse inspirée à cette calomnie habituelle. Mais soyez assuré que rien de moins que cette abondante grâce ne peut donner la paix à l’âme.

# CHAPITRE 6

Voici donc la question: si la grâce a surabondé par-dessus *les* péchés et *le* péché — par-dessus toutes les iniquités que nous avons commises et par-dessus le péché que nous avons hérité, et là où le péché a abondé, la grâce a surabondé — est-il est vrai que cette grâce abondante nous amène à continuer à pratiquer le péché? Depuis ce temps-là jusqu’à aujourd’hui, ceux qui rejettent l’Évangile ont toujours prétendu cela. Si vous êtes entièrement justifié, non pas par vos propres oeuvres, mais dans la justice permanente et immuable de Dieu en Jésus Christ notre Seigneur, ressuscité d’entre les morts, et par cette justice — cela implique-t-il que vous prétendiez que vous pouvez être négligent et que même vous puissiez pratiquer le péché?

Mais que dit le Saint Esprit à ce sujet par le moyen de l’apôtre? **«Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde?** —**Qu’ainsi n’advienne! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché?»** (v. 1-2.) C’estle principe de la délivrance du péché qui est tellement tourné en ridicule— la délivrance du péché par la mort. Dans toute la Parole de Dieu,nous ne trouverons aucune autre manière d’être délivré du péché. Pendantdes siècles, beaucoup d’âmes sincères ont recherché cette délivrancepar le jeûne et la réclusion dans des monastères. Maintenantbien des âmes sincères la recherchent par de vains efforts pour obtenirun fallacieux perfectionnement de la chair. Mais voilà la pleine véritéde Dieu — la délivrance du péché par la mort.

Mais remarquez bien qu’il ne s’agit pas de la mort future de nos corps, si nous devons mourir, mais de ceci: **«Nous qui sommes morts** **au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché?»** Qu’est-ce que cela veut dire: Nous qui sommes morts au péché? Peut-être ditesvous: Cela peut vouloir dire ceux qui ont atteint la perfection. Est-ce qu’il y a là une telle pensée? Au contraire, pour montrer que cela s’applique de façon certaine à tous les chrétiens, l’apôtre dit: **«Ignorezvous** **que nous tous qui avons été baptisés pour le christ Jésus, nous** **avons été baptisés pour sa mort? Nous avons donc été ensevelis** **avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été** **ressuscité d’entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi** **nous marchions en nouveauté de vie.»** (v. 3-4.) C’est pourquoi il fait attention de montrer que ce principe de délivrance du péché par la mort s’applique à tous ceux qui ont été réellement baptisés pour la mort de Christ. Rien ne pourrait être plus clair, et pourtant rien n’est moins bien connu. Pourtant cela devrait être bien compris car l’apôtre dit: **«Ignorez-** **vous…?»**

Comprenez-vous cette grande vérité pratique de la délivrance du péché? Est-ce que vous dites, comme un professeur connu nous le disait il y a quelques jours? «Nous sommes tous pécheurs et il nous est impossible d’aller au ciel; nous devons essayer de toute manière d’améliorer notre nature pécheresse; mais j’ai peur que nous n’arrivions jamais, dans ce monde, à être dans l’état qui convient au ciel.» Dans l’état qui convient au ciel! Est-ce qu’un cadavre est dans l’état qui convient au ciel? Il est mort, il est trop répugnant pour le ciel ou la terre. Il faut qu’il soit enterré. Est-ce que vous l’enterrez pour le rendre subitement, ou graduellement, parfait? Il est entièrement corrompu; il n’y a aucune vie en lui, pas une parcelle, et il ne peut pas y en avoir avant que se manifeste la puissance de Dieu en résurrection.

N’en est-il pas de même en ce qui concerne tout notre être moral? Notre voisin, aussi sincère soit-il, passe sa vie à essayer de s’améliorer — améliorer sa chair, par des sacrements et des rituels, il a peur de ne jamais y arriver assez pour être dans l’état qui convient au ciel. Il est aveugle à ce que son baptême même devrait lui enseigner. Le fait est que nous ne croyons pas Dieu, nous ne croyons pas que nous sommes aussi mauvais qu’Il le dit; aussi mauvais, aussi vils, aussi méprisables, aussi repoussants, aussi morts à tout ce qui est bon, dans la chair, en tant qu’enfants d’Adam. Avez-vous déjà dit: «Je ne suis bon qu’à être enterré loin de tout regard. Oui, enterrez-*moi* loin. Je ne suis pas dans l’état qui convient au ciel, et je ne suis pas dans l’état qui convient à la terre. Oh, enterrez-moi hors de la vue de Dieu, et hors de ma propre vue». Voici de l’eau, dit l’eunuque, qu’est-ce qui m’empêche…? (Actes 8 :36).

Remarquez bien, alors, que la délivrance du péché n’est pas l’amélioration de soi-même, mais **«Nous avons donc été ensevelis avec Lui** **par le baptême, pour la mort».**Nous ne sommes pas baptisés pour le travail du Saint Esprit en nous, mais pour Sa mort, la mort de Celui qui est mort pour nous et qui a été ressuscité. La*mort* donc qui nous délivre du péché n’est pas une mort pour le péché que nous atteindrions par nos efforts, mais la mort de Christ sur la croix, et notre identification avec elle—**«ensevelis avec Lui»**. Et vous remarquerez qu’il n’y a pas ici la pensée que le baptême communique la vie. Le baptême est pour la mort, et la vie dans le Christ ressuscité vient ensuite. Car Christ ne mourut pas seulement, n’est pas seulement mort, mais Il **«a été ressuscité** **d’entre les morts par la gloire du Père»**. Que la nouvelle création est glorieuse! Christ, le commencement de cette nouvelle création, ressuscité par la gloire du Père. **«Afin que…ainsi aussi nous marchions** **en nouveauté de vie».** Non seulement les choses vieilles sont passées, et toutes choses sont faites nouvelles, mais nous sommes nous-mêmes dans cette nouvelle création par la gloire du Père. **«Car si nous avons** **été identifiés avec Lui dans la ressemblance de Sa mort, nous le serons** **donc aussi dans la ressemblance de Sa résurrection»** (v. 5.) Le côté de la résurrection, dans ce sujet, est développé plus largement en Colossiens 2, mais ici, notons que le baptême pour Sa mort est le point capital pour montrer ce que tout chrétien devrait savoir — la vérité de la délivrance par la mort.

Verset 6. **«Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec Lui, afin que le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché. Car celui qui est mort est justifié du péché.»** Maintenant, la question se pose: Est-ce que le vieil homme est crucifiélorsque le croyant atteint la perfection, comme on dit — afin que lavieille nature cesse d’exister ou soit rendue entièrement bonne? Dansce passage il n’y a pas du tout la pensée que c’est un état réservé à certainschrétiens, et dans lequel les autres ne sont pas. C’est la véritémême de notre position chrétienne. **«Sachant ceci que notre vieil homme a été crucifié»**, Quand? Lorsque nous en faisons l’expérience?Ce n’est pas la pensée ici, mais **«a été crucifié avec Lui»**. Cela s’estévidemment passé sur la croix. Non seulement Il a porté nos péchés surla croix dans Son amour infini, mais là, notre vieil homme a aussi étéentièrement jugé. Certainement, il est bon pour nos âmes de découvrirà quel moment nous sommes identifiés avec Jésus crucifié, dont le baptêmeest l’image. Sommes-nous donc *identifiés* avec la mort de Jésus?Ce n’est pas l’amélioration ou la restauration de notre vieille nature,mais, pouvons-nous nous tourner vers la croix et dire: Ici, j’ai été crucifiéavec Christ? Tout ce dont je pourrais me glorifier a dû être crucifié.Certainement, il en a été ainsi, pour que le corps du péché puisseêtre annulé, rendu impuissant; car un homme mort est impuissant, sinonil ne serait pas mort.

Nous avons vu comment Dieu justifie Son peuple de leurs péchés par le sang de Jésus.Maintenant nous voyons comment Il les justifie du péché, de la racine, de la nature. **«Car celui qui est mort est justifié du** **péché.»** Les péchés sont pardonnés, et maintenant le péché ne peut pas être imputé à celui qui est mort, il est justifié du péché.

Mais il n’y aurait aucune force pour mener une vie sainte par le seul fait d’être mort au péché. Ce qu’est la véritable puissance, nous allons le voir lorsque nous arriverons à Romains 8:2; mais il nous faut bien noter que nous sommes aussi réellement identifiés avec un Christ ressuscité, ou même davantage, que nous avions été identifiés avec Lui dans la mort.

Versets 8-10. **«Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec Lui.»** Une chose suit l’autre. Etceci pour toujours. **«Sachant que Christ, ayant été ressuscité d’entre les morts, ne meurt plus; la mort ne domine plus sur Lui. Car en ce qu’Il est mort, Il est mort une fois pour toutes au péché; mais en ce qu’Il vit, Il vit à Dieu.»** Il n’a plus rien à faire avec le péché ni le péchéavec Lui; Il a été là une fois, et Il a porté son entière malédiction; Il aété fait péché, ou un sacrifice pour le péché. Quel péché? Le Sien? Iln’en avait pas. Le péché, notre péché n’a plus rien à faire avec Lui, niLui avec notre péché. Il est entièrement ôté de devant la face de Dieu.Celui qui a été une fois sous ce péché, jusqu’à la mort, vit maintenantà Dieu. Quelle vérité précieuse qui tient l’âme debout! Et le péché nepeut plus rien avoir à faire avec Lui, ni avec nous. Nous avons été unefois identifiés avec Lui dans la mort—et même bien plus qu’identifiés,nous vivons en Lui pour toujours. Oh, mon âme ne crois-tu pas Dieu?

Verset 11. **«De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu *dans* le christ Jésus.»** Est-ceque, par conséquent, la vieille nature ou le péché est éradiquée, morte?Est-ce qu’elle n’existe plus dans le croyant? Nous ne trouvons pasdu tout cette pensée ici. S’il en était réellement ainsi, si elle était réellementmorte, nous n’aurions absolument pas besoin d’avoir à la tenirpour morte. S’efforce-t-on de considérer un cadavre comme mort?Nous sommes tellement identifiés avec Christ que Dieu désire que nousnous tenions pour morts avec Lui, et vivants en Lui. Il désire que noustraitions cette vieille nature comme si elle était morte au péché, et nouscomme vivants en Christ qui est ressuscité d’entre les morts; mais,comme nous l’avons dit, cette dernière chose vient avant la première.Car si quelqu’un est *en* Christ, c’est une nouvelle création. Nous avonsla paix avec Dieu, quant à nos péchés, par l’oeuvre de notre SeigneurJésus Christ. Mais Dieu, qui a ressuscité notre Seigneur Jésus Christ,nous a aussi ressuscités en Lui; de sorte que nous sommes vivants àDieu dans le Christ Jésus notre Seigneur. Eh bien, rien ne convient davantageaux desseins de Satan que de mettre tout cela de côté; tantl’oeuvre accomplie de Christ par laquelle nous sommes justifiés de nospéchés — que notre identification avec Sa mort pour le péché, et l’œuvrede Dieu qui nous a ressuscités en Christ et ainsi nous a délivrés dupéché, rendus vivants à Dieu. Or, au lieu de la simple vérité de ce passage,on présente la délivrance du péché comme quelque chose que lecroyant doit atteindre, et qui n’est atteint que par quelques-uns. C’estlà-dessus qu’on base la prétention au perfectionnement de la chair parnotre propre justice.

Dieu nous donne dans ces versets le seul principe de la délivrance du péché. Toutes les autres méthodes ne sont que des tromperies. Mais vous dites: «Je trouve que, dans la pratique, ma vieille nature n’est pas morte.» C’est vrai, mais vous devez vous tenir vous-même pour mort au péché, et pour vivant à Dieu dans le Christ Jésus notre Seigneur. Comme nous allons le voir, beaucoup de ce qui va suivre est le développement de ce principe de toute importance. Cela va influencer chaque pas de notre marche dans ce monde. Comment devrions-nous marcher pour montrer notre identification avec un Christ crucifié? Oui, nous sommes crucifiés avec Lui. Vous en connaissez peut-être beaucoup qui marchent comme s’ils étaient morts aux choses de Dieu et de Son Christ et bien vivants au monde qui a crucifié Jésus. Que Dieu veuille utiliser ces vérités solennelles en puissance sanctifiante pour nos âmes!

Verset 12. **«Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci.»** Loin de nous la pensée que vous devriez pratiquer le péché pour quela grâce abonde. Vivre dans le péché, c’est exactement l’opposé de lamort au péché, comme nous l’avons vu plus haut; mort avec Christ,comme nous le professons par le baptême, n’est certainement pas vivredans le péché. Et maintenant, aussi, nous sommes vivants à Dieu dansle Christ Jésus notre Seigneur. **«Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel».** Il n’est pas dit que le péché n’existe plus. Iln’est pas dit que vous avez à le tenir pour anéanti. Si un ennemi n’existaitplus dans un pays, on n’aurait pas besoin de dire: Ne laissez pas cetennemi régner.

Et vous ne pourriez pas dire non plus «**pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci»** s’il n’y avait pas des convoitises à dominer etauxquelles nous devons résister. Mais nous ne devons pas livrer nosmembres au péché comme instruments d’iniquité, **«mais livrez-vous vous-mêmes à Dieu, comme d’entre les morts étant faits vivants, etc.»** (v. 13.) Oui, le principe même d’une marche sainte est notre mortavec Christ et le fait que nous soyons vivants à Dieu. Ce n’est pas atteindrecet état par moments; mais, en nous tenant nous-mêmes pourmorts et ressuscités, nous devons marcher ainsi. Le combat est clairementdélimité, mais il y a délivrance.

Verset 14. **«Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n’êtes pas sous la loi, mais sous la grâce.»**

Ainsi, ayant la vie en Christ, nous pouvons maintenant considérer le péché, notre ancien moi pécheur, comme un ennemi, mais un ennemi qui ne dominera pas. Quelle délivrance que celle-ci! Pour quelqu’un qui connaît bien l’entière corruption de la vieille nature, il n’y a pas de mots pour exprimer la grandeur de ce que c’est que d’avoir été délivré du règne du péché. Il peut y avoir des tentations soudaines — même des fautes — mais le péché ne domine pas —il ne régnera pas. Pourquoi le péché ne régnera-t-il pas? **«Parce que vous n’êtes pas sous la loi,** **mais sous la grâce.»** Dans la mesure où la faveur gratuite de Dieu, par Jésus Christ est connue et goûtée, nous éprouvons la délivrance de l’esclavage du péché et nous pouvons mener une vie sainte. La loi ne peut donner aucune puissance à ceux qui sont sous elle, elle ne peut que les condamner.

Dès que vous mettez une condition à la faveur de Dieu, que ce soit en ce qui concerne la loi de Moïse ou les préceptes du Nouveau Testament, vous commencez du mauvais côté et bientôt vous ne rencontrerez que la misère et le doute. Vous direz: Je ne garde pas les commandements de Dieu comme je le dois; ou, Je n’aime pas Christ comme je le devrais; est-ce que même je suis chrétien? Eh bien, est-ce que ceci c’est la loi ou la grâce? C’est bien évident que c’est la loi. Et la Parole dit que le péché ne dominera pas sur vous, car vous n’êtes pas sous ce principe, mais vous êtes sous la grâce. Il ne peut certainement pas y avoir de sainteté de vie, si le coeur n’est pas parfaitement libre dans la faveur de Dieu qui est sans limites, libre, inconditionnelle. Ne s’est-Il pas occupé de moi, pécheur impie qui méritait l’enfer? N’a-t-Il pas, dans Son amour pur, immérité, donné Son Fils pour mourir pour nos péchés? Ne L’a-t-Il pas ressuscité d’entre les morts pour notre justification? Ne nous a-t-Il pas donné une rédemption éternelle par Son sang? N’avons-nous pas ainsi la paix avec Dieu selon tout ce que Dieu est? Ne sommes-nous pas identifiés avec Christ dans tous les résultats de Sa mort; et de plus, vivants en Lui pour Dieu? Et tout ceci, c’est par une grâce absolue, gratuite, éternelle: la grâce de Celui qui ne change pas. Et maintenant je suis vivant pour Dieu, je peux tenir mon moi, mon vieil homme comme mort. Et ainsi je suis délivré de moi-même pour vivre pour Dieu. Tout est grâce invariable pour moi, je ne suis plus sur le terrain de la loi, un terrain dépendant d’obligations, de conditions, pour vivre, ou être sauvé, ou être délivré; mais je suis entièrement sous la grâce, une grâce gratuite et éternelle. Oh, maintenant je suis libre de servir le Seigneur, dans une réelle séparation du mal, l’ayant en horreur. Quelle vérité glorieuse! Le péché ne dominera pas.

Sans doute, cher jeune croyant, il y en a beaucoup qui vous diront qu’une telle doctrine vous conduira au péché que votre vieille nature aime. **«Quoi donc! pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas** **sous la loi ,mais sous la grâce?—Qu’ainsi n’advienne!»** (v. 15), loin de nous cette pensée! Ceux qui vous parlent ainsi n’ont jamais goûté ce qu’est la grâce de Dieu, ou ce qu’est la vraie liberté—non pas la liberté de pécher, mais la liberté vis-à-vis de l’esclavage du péché. Ceux qui goûtent ce qu’est la grâce de Dieu, la vraie liberté s’appliquent à expérimenter qu’ils sont morts au péché, morts avec Christ et vivants pour Dieu. Ils ont confessé par le baptême qu’ils *sont* morts et ensevelis avec Christ, identifiés avec Lui dans la mort. Ils se tiennent eux-mêmes pour morts au péché, et ainsi ils sont justifiés du péché, et vivants pour Dieu. Oh, quelle merveilleuse vérité, presque oubliée! La mort au péché — c’est la seule délivrance du péché. Mais que serait une délivrance sans la vie en Christ à Dieu? Comment pouvez-vous marcher en nouveauté de vie si vous n’avez pas cette nouveauté de vie? Si votre vieille nature était placée sous la loi, alors, sûrement, le péché dominerait. Mais puisque Dieu vous a donné une nouvelle vie — et c’est Son don gratuit — et qu’Il vous a placé maintenant dans Sa propre grâce, sans limites et immuable, **«Quoi donc! pécherions-nous** (c’est-à-dire pratiquerions nous le péché)**, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous** **la grâce? — Qu’ainsi n’advienne!»**

Nous sommes absolument sûrs que tous ceux qui voudraient vous placer sous la loi n’ont jamais encore vraiment connu ce qu’est la grâce de Dieu. N’oubliez pas que tout ce qui vient d’être exposé montre quelle est la relation entre la grâce et la sainteté pratique, ou la justice dans la marche. Le verset suivant le montre clairement.

Verset 16: **«Ne savez-vous pas qu’à quiconque vous vous livrez vous-mêmes comme esclaves pour obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l’obéissance pour la justice.»**

Jadis, nous étions esclaves du péché: **«sans forces»**. Le péché, en tant que propriétaire d’esclaves, était le maître. Nous avons été rachetés gratuitement de cet état, et délivrés de cet ancien maître par la mort de Jésus. C’était alors le **«péché pour la mort»**. À quel maître obéissons-nous? Au péché pour la mort, ou à l’obéissance pour la justice? Sommes-nous vivants pour Dieu pour obéir à l’ancien maître d’esclaves: le péché? Est-ce que c’est *cela* le but de la grâce de Dieu? Qu’ainsi n’advienne! Eh bien, pouvez-vous vous appliquer le verset 17? Pouvez-vous, avec reconnaissance reconnaître la pleine vérité **«que vous étiez** **esclaves du péché, mais de ce qu’ensuite vous avez obéi de coeur à** **la forme de doctrine dans laquelle vous avez été instruits»**? N’éludez pas cette question.

Un esclave est obligé de faire ce que son maître lui ordonne. Il n’a aucun pouvoir pour lui résister, même s’il déteste faire une chose, il ne peut pas refuser de la faire. Avez-vous connu cet horrible esclavage du péché? Est-ce que le péché était le maître? Faisiez-vous les choses que vous haïssiez, et n’aviez-vous aucun pouvoir pour échapper à ce maître cruel? Que Dieu soit béni, nous pouvons reconnaître qu’il en était ainsi; et, Dieu soit béni, Il nous a apporté la délivrance alors que nous étions dans cet état. Quelle est cette forme de doctrine dans laquelle vous avez été instruits? N’était-ce pas la mort avec Christ comme notre baptême la représente? Y avez-vous obéi de coeur? L’identification avec Christ dans la mort, et, en Lui vivant d’entre les morts. Alors, voilà la réponse:

Verset 18: **«Mais ayant été affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice»**

Oui, c’est ainsi que vous avez changé de maître, par la mort; c’était le péché, c’est la justice; et tout cela c’est une grâce parfaite. Tandis que vous étiez sous la domination du péché, vous étiez libres quant à la justice; maintenant, serviteurs de la justice et libres de l’esclavage du péché. Le péché et la justice sont vus comme deux maîtres. Le chrétien est parfaitement libre par rapport à l’ancien tyran. **«Livrez maintenant** **vos membres comme esclaves à la justice pour la sainteté.»** (v. 19.)

Il est tout à fait vrai que l’homme a utilisé la loi que Dieu avait donnée pour montrer sa culpabilité, dans le but d’établir sa propre justice. Et d’autres peuvent abuser de la grâce de Dieu pour justifier le péché. Pourtant il est tout à fait clair que le but du Saint Esprit en développant ces vérités de la grâce infinie, c’est que nous puissions, étant vivants pour Dieu, livrer maintenant nos membres comme esclaves à la justice, pour la sainteté.

Verset 20-21: **«Car lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l’égard de la justice. Quel fruit donc aviez-vous alors des choses dont maintenant vous avez honte? car la fin de ces choses est la mort.»**

Voilà quel était notre état: esclaves du péché. Oh, quelle honte profonde sur nous à cause de tous les terribles fruits de cet esclavage. quel changement ensuite!

Verset 22: **«Mais maintenant, ayant été affranchis du péché et asservis à Dieu, vous avez votre fruit dans la sainteté et pour fin la vie éternelle.»**

Remarquons soigneusement qu’ici il n’y a pas la moindre idée qu’il puisse y avoir une amélioration de notre nature pécheresse, ou que cette nature puisse parvenir à la perfection. Non, la mort n’est pas une amélioration. Mais la plus grande erreur concernant ce chapitre, est de supposer que l’affranchissement du péché est une chose à atteindre. Il a été obtenu par la mort, la mort de Christ, et non par nos efforts. Et nous tenir comme morts avec Lui, ce n’est pas une chose à atteindre. Ce n’est pas en servant Dieu que nous sommes libérés du péché; ce serait le résultat des mérites de l’homme. N’est-ce pas exactement le contraire? Lisez soigneusement les mots: **«Mais maintenant, ayant été affranchis** **du péché et asservis à Dieu, vous avez votre fruit dans la sainteté,** etc.»

Ainsi tout chrétien est libéré du péché, et **«ayant été affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice»** (v. 18.) Il n’est pas dit:Vous êtes devenus asservis à la justice et alors vous avez été affranchisdu péché. Il ne peut y avoir aucun véritable fruit en sainteté tant quenous n’avons pas été affranchis du péché. Ces grandes vérités nous occuperont,si le Seigneur le permet dans le chapitre 7. En attendant, cesont des faits, vrais et solennels! **«Car les gages du péché, c’est la mort; mais le don de grâce de Dieu, c’est la vie éternelle dans le christ Jésus, notre Seigneur.»** (v. 23.) Quel don! Oh! qu’ils sont peunombreux ceux qui croient cela! Nous n’avons rien fait pour méritercela, sinon ce ne serait pas le don de Dieu.

# CHAPITRE 7

Nous arrivons maintenant au détail de ce dont nous avons été délivrés, tel que cela nous a été présenté au chapitre 6. Et il est impossible de comprendre ce chapitre si nous ne voyons pas cet ordre. La vérité du chapitre 6 doit être parfaitement comprise avant que nous essayions de comprendre le chapitre 7. L’apôtre avait dit: **«Car le péché ne dominera** **pas sur vous, parce que vous n’êtes pas sous la loi, mais sous** **la grâce.»** (6:14.) C’est un principe très important, et l’apôtre explique maintenant comment nous (c’est-à-dire ceux qui étaient dominés) avons été délivrés. Il décrit alors la situation d’une âme vivifiée qui est sous la loi avant sa délivrance. Il fait cela d’une manière complète et finalement il reprend avec joie le sujet de la délivrance et nous amène ainsi au chapitre 8.

Tout d’abord, comment ceux qui étaient assujettis à la loi, en ont-ils été délivrés? **«Ignorez-vous, frères, (car je parle à gens qui entendent** **ce que c’est que la loi,) que la loi a autorité sur l’homme aussi** **longtemps qu’il vit?»** (v. 1.) Ce fait montre l’importance de la vérité qui a déjà été exposée — l’identification avec la mort de Christ; nous tenir comme morts avec Lui et vivants à Dieu. Car si ceux qui étaient une fois vivants sous la loi étaient toujours vivants sous elle, ils seraient tenus de l’accomplir dans ses moindres détails, ou alors elle les maudirait. Dans ce cas, le christianisme serait sans valeur. L’homme serait toujours sous la malédiction. La loi domine sur un homme aussi longtemps qu’il vit. Sa responsabilité à l’égard de la loi ne se termine que par la mort. La loi qui concerne le mariage prouve cela: la mort seule dissout le lien de responsabilité. Tant que le mari vit, la femme ne peut pas être mariée à un autre. Elle serait adultère. Ceci était évident pour tous ceux qui connaissaient la loi.

De la même manière, le croyant ne peut pas, pour ainsi dire, avoir deux maris. Il ne peut pas être vivant dans la chair, marié avec la loi (sous la loi), et être aussi marié avec Christ. Sans doute les hommes disent qu’il doit en être ainsi, que vous devez avoir et la loi et Christ; mais nous ne sommes pas en train d’expliquer ce que les hommes disent, mais ce que la Parole dit. Dieu nous dit que nous ne pouvons pas avoir Christ et la loi. Et de même qu’une épouse n’est libérée de son premier mari que par la mort, ainsi nous ne pouvons être délivrés de notre premier mari, le principe de la loi, que par la mort. Il est vrai que nous ne sommes pas réellement morts, c’est Christ qui est mort, cependant remarquez l’importance de la vérité que nous avons apprise dans le chapitre 6: nous tenir nous-mêmes comme morts, identifiés avec Christ dans la mort. Seulement ici les choses sont vues tout d’abord dans leur implication quant à la loi.

Verset 4: **«C’est pourquoi, mes frères, vous aussi, vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ, pour être à un autre, à celui qui est ressuscité d’entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu.»** Ainsi, ils étaient autant morts à la loi par le corps deChrist que s’ils étaient réellement morts. Ils échappent à sa dominationet passent à un état entièrement nouveau. Ils n’ont plus rien à faire avecl’ancien mari; mais ils accèdent à une nouvelle relation, mariés à un

nouveau mari, à Celui qui est ressuscité d’entre les morts, qui est Christ.

Des gens réputés ne vous diront-ils pas que d’être mort à la loi, de n’avoir plus rien à faire avec elle, ni elle avec vous, c’est de l’antinomianisme? cela pourrait vous conduire à porter du fruit pour le péché. Ce serait terrible, disent-ils. Mais qu’est-ce que Dieu répond à cela? Il dit que tout cela c’est **«afin que nous portions du fruit pour Dieu.»** C’est parfaitement en harmonie avec ce qui a été présenté plus haut. **«Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n’êtes pas** **sous la loi, mais sous la grâce.»** Être sous la loi, c’est être sous sa malédiction, car tous sont pécheurs (chapitre 3.) Mais maintenant nous sommes un avec le Christ ressuscité, tous nos péchés sont pardonnés, le péché est jugé, afin que nous puissions porter du fruit pour Dieu.

Verset 5: **«Car, quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres pour porter du fruit pour la mort.»** Ce verset indique le caractère de l’enseignementqui suit. Vous ne pouvez pas dire: Lorsque nous étions dansla chair, avant d’avoir été délivré de cet état. Vous ne pouvez pas dire:Lorsque nous étions à Londres, avant d’avoir quitté cette ville. C’esttrès important de comprendre cela. On demande souvent: Est-ce quecette partie du chapitre 7 est l’expérience normale du chrétien? Certainementpas, car il ne dirait pas: **«Quand nous étions dans la chair.»** Cependant c’est, comme nous le verrons bientôt, l’expérience quebeaucoup de chrétiens, sinon tous, ont faite. On dit aussi que c’est l’expériencedes inconvertis. Cela ne peut pas l’être non plus; car ils nepeuvent pas prendre **«plaisir à la loi de Dieu selon l’homme intérieur»** (v. 22.) C’est bien évidemment l’expérience d’une âme vivifiée,née de Dieu, ayant une nouvelle nature qui se réjouit dans la loi de Dieuselon l’homme intérieur; mais c’est quelqu’un qui est toujours sous laloi, et qui n’a pas encore appris ce qu’est la délivrance par la mort.

Il serait juste de dire que l’expérience décrite du verset 5 au verset 24 est l’expérience désolante de toute personne née de Dieu, lorsqu’elle est placée sous la loi. Et lorsque nous nous souvenons combien de chrétiens sont dans cette situation, ce n’est pas étonnant que beaucoup soient si malheureux. Il faut alors que nous comprenions que les mots: **«quand nous étions dans la chair»** veulent dire: lorsque nous étions avec notre premier mari, la loi. La loi ne peut s’appliquer qu’à quelqu’un de vivant. Elle considère l’homme comme vivant dans la chair et peut alors lui donner des commandements et réclamer son obéissance. Dès qu’il est mort, tous les commandements et les exigences de la loi cessent. Vous ne pouvez pas dire à un homme mort d’aimer, soit Dieu, soit son prochain; mais s’il est vivant dans une nature qui ne peut que pécher, le commandement ne peut qu’amener la transgression. La loi peut réclamer de la justice; mais comme l’homme n’était pas juste, mais coupable, elle est donc devenue un ministère de jugement et de mort. Cependant, la position chrétienne est celle-ci: se tenir comme mort dans la chair et vivant pour Dieu. Une vie entièrement nouvelle pour Dieu. Tout ce sujet sera beaucoup plus simple à comprendre si nous distinguons bien ces deux choses: l’ancienne vie ou vieille nature, appelée la chair— le terrain sur lequel l’homme a été testé sous la loi; et la nouvelle vie ou nouvelle nature, que le croyant possède, qui est réellement la vie éternelle du Christ ressuscité. Nous avons vu comment nous avons été délivrés de l’esclavage du péché en étant morts à l’une et vivants dans l’autre. Ce n’est pas que le péché ait été éradiqué, mais nous sommes morts en ce qui le concerne.

Verset 6: Maintenant il s’agit du même principe de la mort et de la vie de résurrection en Christ, appliqué à la question de la loi. Ce n’est pas que la loi soit morte, ou abolie en elle-même, mais nous sommes morts en ce qui la concerne: **«mais maintenant nous avons été déliés** **de la loi, étantmorts dans ce en quoi nous étions tenus, en sorte que** **nous servions en nouveauté d’esprit, et non pas en vieillesse de lettre.»**

La loi a produit cette expérience vraiment misérable, mais maintenant nous sommes délivrés de la loi. Pouvez-vous dire cela en vérité? C’est très important d’avoir réglé cette question avant d’examiner l’état misérable dont nous avons été délivrés. Par la mort et la résurrection de Christ, nous ne sommes pas seulement entièrement justifiés de nos péchés, mais nous avons passé d’un état de péché et de mort à un état entièrement nouveau; oui, une nouvelle création de vie et de justice — de ce que nous *étions* à ce que Christ *est.* Nous étions avec Adam dans le péché et la mort; maintenant, nous sommes unis, un avec Christ en résurrection, là où Il est et ce qu’Il est. **«Comme Il est, Lui, nous sommes,** **nous aussi, dans ce monde.»** (1 Jean 4:17.) Sa vie elle-même nous est communiquée. Ce fait est aussi réel pour notre foi maintenant qu’il le sera bientôt pour notre vue. Une nouvelle création dans le Christ Jésus.

Il faut voir que c’est une entière, complète justification des péchés et du péché, et une délivrance de toutes les exigences de la loi. Nous posons encore une fois la question: Êtes-vous délivré de cette manière? Il doit y avoir cette entière délivrance pour pouvoir servir en nouveauté de vie. Êtes-vous passé ainsi de la chair, l’état en Adam, à Christ? Pouvez- vous dire: Oui, maintenant tout est Christ? Peut-être dites-vous: la chair est toujours là, et c’est le péché? C’est vrai. Et la loi est toujours là. Tout à fait vrai. Et j’ai péché. Oui, c’est vrai aussi. Mais pourquoi Christ est-Il mort? Est-ce que ce n’était pas à la fois pour vos péchés et pour le péché? Et maintenant, péchez-vous ou êtes-vous délivré du péché? Mais nous allons voir tout ceci de manière plus explicite dans le chapitre 8. Nous insistons seulement sur ce point: c’est une âme délivrée qui peut comprendre l’horrible expérience décrite dans ce qui suit. L’inconverti ou le Pharisien qui se fait des illusions sur son compte ne sait rien de cette expérience amère. C’est alors même que la nature nouvelle et sainte a été implantée, et avec elle le désir profond de l’âme de connaître une vraie sainteté, qu’elle découvre qu’il n’y a aucune puissance dans la chair pour faire ce que nous avons le profond désir de faire. Oui, la loi du péché et de la mort est comme un tyran, et il n’y a aucun pouvoir d’y échapper. Et plus nous essayons de garder la loi, qui est adressée à des hommes vivant dans la chair, plus grand est le désespoir de faire les choses mêmes dont la nouvelle nature sainte a horreur. Oui, ce qui ne troublerait pas un inconverti, quelqu’un qui n’est pas né de Dieu, remplit l’âme vivifiée d’une immense détresse.

Est-ce votre état? Si vous êtes vivifié et sous la loi, nous sommes sûrs que c’est votre cas dans une mesure. Oh! que d’efforts et d’excitation aujourd’hui pour masquer cette détresse qui est la vôtre et vous aider à l’oublier. Mais, ne désespérez pas; nous croyons que tous ceux qui sont nés de Dieu passent plus ou moins par là; et souvent ceux qui sont le plus éprouvés sont ceux qui sont choisis pour glorifier Dieu davantage. Nous ne doutons pas que ceux qui font de cette expérience celle d’un pécheur inconverti de même que ceux qui d’un autre côté en font l’expérience *normale* d’un chrétien ne comprennent ni les uns ni les autres la portée de ce chapitre. Examinons-le soigneusement.

Verset 7: Si nous sommes laissés à nous-mêmes, même si nous avons la vie nouvelle, la nouvelle nature, sainte, implantée, nous nous tournons naturellement vers la loi, et nous nous plaçons sous son autorité. C’est toujours le cas lorsque le Saint Esprit n’est pas connu. Et il est remarquable, dans ces versets que le Saint Esprit ne soit pas nommé une seule fois. Comme nous l’avons dit, il y en a quelques-uns qui ne passent pas par cette expérience; et ceux qui ont été délivrés peuvent regarder en arrière et voir le grand profit qui est résulté de cet exercice de coeur.

Donc, la première chose que nous apprenons est celle-ci: la loi n’est pas péché; c’est par elle que nous apprenons ce qu’est le péché. La loi a trouvé la racine. **«Je n’eusse pas eu conscience de la convoitise, si** **la loi n’eût dit: Tu ne convoiteras point.»** Lorsque la nouvelle nature a été donnée, on a senti la spiritualité de la loi. Un homme sans la nouvelle nature dirait: La convoitise n’est pas péché, si vous ne commettez pas le péché de transgression. Mais lorsque la loi atteint la conscience, elle détecte la convoitise, et je dis: Voilà, c’est cela le péché. Oui, la convoitise même est péché; c’est-à-dire, la nature est péché.

Verset 8. Et cette nature, étant péché, trouve une occasion par le commandement pour produire en moi toutes sortes de désirs pour ce qui est défendu. **«Car sans la loi le péché est mort;»** il était inactif. Défendez à un enfant d’aller au jardin, immédiatement il a envie d’y aller; et, si sa volonté l’y pousse, il y ira. Non seulement la nature peut être inactive, mais:

Verset 9: **«Or moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus.»**

Vous ne rencontrez jamais quelqu’un, avant qu’il soit vivifié, qui ne pense pas qu’il est vivant, qu’il peut continuer comme cela et vivre. Oui, dit-il, je pensais que j’étais vivant sans la loi auparavant. Demandez à un homme naturel: Êtes-vous sauvé? Il répondra: Je ne sais pas; j’espère: je fréquente un lieu de culte, et j’agis du mieux que je peux, et j’espère qu’à la fin je serai au ciel. Oh, oui, dit-il, je suis vivant. La pensée qu’il est perdu ne lui vient pas à l’esprit. Il n'a pas le moindre idée de la nécessité d’un Substitut sur la croix. Et lorsque vous essayez d’interroger, même des chrétiens professants, vous recevrez une réponse semblable alors que vous vous y attendez le moins.

Au moment où une âme est née de Dieu, tout change. Comment cela se fait-il, dit-il, j’ai une nature qui désire exactement ce que Dieu interdit? Il se tourne vers la lettre de la loi de Dieu, et il meurt à tout espoir d’être dans la chair ce qu’il pensait être: **«et moi je mourus»**. Oui, nous avons ici la mort du vieux «moi» et elle est difficile. Il désire la sainteté, se tourne vers les commandements ordonnés en vue de la vie: si un homme les pratique, il vivra (voyez Ézéchiel 20:11), mais il découvre qu’ils sont pour la mort. Il découvre que le péché domine et qu’il utilise ce commandement même pour le tuer. N’oubliez pas que cela se passe **«quand nous étions dans la chair»** (v. 5.) Combien le dernier espoir de quelque chose de bon dans la chair nous a été enlevé!

Versets 12-13. La loi était de Dieu; elle n’était ni mauvaise, ni péché; elle était sainte, et juste, et bonne. Elle n’était pas la mort pour moi, mais péché, pour que le péché paraisse péché. Oh, découvrir que moi, ma nature comme enfant d’Adam, n’est que péché, et que ce péché, par le commandement, était devenue excessivement pécheur!

Verset 14-16. Mais cela va plus loin: **«Car nous savons que la loi est spirituelle: mais moi je suis charnel, vendu au péché»**. Oui, laloi, et cela est juste, demande la justice. Et qu’est-ce que je trouve enmoi? **«je suis charnel, vendu au péché»**. Connaissez-vous cela?L’avez-vous appris comme un esclave du péché, absolument impuissant?Voilà tout ce qu’est le vieux «moi», la chair. Je hais les chosesque je fais; je trouve que je n’ai aucun pouvoir pour faire ce que jeveux; et en même temps je reconnais que la loi est bonne, et qu’elle neréclame de moi que des choses bonnes.

Verset 17. **«Or maintenant, ce n’est plus moi qui fais cela, mais c’est le péché qui habite en moi.»** Quelle découverte! J’apprends qu’ily a une nature, le péché, qui est en moi, et pourtant je puis la considérercomme distincte de moi, le nouveau «moi». Bien, dis-je, qu’y a-t-ildonc alors dans cette vieille nature, le vieux «moi»? Il n’y a rien de bonen moi, c’est-à-dire en ma chair, ma vieille nature.

Verset 18. **«Car je sais qu’en moi, c’est-à-dire en ma chair, il n’habite point de bien; car le vouloir est avec moi, mais accomplir le bien, cela je ne le trouve pas.»**

Voici quelque chose de très humiliant: ne trouver en moi, en tant que fils d’Adam, absolument aucun pouvoir pour faire le bien — c’est même tout le contraire. **«Car le bien que je veux, je ne le pratique** **pas; mais le mal que je ne veux pas, je le fais.»** (v. 19.) Voilà le vrai caractère de la vieille nature, même quand la nouvelle nature désire faire le bien, et être sainte—oui, la nouvelle nature est sainte puisqu’elle est née de Dieu. Ainsi ce n’est pas la nouvelle nature, le nouveau «moi» qui fait le mal, comme la vieille nature fait exactement ce que la nouvelle nature condamne.

Verset 20. **«Or si ce que je ne veux pas, moi, — je le pratique, ce n’est plus moi qui l’accomplis,»**— plus ce que je suis, une nouvellecréature —**«mais c’est le péché qui habite en moi.»** Il y a donc deuxprincipes, ou deux natures dans l’homme qui est né de Dieu. Le principede la vieille nature déchue est appelé une loi.

Verset 21. **«Je trouve donc cette loi pour moi qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi.»** Voici donc le principe déterminé dela vieille nature — **«moi qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi.»** Oui, dites-vous, c’est exactement ce que j’ai découvert àmon profond chagrin; cela m’a même fait conclure que je ne puis pasêtre né de Dieu. Ceux qui ne sont pas nés de Dieu ne se trouvent jamaismoitié aussi mauvais que vous ne vous trouvez vous-même dans votrevieille nature. Mais les paroles suivantes prouvent que vous êtes né deDieu—c’est-à-dire que vous avez un nouveau «moi», une nouvelle nature: **«Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l’homme intérieur;»** (v. 22.) Certainement ceci prouve, sans aucun doute, qu’il y adeux natures; car comment la vieille nature, qui est péché, pourrait-elleprendre plaisir à la loi de Dieu? Mais c’est ainsi. **«Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l’homme intérieur.»** Bien, dites-vous, on diraitune contradiction. C’est exactement ce que sont les deux natures,l’une vis-à-vis de l’autre; oui, en contradiction directe avec cet hommeintérieur qui prend plaisir à la loi de Dieu. Voici ce qui est dit:

Verset 23. **«Mais je vois dansmes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres.»** Ainsi, nier qu’il y a deuxnatures dans un homme né de nouveau, c’est nier l’enseignement évidentde la Parole de Dieu. Jésus n’a-t-Il pas dit: **«Ce qui est né de la chair est chair; et ce qui est né de l’Esprit est esprit.»** (Jean 3:6)?Ainsi c’est une naissance entièrement nouvelle, une nature entièrementnouvelle, une création entièrement nouvelle que ce qui est de l’Espritet est esprit. Ce qui est né d’une chair, ou nature, pécheresse *est*, et demeurece qu’il est — chair ou péché. Et ici, nous lisons que si noussommes sous la loi — c’est-à-dire, si nous sommes sur le terrain de lachair, comptant sur la loi pour son amélioration, comme des milliers degens — alors nous découvrons, dans le combat entre les deux natures,que je suis rendu **«captif de la loi du péché qui existe dans mes membres.»**. C’est un fait terrible, mais l’entière méchanceté de notre vieillenature doit être apprise pratiquement si nous ne croyons pas ce queDieu en dit. Mais si tout cela est vrai, un homme né de Dieu, sous la loi,ne sachant rien de la distinction entre les deux natures, doit être extrêmementmisérable, s’il est sincère, et il doit aspirer à une vie de saintetéet de justice. C’est exactement ce que nous trouvons maintenant.

Verset 24. **«Misérable homme que je suis.»** Ce n’est plus: qui m’aidera à améliorer ma chair? Mais, **«qui me délivrera de ce corps** **de mort?»** Oui, le «moi», le vieil homme, ce corps de mort, doit être abandonné. Il nous faut un Libérateur, et ce Libérateur c’est Christ.

Verset 25. **«Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur.»** Peu de mots, mais quelle libération, quelle victoire glorieuse!Lorsque je suis arrivé à la découverte de mon impuissance complète, etde la méchanceté incurable de ma vieille nature, mes yeux sont maintenanttournés vers Christ en haut, et le coeur s’élargit dans la parfaitejoie de la reconnaissance. La délivrance sera expliquée plus à fond dansle chapitre suivant.

Il y a une erreur qui est souvent faite ici, et contre laquelle nous désirons vous mettre en garde. On dit souvent, ou on insinue que ce que nous avons vu sur la vieille nature, la chair, la loi du péché dans les membres, est tout à fait juste en ce qui concerne un croyant, avant qu’il n’ait la délivrance, mais que, ensuite, *elle* (sa vieille nature) est changée, ou cesse d’exister — en tout cas qu’elle est beaucoup améliorée, et sanctifiée soudainement ou graduellement, etc., et qu’il n’y a plus de vieille nature laissée dans les croyants délivrés ou sanctifiés. Est-ce que c’est vrai ou non? Les paroles qui suivent, *après* notre délivrance et notre action de grâce, règlent cette importante question.

Verset 25. **«Ainsi donc moi-même, de l’entendement** (ou du nouvel homme) **je sers la loi de Dieu; mais de la chair (**la vieille nature), **la** **loi du péché.»** Nous ne sommes plus sur le terrain de la chair, comme vivant sous la loi, cherchant à améliorer la chair — nous ne sommes plus dans la chair. Mais la chair reste dans le croyant délivré, cela nous est montré de la manière la plus forte possible dans la personne même qui, par son nouvel esprit, sa nouvelle nature, sert la loi de Dieu. Mais la chair, et la loi du péché, demeurent encore en moi. Nous pouvons ergoter, et raisonner, et tourner cela en ridicule, mais nous avons ici la vérité de l’Écriture, et ce que tout croyant sait être vrai. C’est pourquoi nous avons besoin d’être gardés, sans reproche, esprit, âme et corps. (1

Thes. 5:23.)

Placez la vieille nature sous la loi, essayez d’y trouver quelque bien, et immédiatement nous ferons l’expérience décrite ici. Une question encore avant de quitter ce sujet. Comment se fait-il que tant de chrétiens font cette expérience? Simplement parce que, quoique nés de Dieu, ils sont placés sous la loi par le moyen de faux enseignements, ou d’enseignements déficients, et ils n’ont jamais connu le vrai caractère de la délivrance. Voyons maintenant, dans le passage suivant ce qu’est la délivrance.

# CHAPITRE 8

Verset 1. **«Il n’y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus.»** Quelle merveilleuse déclaration!Ce n’est pas à proprement parler la question de ce que sera la justificationdu croyant lorsqu’il sera manifesté devant le tribunal de Christ,mais **«maintenant»** *il n’y a rien qui condamne* ceux qui sont dans leChrist Jésus. Si je me considère moi-même dans la chair, c’est: **«Misérable homme que je suis,»** si je considère ce que je suis dans le ChristJésus, **«il n’y a maintenant aucune condamnation»**. Mort à tout ceque je suis comme enfant d’Adam—mort au péché, mort à la loi, maisvivant à Dieu dans le Christ Jésus. Ainsi, étant dans un Autre, et pourun Autre, pour le Christ Jésus ressuscité d’entre les morts, ce n’est passeulement pour porter du fruit pour Dieu, mais **«il n’y a donc maintenant aucune condamnation»** Est-ce que vous vous appropriez cela?Y a-t-il une condamnation possible pour ce Christ ressuscité dans lagloire de Dieu? Donc, si vous êtes en Lui, comment pourrait-il y avoirune condamnation pour vous?

Nous voulons nous arrêter sur le verset 1 et insister sur ce sujet, car il est le fondement même de la délivrance. Pas une âme ne peut connaître de réelle délivrance du pouvoir du péché si elle n’a pas d’abord eu connaissance de la faveur sans nuages de Dieu en Christ. Que c’est merveilleux, après un tel chapitre qui parle d’une expérience amère, lorsqu’on est arrivé à la fin de tout espoir de bien en soi-même et en sa vieille nature, de découvrir que, étant morts avec Christ et vivants d’entre les morts en Christ, nous sommes dans la parfaite faveur de Dieu, sans condamnation! Quelle parfaite paix! Rien ne nous trouble, rien ne nous condamne. Et c’est Dieu qui prononce ces mots **«Aucune condamnation»**

Cher jeune croyant, est-ce le solide fondement sur lequel, et en lequel, vous êtes établis? Alors nous allons considérer le:

Verset 2. **«Car la loi de l’Esprit de vie dans le christ Jésus, m’a affranchi de la loi du péché et de la mort»**. Nous avons vu la terribleloi du péché, son pouvoir; et ne l’avons-nous pas aussi connue et sentie?Mais quelle est cette nouvelle loi, ou pouvoir, ou principe? Est-cele pouvoir de ma nouvelle nature qui est née de Dieu? Non, quoique,comme tel, je me réjouisse dans la loi de Dieu; mais cela ne m’a pasrendu libre de la loi du péché, comme nous l’avons vu. Mais cette loicile peut— la loi de l’Esprit de vie dans le Christ Jésus. C’est Dieu leSaint Esprit habitant en nous; maintenant ce n’est pas la mort, maisl’Esprit de vie. Ainsi, comme nous l’avons vu, nous avons une vie justifiée.Maintenant, nous avons la puissance: la loi de l’Esprit de vie.Ailleurs, nous apprenons que la vie que nous avons maintenant est éternelleet que l’Esprit est éternel. Par conséquent, la puissance que nousavons est éternelle. Nous avons vu que la chair, ou le péché, est toujoursen nous: ce qui est né de la chair; mais ici c’est la délivrance de sa puissance: affranchi de la loi du péché et de la mort; affranchi par une puissance infinie, éternelle, la loi de l’Esprit de vie. Ce n’est pas «m’affranchira», mais **«m’a affranchi»**. Notre vieille nature pécheresse est si terriblement dépravée que, bien que je sois né de Dieu, que je me réjouisse dans la loi de Dieu et que je cherche à la garder, la loi du péché dans mes membres m’a pourtant rendu captif. N’est-ce pas ce qui s’est passé? Mais maintenant, nous sommes délivrés de sa puissance, par une plus grande puissance: la loi de l’Esprit de vie dans le Christ Jésus. Oh que nous ayons plus de foi simple en la Parole de Dieu; oui, et aussi dans le Saint Esprit qui habite en nous! Ce verset résume tout le chapitre 6. C’est le principe de nous reconnaître comme morts au péché, et vivants à Dieu en Jésus Christ, principe appliqué par la puissance du Saint Esprit.

Pourtant, bien des jeunes lecteurs peuvent connaître les difficultés décrites dans le chapitre 7, en faisant l’expérience de la complète méchanceté de la chair. Quelqu'un peut être amené à dire: «Je vois comment mes péchés m’ont été pardonnés; mais je découvre après cela que la vieille nature qui est en moi est entièrement mauvaise; je ne trouve aucune puissance pour essayer de garder la loi de Dieu, alors même que je désirais tant le faire; je découvre, avec surprise, une mauvaise nature, une loi de péché qui me gardais captif et que la loi que je désirais garder ne pouvait que me condamner; je découvre que ma nature même — le péché dans la chair — ne faisait que ce que je haïssais et que je condamnais. Comment donc pouvez-vous me dire qu’il n’y a *aucune* condamnation?» Le verset suivant nous donnera la réponse.

Verset 3-4. **«Car ce qui était impossible à la loi, en ce qu’elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l’Esprit.»** Voilàce que la loi ne pouvait pas faire, et ce que Dieu a fait. La loi ne pouvaitdélivrer ni de la culpabilité, ni du pouvoir du péché. Elle était faiblepour délivrer ou pour aider l’homme dans la chair, car la chair était péché;et si elle agissait sous la loi, elle ne pouvait que la transgresser,même dans quelqu’un de vivifié qui aspirait à la délivrance.

Maintenant une question se pose: Pour être délivré, faut-il saisir la vérité, ou simplement la connaître? La délivrance de l’Égypte répond à cette question. Comme le fait une âme vivifiée, ils crurent la parole de Dieu par Moïse et Aaron (Ex. 3:7-10; 4:31), et ils soupiraient après la délivrance (chapitre 5:1-3), et ils ont, pour ainsi dire, passé par Romains 7, dans les fours à briques de l’Égypte, et ont été plus misérables que jamais, et n’ont pas été délivrés du tout. Ensuite, est-ce que c’est une connaissance accrue, ou une compréhension plus grande qui les a délivrés? Est-ce que la connaissance des promesses d’Exode 6 les a délivrés? Est-ce que la connaissance approfondie de la faveur providentielle de Dieu les a délivrés dans les chapitres 7 à 11? Pas du tout. Ils ont été réellement délivrés sur le terrain de la rédemption, mais cela s’est fait par la puissance de Dieu.

Il n’y avait pas de pouvoir dans la sainte loi de Dieu pour délivrer; sa seule prérogative, c’était de condamner le coupable. Dans Romains 8:2, donc, nous avons la puissance qui m’a libéré de la loi du péché et de la mort. Au verset 3, nous avons l’incapacité de la loi à délivrer à cause de la faiblesse de la chair, et alors, comment Dieu a délivré, et quel est le terrain sur lequel la délivrance est opérée. Ce passage aussi répond à votre problème—comment se fait-il qu’il n’y ait aucune condamnation pour moi alors que je vois que ma chair est entièrement corrompue? **«Dieu a envoyé Son propre Fils»**. Au moment où tout avait failli pour délivrer de l’Égypte, l’agneau doit être pris et égorgé; l’Israélite, quoiqu’il ne soit pas encore délivré, était entièrement abrité par le sang. Ainsi, ici, le terrain de la délivrance est **«Dieu, ayant envoyé** **son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché,** (ou en sacrifice pour le péché) **a condamné le péché dans la chair»**. Il n’a pas seulement été livré pour nos iniquités et ressuscité pour notre justification, comme nous l’avons déjà vu; mais il s’agit de la mort expiatoire du Fils de Dieu envoyé pour le péché—la racine même. Ainsi maintenant, les péchés et le péché ayant été condamnés, jugés, il n’y a rien, absolument plus rien, à condamner. Ainsi, sur le terrain de l’œuvre expiatoire du Fils, l’Esprit de vie dans le Christ Jésus donne une complète délivrance. Et comme la délivrance de l’Égypte consistait à être transporté d’une condition d’esclavage dans une autre de liberté; ainsi, le croyant est, par l’Esprit de vie, transporté d’une condition appelée «dans la chair» à une autre condition appelée «en Christ»; le péché ayant été parfaitement jugé, par le Saint Fils de Dieu qui a été fait péché pour nous. Et ceci, non pas afin que nous continuions à être dans la servitude, mais que nous soyons libres, délivrés, que les justes exigences de la loi puissent être accomplies en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l’Esprit.

Auparavant les israëlites étaient en esclavage, maintenant ils étaient libres, délivrés pour servir l’Éternel. Nous aussi, après avoir été vivifiés, nous étions toujours dans l’esclavage de la chair, ou sous la loi. Maintenant nous avons appris que la chair est entièrement mauvaise, que nous sommes sans forces, et nous ne recherchons plus son amélioration. Nous ne sommes plus en elle (la chair) mais en Christ, rendus libres par l’Esprit. Nous devons maintenant marcher selon l’Esprit, et l’Esprit agira en nous selon Sa puissance, sur le terrain de l’oeuvre de Christ.

La chair est abandonnée par ceux qui **«ne marchent pas selon la chair»**. Ceux qui marchent **«par l’Esprit»** ont pris une autre position.Ils sont pour ainsi dire deux groupes différents.

Verset 5: **«Car ceux qui sont selon la chair ont leurs pensées aux choses de la chair; mais ceux qui sont selon l’Esprit, aux choses de l’Esprit;»**. L’une est la mort, l’autre est la vie. Et, de plus, **«la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas.»** (v. 7.) Il s’ensuit que ceux quine sont pas sur ce terrain, ceux qui sont dans la chair, ne peuvent plaireà Dieu.

Cher jeune lecteur, en êtes-vous arrivé à cette conclusion — que votre vieille nature, la chair, le péché, est absolument incapable de plaire à Dieu? C’est une racine qui ne produit que du mal, quels que soient les efforts que vous faites pour l’améliorer. Elle n’est qu'**«inimitié**» contre Dieu. N’écoutez pas cette abominable opinion qui prétend que la convoitise n’est pas le péché, à moins qu’elle ne se traduise par un acte. Le péché est la véritable racine de la convoitise, comme nous le voyons dans le chapitre 7:8. Non, cette racine a dû être jugée, et le sacrifice infini a été pour le péché. **«Celui qui n’a pas connu le péché, il l’a fait** **péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui»** (2 Cor. 5:21.) Ce n’est que sur cette base que nous sommes délivrés de la culpabilité et de la condamnation méritée par notre péché, par la chair; et sur cette base, nous ne sommes plus dans la chair, mais dans l’Esprit. Maintenant se pose une question très intéressante. Quand, et comment pouvons-nous conclure, ou savoir, que nous ne sommes pas dans la chair, mais dans l’Esprit? C’est une question très importante tant pour les jeunes croyants que pour les croyants âgés. Considérons la soigneusement.

Il n’y a aucun doute, en effet: **«étant assuré de ceci même, que celui qui a commencé en vous une bonne oeuvre, l’achèvera jusqu’au jour de Jésus Christ»** (Phil. 1:6.) Pourtant il y a différentes étapes dutravail de Dieu dans l’âme, comme nous en avons vu le type dans la rédemptiond’Israël.

Verset 9. Ce verset va répondre à la question importante: Quand pouvons-nous être sûrs que nous ne sommes pas dans la chair, mais dans l’Esprit? **«Or vous n’êtes pas dans la chair,mais dans l’Esprit, si du** **moins l’Esprit de Dieu habite en vous»**. Donc, clairement, si l’Esprit de Dieu habite en vous, vous pouvez être tranquille que vous n’êtes pas dans la chair. Y a-t-il donc, une étape distincte, entre la vivification, ou nouvelle naissance d’une âme, et l’habitation de l’Esprit de Dieu en nous? Qu’elle soit courte ou longue, l’Écriture confirme ce fait dans tous les cas: dans le cas de Corneille et de sa maison, aussi bien que dans les chrétiens baptisés de Samarie qui n’avaient pas reçu l’Esprit Saint avant que les apôtres n’arrivent de Jérusalem.

Corneille était évidemment une âme vivifiée, ainsi que toute sa maison (Actes 10:2), mais ils n’étaient pas délivrés, et ainsi il était dans la chair jusqu’à ce que la Parole lui parvienne avec la puissance de l’Esprit Saint, puis ensuite l’Esprit Saint Lui-même (Verset 44.) Voilà donc la question: **«Avez-vous reçu l’Esprit Saint»**? Sinon, quoique vivifiés, vous êtes toujours dans la chair, recherchant son amélioration — et ce peut être par des oeuvres de loi. Corneille ne pouvait pas être appelé chrétien avant d’avoir reçu le Saint Esprit; et vous non plus, dans le plein sens du mot, avant d’avoir reçu l’Esprit, **«si quelqu’un n’a pas l’Esprit de Christ, celui-là n’est pas de Lui.»**

L’autre jour nous avons rencontré un monsieur âgé reconnaissant qu’il avait été en «Égypte» pendant trente ans. Où êtes-vous, lecteur, en esclavage ou délivré?—dans la chair ou dans l’Esprit? Ce n’est pas une question avec laquelle on puisse plaisanter.

Verset 10. Ceci ne veut pas dire que le péché soit éradiqué ou que la mauvaise nature soit améliorée. **«Mais si Christ est en vous, le corps** **est bien mort à cause du péché»**. Si la doctrine du perfectionnement de la chair était vraie, le corps ne pourrait ni être mort, ni mourir, car la mort est venue par le péché. Nous voyons l’effet du péché dans le corps: la mort. **«Mais l’Esprit est vie à cause de la justice.»** Il y a la mort, à cause du péché; il y a la vie à cause de la justice—pas la nôtre, mais la justice de Dieu rendue parfaite par la mort de Son Fils pour nous.

Le corps doit-il donc rester mort à cause du péché? Non! Verset 11: **«Et si l’Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d’entre les morts habite** **en vous, celui qui a ressuscité le Christ d’entre les morts vivifiera** **vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en** **vous.»** Que la victoire de Christ est complète! La rédemption de nos corps est donc certaine. L’Esprit de Dieu habite-t-Il en nous? Alors la résurrection de nos corps mortels est certaine.

Donc, nous ne sommes pas dans la chair, quoiqu’elle soit en nous; mais nous ne lui sommes pas débiteurs, pour devoir vivre selon elle. La fin du péché, de la chair, c’est la mort. Elle est toujours prête à agir dans le corps, nous le découvrons avec douleur. **«Mais si par l’Esprit vous** **faites mourir les actions du corps, vous vivrez.»** (v. 13.) Si notre vieille nature n’était pas laissée là, prête à agir, nous n’aurions pas besoin de faire mourir les actions du corps. Ce n’est pas mortifier le corps, mais les actions du corps. La grande chose que nous devons voir, c’est que c’est par l’Esprit. C’est exprimé plus complètement en Galates 5:16-25.

Verset 14: **«Car tous ceux qui sont conduits par l’Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu.»** Jésus a dit: **«Or l’esclave ne demeure pas dans la maison pour toujours; le fils y demeure pour toujours»** (Jean 8:35.) Nous ne sommes pas dans l’esclavage, mais dans la merveilleuseliberté et dans les privilèges du Fils. Son premier message,par l’intermédiaire de Marie, après la résurrection n’a-t-il pas été: **«Va vers mes frères, et dis-leur: Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu.»** (Jean 20:17.) **«Voyez de quel amour le Père nous a fait don, que nous soyons appelés enfants de Dieu;»** (1 Jean 3: 1.)

Et quelle est la preuve de tout cela? **«Car tous ceux qui sont conduits par l’Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu.»** Il est dit aussi:

**«Mais si vous êtes conduits par l’Esprit, vous n’êtes pas sous la loi.»** (Gal. 5:18.) Assurément l’Esprit ne peut pas nous conduire sous le ministèrede la loi qui est abolie (Voyez 2 Corinthiens 3:7-18.) Commenous l’avons vu tout le long de cette épître, pour un croyant, être placésous la loi, ou être conduit par elle, c’est être sous un ministère de mortet de malédiction. L’Esprit veut toujours nous conduire à voir la gloiredu Seigneur et à être changés en la même gloire. L’Esprit donne la liberté,pas l’esclavage. Quelle est votre part—la liberté des enfants deDieu ou l’asservissement du serviteur, de l’esclave? Les fils ne redeviennentpas esclaves, ils ne cessent pas d’être fils.

Verset 15. **«Car vous n’avez pas reçu un esprit de servitude pour être derechef** (de nouveau) **dans la crainte, mais vous avez reçu l’Esprit d’adoption, par lequel nous crions: Abba, Père!»** Un filspeut-il cesser d’être fils? Le Christ, le Fils, peut-il cesser d’être Fils? NeL’avons-nous pas entendu dire de Sa bouche que Dieu est notre Pèrecomme Il est Son Père? Cette relation ne peut jamais changer, jamaiscesser d’être. Oh! que sont immenses les richesses de Sa grâce! Nousqui sommes conscients que nous ne méritions que Son éternelle colère,nous sommes amenés dans une telle relation immuable: fils de Dieu.Un seul esprit avec le Fils. Il n’y a plus ni servitude, ni crainte, maisl’Esprit d’adoption. Par Lui crions-nous, comme des pécheurs éloignésde Dieu: Aie pitié de nous? Non mais: Abba, Père. Et, remarquez-le,c’est cela le témoignage particulier de l’Esprit.

Versets 16-17. **«L’Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu; et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers; héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui.»** Oui, les deux grands faits dont l’Esprit rendtémoignage sont ceux-ci: dans ce passage, de notre état qui demeureraà toujours de fils et d’héritiers; et dans Hébreux 10, Il rend témoignageque nous sommes rendus parfaits pour toujours, continuellement, par leseul sacrifice de Christ, de sorte que Dieu ne se souviendra plus de nospéchés. Rien n’est plus fréquemment nié ou tout au moins mis en doute,que ces deux *faits* bénis.

Oui, c’est un fait que nous, si nous sommes croyants, nous sommes rendus parfaits à perpétuité. Et c’est aussi un fait que nous sommes cohéritiers de Christ. L’Esprit en rend témoignage. Et, remarquez-le, si nous sommes cohéritiers de toute la gloire future de Jésus — Fils de l’homme — ne négligez pas ces quelques mots: **«Si du moins nous** **souffrons avec Lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec Lui.»** Dans toute l’histoire des Actes, nous voyons que cela a été le cas. Le monde, et spécialement sa partie religieuse, haïssait les disciples de Christ, comme ils haïssaient le Seigneur. Et ils souffraient avec Lui. Comment se fait-il qu’il n’en soit plus ainsi maintenant? C’est parce que le monde religieux prétend être chrétien; et, hélas! nous tendons beaucoup à nous abaisser à son niveau. Mais plus nous serons conduits par l’Esprit, plus, certainement, nous souffrirons de la haine du monde. Cher lecteur, est-ce que vous savez quelque chose de ce que c’est que d’être conduit par l’Esprit? Ou êtes-vous conduit par les organisations et les entreprises du monde religieux? S’il en est ainsi, il n’est pas étonnant que vous soyez étranger, tant à la jouissance de la relation d’enfant de Dieu, qu’à la souffrance pour Christ. Pouvez-vous dire que vous êtes conduit par l’Esprit dans votre vie quotidienne — votre magasin, vos affaires — ou êtes-vous simplement conduit par les règles du monde? S’il en est ainsi, vous attristez le Saint Esprit, et vous ne pouvez pas jouir de la relation bénie des fils de Dieu — cohéritiers avec Christ. C’est merveilleux d’avoir le Consolateur, le Saint Esprit, habitant toujours en nous, capable de prendre soin de nous, et de tous nos intérêts ici-bas, comme enfants de Dieu. Oh! soyons conduits par Lui en tous temps!

Nous ne pouvons pas surestimer ou exagérer le travail de l’Esprit, soit *en nous* comme aux versets 2-13, soit son travail *pour nous*, versets 14-27. Alors, jusqu’à la fin du chapitre, nous trouvons Dieu pour nous, dans toute Sa souveraineté absolue et éternelle —le propos béni et ultime de Dieu que nous soyons aussi glorifiés ensemble avec le Christ. Oui, souvenons-nous-en, voilà le but que Dieu a en vue, dans toutes nos souffrances et nos afflictions. Que chaque lecteur sache bien que s’il n’a pas l’Esprit de Christ, si ce n’est pas cela qui le caractérise, il n’est pas à Lui. Et de plus, s’il ne souffre pas avec Christ, on peut se demander s’il est cohéritier de Christ, conduit par l’Esprit.

Refusez d’être conduit par l’Esprit et vous pourrez bien avoir les honneurs et l’approbation du monde religieux. Si vous êtes conduit par l’Esprit, vous serez certainement méprisé, comme Christ a été méprisé, et votre heureux privilège sera de souffrir *avec* Lui. Mais, quelle gloire va bientôt être révélée en nous! Quel contraste! Être conduit par l’Esprit ou être conduit par les modes de ce monde. Oh, combien il y en a qui sacrifient l’éternité pour les modes de ce pauvre monde égaré, et, en même temps, ils prétendent être chrétiens, ils penseront même qu’ils le sont. Quelle erreur fatale. Si c’était le cas d’un lecteur de ces lignes, que Dieu utilise ces mots pour le réveiller de ce sommeil trompeur. Nous avons certainement tous besoin de ces mots pénétrants: **«Si du** **moins nous souffrons avec Lui»**.

**«Car j’estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d’être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée. Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu»** (v. 18-19.) Qui était plus capable d’estimer ces choses quePaul? Des liens et l’emprisonnement l’attendaient dans toutes les villes— une vie de souffrances constantes avec Celui qu’il aimait tant servir;c’est pourquoi il dit: «**Les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d’être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée.»** Et même**: «La vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu.»** Quelle réponse au paradoxe difficile à comprendre de toute la création! Les gémissements du champ de bataille cesseront; la misère, la pauvreté et la dégradation de la multitude, les souffrances de la création prendront fin.

Verset 21. **«Dans l’espérance que la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu.»** Quel moment cela sera! Oui, lacréation doit participer à la glorieuse liberté. **«Il a goûté la mort pour tout»** (Hébreux 2:9.) C’est une précieuse pensée. Si la misère et la mortont régné pendant si longtemps, et si le péché de l’homme a eu tant deconséquences sur la création, ainsi la libération de la création est le résultatde la liberté de la gloire des enfants de Dieu.

Versets 22-23 **«Car nous savons que toute la création ensemble soupire et est en travail jusqu’à maintenant; et non seulement elle, mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l’Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant l’adoption, la délivrance de notre corps.»** Remarquez que ce n’est pas la délivrance denotre âme que *nous attendons*, et espérons, mais la rédemption de notrecorps. Ce peut être à partir d’une tombe ou alors il est possible que noussoyons changés en un instant. Ce sera au moment de la venue du Seigneur.Quant au corps, même pour *nous*, il n’y a pas de soulagement ànos gémissements et à nos souffrances avant la venue du Seigneur.Nous ne voyons pas encore cela et c’est pourquoi nous attendons etnous espérons. C’est une erreur fatale que de penser que ce verset veutdire que nous ne savons pas si nous sommes sauvés; au contraire, nous*savons* que nous avons la vie éternelle: **«Celui qui croit a la vie éternelle».** Nous n’avons pas à attendre, ni à espérer cela: nous l’avons déjà.Mais nous pouvons attendre avec patience la rédemption de noscorps.

Versets 26-27. **«De même aussi l’Esprit nous est en aide dans notre infirmité; car nous ne savons pas ce qu’il faut demander comme il convient; mais l’Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables; — et celui qui sonde les coeurs sait quelle est la pensée de l’Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu.»** Ceci est trèsheureux pour nous. Il sait tout ce qui nous concerne, et pas seulementce qui nous concerne nous, mais aussi ce qui concerne les plans et lesdesseins de Dieu. Nous pouvons être à quelques jours ou à quelques annéesde la rédemption de nos corps; Lui sait certainement ce qui nousconvient dans toutes circonstances. Et Dieu qui entend, sait quelle estla pensée de l’Esprit. Si nous ne prions pas par l’Esprit, nous sommessûrs de demander des choses qui ne conviennent pas du tout à la périodeou aux circonstances que nous vivons.

Maintenant nous en arrivons à la troisième et dernière partie de notre chapitre. Nous pouvons ne pas être capables de comprendre toujours, mais nous pouvons dire, cependant (v. 28): **«Mais nous savons que** **toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment** **Dieu, de ceux qui sont appelés selon son propos.»** Nous savons cela parce que Dieu est pleinement pour nous. Cela est exprimé à la fin de ce chapitre. **«Ceux qui sont appelés selon son propos.»** Dieu ne nous a pas appelés en raison d’un bien quelconque qui se trouverait en nous, ou d’une bonne volonté que nous aurions. Remarquons soigneusement quel était Son propos, car Son appel est le résultat de Son propos. Voici donc Son propos: **«Car ceux qu’il a préconnus, il les a aussi prédestinés*à*** ***être* conformes à l’image de son Fils, pour qu’il soit premierné** **entre plusieurs frères»** (v. 29.) Il a prédestiné ceux qu’Il a appelés, Il les a prédestinés à cette destinée glorieuse d’être comme Son Fils, conformes à l’image de Son Fils. Quel propos que Son Fils doive être premier-né entre plusieurs frères! Quel grand privilège d’être appelés à partager cette position de gloire!

Versets 30-31: Ne changeons pas un seul mot sous prétexte de plaire aux pensées ou à la raison humaines: **«Et ceux qu’il a prédestinés, il** **les a aussi appelés; et ceux qu’il a appelés, il les a aussi justifiés; et** **ceux qu’il a justifiés, il les a aussi glorifiés.»** Ici tout est de Dieu qui ne peut se tromper. Voilà l’ordre qui est selon Lui: Prédestinés, appelés, justifiés, glorifiés. D’éternité en éternité. Quelle chaîne d’or! Quel ferme réconfort pour les enfants de Dieu qui sont soumis à de rudes épreuves! Nous a-t-Il appelés? Cela prouve qu’Il nous a prédestinés; et qu’Il nous a justifiés, et qu’Il ne manquera pas de nous amener dans la gloire. La foi se confiera en Lui avec toute assurance. L’incrédulité laisserait volontiers Satan, par ses raisonnements, balayer toute cette vérité fondamentale. Maintenant: **«Que dirons-nous donc à ces choses?** **Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?»** Oui, si Dieu est pour nous, qui est-il, et quel est-il, celui qui pourrait être contre nous? Voyez comment Dieu condescend à nous donner des explications.

Verset 32: **«Celui même qui n’a pas épargné son propre Fils, mais qui l’a livré pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses avec lui?»** Quelle question? C’est ainsiqu’il est manifesté que toutes choses doivent travailler ensemble pournotre bien, parce que Dieu n’a pas épargné Son propre Fils. Quel amouréternel et infini de L’avoir livré pour nous tous! Nous pouvons recevoir **«toutes choses»** selon l’immensité et le caractère de cet amour.

Verset 33: Du moment que c’est Dieu, selon Sa justice, comme nous l’avons vu dans cette épître, qui est Celui qui justifie, **«Dieu qui justifie;» «Qui intentera accusation contre des élus de Dieu?» «Qui est** **celui qui condamne?»** Si Dieu est Celui qui nous justifie, quelle créature pourrait nous condamner? C’est Dieu qui a montré qu’Il acceptait notre rançon en ressuscitant Jésus d’entre les morts pour notre justification. Dieu L’a livré pour nous tous; et Il L’a ressuscité d’entre les morts pour notre justification à tous; et Il est la justice immuable de tous les élus de Dieu. **«Qui est celui qui condamne?»** Dieu ne peut pas nous condamner sans condamner Celui qui a été ressuscité d’entre les morts pour être notre justice. Notre justification ne pourrait pas être plus parfaite, car elle est entièrement de Dieu. Notre justification, donc, est de Dieu, elle est complète et établie définitivement pour l’éternité.

Il reste une dernière question. Est-ce qu’une circonstance quelconque peut changer l’amour de Christ, ou changer l’amour de Dieu en Christ pour nous? Il y en a tant qui doutent de l’amour de Christ à moins, que d’une manière ou d’une autre, ils pensent continuer à le mériter! C’est une question sérieuse. N’est-ce pas une grande erreur de penser que nous avons mérité cet amour, ou que nous le méritons, ni que nous le mériterons par la suite? Mais est-ce que l’Esprit de Dieu place nos mérites devant nous?

Versets 34-39: Que c’est beau et simple: Il place Christ devant nous. Suivons les mots, au fil de la phrase: «**Christ qui est mort**». Est-Il est mort pour nous parce que nous méritions Son amour? Y a-t-il jamais eu un amour comme le Sien envers nous, lorsque nous étions morts dans nos fautes et dans nos péchés? **«mais plutôt qui est aussi ressuscité,**» voyez-Le, ressuscité d’entre les morts pour être le commencement de la nouvelle création. Et ce dans un but précis: pour notre justification. Et tout ceci alors que nous méritions la colère éternelle. **«...qui est aussi** **à la droite de Dieu»**: Celui qui a porté nos péchés, et qui a été fait péché pour nous, notre Représentant, est à la droite de Dieu comme en possession de cette place pour nous. Et maintenant, l’ennemi qui a trompé Ève se présente pour nous dire: «Tout cela est vrai si tu n’as jamais péché après ta conversion, mais si un chrétien pèche, alors certainement ce péché le séparera de l’amour de Christ». Cher jeune croyant, attention à votre bouclier, qu’il ne soit pas baissé lorsque le diable vous portera ce coup. Quelle précieuse réponse: **«qui aussi intercède pour** **nous»**. Oui, Il est **«toujours vivant pour intercéder pour eux.»** (Héb. 7:25.) De combien de péchés cette intercession ne nous préserve-t-elle pas! Mais alors, si un croyant, un enfant de Dieu, par manque de vigilance, en venait à pécher, est-ce que Lui, dans Son amour à Lui, infini, immuable, continuerait à plaider la cause de celui qui est tombé? «**Mes** **enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas; et si** **quelqu’un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus** **Christ, le juste; et lui est la propitiation pour nos péchés,** etc.» (1 Jean 2:1-2.) Oui, même alors, dans un amour immuable, Il est le même Jésus, **«qui aussi intercède pour nous».** Ainsi tout est de Dieu et ne peut faillir. Lisez maintenant toute la liste donnée dans ces versets 35 à 39, et soyons persuadés, comme l’apôtre que rien **«ne pourra nous séparer** **de l’amour de Dieu, qui est dans le christ Jésus, notre Seigneur.**» Il n’y a pas de condamnation pour ceux que Dieu justifie, qu’Il considère comme justes. Et il n’y a pas de séparation de l’amour éternel et infini de Dieu pour nous dans le Christ Jésus notre Seigneur.

# CHAPITRE 9

On remarquera qu’il y a maintenant un changement dans l’épître. Les trois chapitres suivants forment une parenthèse. Maintenant, la justice de Dieu a été entièrement révélée et il a été expliqué comment elle s’est occupée à la fois des Juifs et des nations pour les amener à Lui. Les deux catégories de personnes sont également coupables, et maintenant les deux sont également justifiées; de sorte qu’il n’y a ni condamnation et ni rien qui nous sépare de l’amour de Dieu dans le christ Jésus notre Seigneur. Mais s’il en est ainsi, qu’en est-il de toutes les promesses particulières pour Israël, telles que nous les avons dans les prophètes, voilà le sujet traité dans ces trois chapitres. Est-ce que l’apôtre, qui avait si clairement exposé cette vérité de l’absence de différence *maintenant* dans la manière dont Dieu s’occupe des deux, cessait d’aimer la nation d’Israël? Non, son amour pour elle était si grand que, comme autrefois Moïse, il était, pour ainsi dire hors de lui. Il dit: **«J’ai une grande tristesse** **et une douleur continuelle dans mon coeur; car moi-même j’ai** **souhaité d’être par anathème séparé du Christ, pour mes frères,** **mes parents selon la chair»** (v. 2-3.) Dans certains cas, cette grande affection l’a entraîné au-delà de la direction du Saint Esprit (Actes 20:22; 21:4; etc.) Il est certain que le Seigneur a tenu compte de la fidélité de Son serviteur et qu’Il a tout dirigé pour le bien (le nôtre en tout cas) quoique Paul ait dû passer par la prison et la mort. Combien cela a dû ajouter à la détresse de son coeur que d’être haï et persécuté dans toutes les villes, par ceux qu’il aimait si profondément. Quelle similitude avec son Seigneur qu’il a servi si fidèlement.

Verset 4. Il reconnaît tous leurs privilèges en tant que nation. **«...Qui sont Israélites, auxquels sont l’adoption, et la gloire, et les alliances, et le don de la loi, et le service divin, et les promesses; auxquels sont les pères, et desquels, selon la chair, est issu le Christ, qui est sur toutes choses Dieu béni éternellement. Amen!»**

Quels privilèges! Etre le peuple adopté, avec lequel Dieu a habité dans le tabernacle. Ces privilèges n’ont jamais été donnés à aucun autre peuple. Le Dieu d’éternité S’est incarné et a pris un corps dans cette nation. Tout ceci a été pleinement permis. Celui qui est au-dessus de tout, Dieu béni éternellement, Il est né, quant à la chair, de Marie, de la semence royale de ce peuple.

Mais maintenant, c’est un autre principe qui nous est présenté. Dieu a, sans aucun doute, fait une différence, même dans la semence d’Abraham. Les descendants d’Abraham n’ont pas tous été les enfants de la promesse, élus et adoptés. **«En Isaac te sera appelée une semence»** (v. 7.) **«Les enfants de la promesse sont comptés pour semence»** (v. 8.) C’est une multitude qui est issue d’Abraham; mais Ismaël a été rejeté, et c’est en Isaac seul qu’a été appelée une descendance.

C’est le même dessein de Dieu que nous trouvons dans l’élection de Jacob. Il avait été dit à Sara: **«Le plus grand sera asservi au plus petit»** (v. 12.) Il avait aussi été écrit, quoique plusieurs centaines d’années après, par Malachie: **«J’ai aimé Jacob; et j’ai haï Ésaü»** (Mal. 1:2.) Ce sujet de la faveur de Dieu, libre et souveraine, est d’une grande importance dans l’explication de Paul; et pas une personne qui croit les Écritures ne pourrait en douter, dans les cas cités plus haut; et Dieu avait dit à Moïse: **«Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde»** (Exo. 33:19.) Il est donc certain que Dieu a un droit souverain de témoigner Sa grâce envers les nations; c’est quelque chose qui a profondément offensé les Juifs. Il est remarquable de voir que tous ceux qui actuellement disent qu’ils sont Juifs, ou qu’ils sont sur le terrain juif, contestent la grâce souveraine de Dieu.

Il y a beaucoup d’hommes instruits qui nient la souveraineté divine, mais Dieu est plus sage que les hommes. Nous ne devons pas oublier que, par la croix, il a été démontré que l’homme est ennemi de Dieu. Par nature, il n’a aucun désir de s’approcher de Dieu.

Verset 16. **«Ainsi donc ce n’est pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.»** C’est très humiliant,mais c’est absolument vrai.

Verset 17. Le Pharaon est donné comme un exemple de la méchanceté de l’homme, et du juste jugement de Dieu envers lui. Dieu a supporté très longtemps son infidélité et sa rébellion provocatrices jusqu’à ce que, selon le juste gouvernement de Dieu, il soit rejeté, endurci pour sa propre destruction. Que celui qui se rebelle contre Dieu prenne garde que le funeste sort du Pharaon ne soit aussi le sien. Le Pharaon était un blasphémateur. Il disait: **«Qui est l’Éternel pour que j’écoute sa voix** **et que je laisse aller Israël? Je ne connais pas l’Éternel, et je ne laisserai** **pas non plus aller Israël»** (Ex. 5:2.) Que le moqueur de ce siècle prenne garde que son coeur ne soit endurci contre le Seigneur et qu’il ne s’ensuive son éternelle destruction. **«Ainsi donc il fait miséricorde** **à qui il veut, et il endurcit qui il veut»** (v. 18.) Les hommes diront: si c’est le cas, **«Pourquoi se plaint-il encore? car qui est-ce qui a résisté** **à sa volonté?»** (v. 19.) Le Pharaon n’a-t-il pas résisté à Dieu? Et vous, n’avez-vous pas résisté à Dieu, ne L’avez-vous pas refusé? **«Qui** **es-tu qui contestes contre Dieu?»** La simple créature, la chose formée, a-t-elle le droit de demander: **«Pourquoi m’as-tu ainsi faite?»** Absolument pas. Est-ce Lui l’auteur de toute la rébellion et de tout le péché de l’homme? Remarquez-le, ce n’est pas une affirmation, c’est une question: **«Le potier n’a-t-il pas pouvoir sur l’argile,** etc.?**»** (v. 21.) Dieu n’est-Il pas souverain? Il n’est pas dit qu’Il en ait formé quelques-uns à déshonneur. Sa colère contre toute impiété est donnée à connaître, mais combien de temps n’a-t-Il pas d’abord supporté, avec beaucoup de patience, les vases à déshonneur tout préparés pour la destruction? Le Pharaon ne s’est-il pas préparé lui-même pour la destruction? Il en est ainsi de tout pécheur.

Cependant, il est tout à fait vrai qu’Il a préparé d’avance les vases de miséricorde pour la gloire. Quant à cela, ce n’est que par Sa grâce souveraine, selon les richesses de Sa gloire. **«Afin de faire connaître les** **richesses de sa gloire dans des vases de miséricorde qu’il a préparés** **d’avance pour la gloire...?»** (v. 23.) L’homme se prépare lui-même pour la destruction, comme le faisaient les Juifs. Dieu prépare les vases de miséricorde pour la gloire.

Verset 24. **«Lesquels aussi il a appelés, savoir nous, non seulement d’entre les Juifs, mais aussi d’entre les nations.»** Osée est cité commepreuve de cela: **«J’appellerai mon peuple celui qui n’était pas mon peuple, et bien-aimée celle qui n’était pas bien-aimée,** etc.» (v.25.) Ainsi il prouve, par le moyen de leur propre prophète, que la grâceserait manifestée aux nations.

Puis il cite Ésaïe, et montre que ce n’est qu’un résidu d’Israël qui sera sauvé. Oui, **«Si le Seigneur Sabaoth ne nous avait laissé quelque semence,** **nous serions devenus comme Sodome et nous aurions été** **semblables à Gomorrhe»** (v. 29.) Certainement, le fait qu’ils aient rejeté Jésus que Dieu avait fait et Seigneur et Christ, prouvait que leur culpabilité ne pouvait être plus grande. Mais la perversité humaine va encore plus loin: ils ont mis à mort le Juste et le Saint de Dieu tout en pensant agir justement selon la loi.

Versets 30-31: **«Que dirons-nous donc? Que les nations qui ne poursuivaient pas la justice, ont trouvé la justice, la justice qui est sur le principe de la foi.Mais Israël, poursuivant une loi de justice, n’est point parvenu à cette loi.»** Les Juifs poursuivaient la justice engardant la loi, mais ne l’atteignaient jamais. N’en est-il pas ainsiaujourd’hui? Tous ceux qui se tiennent sur le terrain juif, et cherchentà être justes en observant la loi — n’importe quelle loi — ne l’atteignentjamais. Ils ne peuvent jamais être sûrs d’être suffisamment justespour que Dieu les justifie; ainsi, ils n’atteignent jamais la paix avecDieu. Plus un homme inconverti a de religion, plus il est difficile quel’Évangile l’atteigne. Et pourquoi n’atteignent-ils pas la justice ou lajustification? **«Pourquoi? — Parce que ce n’a point été sur le principe de la foi, mais comme sur le principe des oeuvres: car ils ont heurté contre la pierre d’achoppement»** (v. 32.)

Et comment les nations atteignent-elles à la justice et à la paix avec Dieu? Elles ont entendu la bonne nouvelle de la grâce envers eux, par le sang du Rédempteur; elles ont cru Dieu; elles ont été justifiées; elles ont reçu, en croyant Dieu, la paix avec Dieu. N’en est-il pas ainsi maintenant? L’Évangile est entendu par une personne qui a été enseignée sous la loi, et qui espère, un jour, la garder suffisamment pour devenir juste, qui espère ainsi que, dans un autre monde, après le jour du jugement, elle aura la vie éternelle et la paix avec Dieu. Souvent remplie de lugubres doutes — et même de pressentiments d’une condamnation éternelle — elle essaie tous les expédients humains, par exemple, elle s’adresse à un membre du clergé à qui elle pourra confier, si elle est sincère, la noirceur de son âme, se décharger le poids de ses péchés, et de son angoisse pour l’avenir. Arrive-t-elle à une justice qui convienne à la présence de Dieu? Jamais. Quelque autre expédient religieux lui donnera-t-il cette paix bénie avec Dieu? Pas un seul.

Quelle différence, lorsqu’un pauvre pécheur, coupable, ignorant, accablé, entend l’Évangile et le croit, comme les nations d’autrefois! Ils n’avaient pas la loi, et ne recherchaient pas la justice par leurs oeuvres. Ils ont entendu la douce histoire de l’amour de Dieu envers des pécheurs comme eux. Ils ont entendu dire comment Dieu a eu pitié d’eux: Il a donné Son Fils Bien-aimé pour mourir pour eux et Il est mort, le Juste pour les injustes; mais Dieu L’a ressuscité d’entre les morts. Ils ont entendu la bonne nouvelle du pardon des péchés par Son moyen; ils ont entendu, ils ont cru, ils ont été justifiés de toutes choses, ils ont eu la paix avec Dieu.

Cher lecteur, avez-vous ainsi entendu, avez-vous ainsi cru? Êtes-vous justifié? Si oui, n’avez-vous pas la paix avec Dieu? Mais le chapitre suivant nous présentera cela encore plus clairement.

# CHAPITRE 10

Ici, l’apôtre s’arrête un peu. C’est l’amour de son coeur qui l’étreint. **«Frères, le souhait de mon coeur, et la supplication que j’adresse à** **Dieu pour eux, c’est qu’ils soient sauvés.»** (v. 1.) Ils avaient du zèle pour Dieu, mais non selon la connaissance. Il était extrêmement peiné par le trouble qu’amenaient ceux qui cherchaient à pervertir les Galates; oui, et même il désirait qu’ils se retranchent eux-mêmes. Mais combien il souffrait pour l’ensemble des Juifs qui étaient dans l’erreur. Sommes-nous, nous aussi, peinés pour les foules qui sont autour de nous? Pouvons-nous dire que le souhait de notre coeur et notre supplication à Dieu pour eux, c’est qu’ils soient sauvés?

Verset 3: **«Car, ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu.»** Vous vous souvenez que la justice de Dieu est révélée dans l’Évangile.(Voyez Chap. 1:17; 3:21-25.) Ainsi les Juifs qui ont rejeté l’Évangile,sont nécessairement restés dans l’ignorance de cette justice. Et ainsi enest-il jusqu’à ce jour: tous ceux qui refusent de croire en un Dieu justeet qui cependant justifie l’impie, s’ils sont désireux d’être sauvés, doiventchercher à établir leur propre justice; et ainsi ils refusent de se soumettreau fait que Dieu est juste en justifiant gratuitement par larédemption qui est dans le Christ Jésus.

L’accueil réservé par le père au fils prodigue en Luc 15, illustre ce sujet. Le fils prodigue, comme le pauvre homme des nations, avait fait un retour sur lui-même. Tout le chapitre est très frappant: le berger est venu pour chercher la brebis perdue, oui, Il est, comme nous le savons, mort pour elle. Le Saint Esprit a été envoyé du Ciel sur la terre pour chercher ceux qui étaient perdus. Et maintenant le père est plein de joie en recevant son fils qui était perdu; lui, le père, est venu à la rencontre de son fils. Un profond exercice de conscience a été produit dans le fils prodigue. Le sentiment qu’il y avait de tout en abondance dans la maison de son père, et un empressement à confesser son péché, tout cela marque toujours le travail de l’Esprit. Mais jusque-là, le fils ne savait rien de la plus belle robe. Il espérait être un serviteur, comme tout cœur humain, mais il ignorait absolument tout ce qui était en réserve pour lui. Il avait ses haillons, sa culpabilité, sa honte. Il a reconnu tout cela devant son père. Devant son père avait-il une robe? Non, il n’avait que des haillons. Le père lui a-t-il dit de se faire une robe, un vêtement qui convienne à sa maison? Non. Le père avait une robe pour lui. Oh, considérez le père. **«Et comme il était encore loin, son père le vit et fut ému** **de compassion, et, courant à lui, se jeta à son cou et le couvrit de** **baisers»** (Luc 15:20.) Voilà comment Dieu reçoit le pécheur repentant dans ses haillons, sans une robe. Le père dit: **«Apportez dehors la plus** **belle robe, et l’en revêtez; et mettez un anneau à sa main et des sandales** **à ses pieds»** (Luc 15:22.) C’est une telle joie qui remplit le cœur de Dieu lorsqu’Il reçoit un pécheur perdu. Il n’en est pas ainsi du frère aîné, il préfère se procurer par lui-même une justice personnelle. Quel contraste! Triste et fatale erreur! Le fils prodigue n’avait pas de robe pour se présenter devant son père, il n’avait que ses haillons et son péché. Le Père avait la plus belle robe, la justice de Dieu pour le fils prodigue. Oui, et l’anneau pour sa main, amour éternel: et toutes les ressources pour la marche: des sandales pour ses pieds. Toutes choses sont nouvelles et toutes sont de Dieu.

Mais Israël, comme le fils aîné, n’a pas cette compassion, ni cette justice de Dieu. Il ne la connaissait même pas: **«Car, ignorant la justice** **de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas** **soumis à la justice de Dieu.»** (v. 3.) Ils avaient observé la loi de la justice; ils avaient essayé de garder la loi afin d’être justes. Ils avaient essayé de se faire une robe pour l’apporter à Dieu; mais ils ne connaissaient pas la plus belle robe que Dieu voulait leur donner. Est-ce votre cas, lecteur? Essayez-vous de vous fabriquer une justice pour l’apporter à Dieu? Dites-vous: Ne faut-il pas que j’essaye de garder la loi de façon à être bon et digne de la présence de Dieu? Ne voyez-vous pas votre erreur? N’essayez-vous pas d’apporter votre propre robe à Dieu? Quelle est donc la plus belle robe?

Verset 4: **«Car Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant.»** Oui, Christ est la plus belle robe — la fin de toutes les exigences,et de tous les types de sacrifices de la loi. Il nous a été fait justicede la part de Dieu. Nous n’avons besoin de personne d’autre pourparaître dans la présence de Dieu notre Père. La justice pratique devantles hommes, c’est une autre question, mais ce n’est pas le sujet ici.

**«CarMoïse décrit la justice qui vient de la loi: L’homme qui aura pratiqué ces choses vivra par elles»** (v. 5.) Mais le fils prodigue n’apas pratiqué ces choses. Et nous n’avons pas pratiqué ces choses: noussommes coupables et nous n’avons aucune justice à présenter à Dieu.Mais, si nous croyons Dieu, Lui peut et veut nous reconnaître commejustes; et ceci par une oeuvre accomplie, et non par quelque chose quiserait à faire. Christ n’a pas à redescendre du ciel pour mourir sur lacroix. Il est venu une fois ici-bas et Il est mort pour nos péchés. Il n’apas à ressusciter de nouveau d’entre les morts, tout est fait, tout est accompli.Comme le père est venu à la rencontre du fils prodigue, la paroleest près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur: **«Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton cœur que Dieu l’a ressuscité d’entre les morts, tu seras sauvé»** (v. 9.)C’est exactement ce qu’Israël n’a pas voulu faire. Ils n’ont pas voulureconnaître que Dieu avait fait et Seigneur et Christ, le même Jésusqu’ils avaient rejeté et crucifié. Ils pensaient être justes par l’observationde la loi et ils ne voulaient pas, dans leur coeur, croire en Christcomme leur justice devant Dieu. Combien actuellement font la mêmechose! Ils cherchent à être justes, mais n’y arrivent jamais. Ils ne connaissentpas du tout la justice de Dieu qui les justifie dès le moment oùils croient.

Verset 11. Ensuite l’apôtre cite comme preuve leur propre Écriture: **«Car l’Écriture dit: Quiconque croit en lui ne sera pas confus.»** Ceci prouve que le moment viendra où la doctrine de l’absence de différence sera en vigueur. **«Car il n’y a pas de différence de Juif et de** **Grec, car le même Seigneur de tous est riche envers tous ceux qui** **l’invoquent; car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera** **sauvé»** (v. 12-13) (voir Joël 2:32.) Quel fait béni que celui-ci: qu’ils soient Juifs ou des nations, tous ceux qui viennent vraiment au Seigneur, en l’invoquant, sont sûrs d’être acceptés, comme le fils prodigue. Qu’est-ce que vous préférez, lecteur? Si c’était possible, préféreriez-vous n’avoir jamais péché, et avoir acquis une justice qui soit convenable pour pouvoir la présenter à Dieu, apportant ainsi une robe à Dieu; ou, reconnaissant ce que vous êtes, et tout ce que vous avez fait, vous reconnaissant comme un pécheur qui mérite l’enfer, préférez- vous confesser de votre bouche et croire de votre coeur au Seigneur Jésus, votre justice qui demeure à toujours devant Dieu? Nous ne pouvons pas avoir une trop profonde horreur de nous; mais quelle profonde compassion vient à notre rencontre tels que nous sommes, et nous revêt de la plus belle robe, de l’anneau et des sandales! Et comment cette justice de Dieu se fait-elle connaître? La réponse se trouve dans les versets 14 et 15: par l’annonce de la Parole, l’évangile, la bonne nouvelle de la paix. Quelles bonnes nouvelles! Ceux qui ont recherché la justice par la loi ont haï ces bonnes nouvelles et les prédicateurs de l’Évangile. Il en est exactement de même jusqu’à aujourd’hui de la part de tous ceux qui disent qu’ils sont Juifs et ne le sont pas. N’est-ce pas un fait extrêmement étonnant que quelqu’un haïsse et rejette le plus grand bienfait qui lui est offert: l’Évangile de la paix? Il essaiera ou il espère essayer, un jour, de faire sa propre paix avec Dieu. Mais il n’aura pas la paix faite par le sang de Jésus; la paix prêchée à ceux qui sont loin, et à ceux qui sont près. Oui, la paix proclamée à tous. **«Mais** **tous n’ont pas obéi à l’évangile; car Ésaïe dit: Seigneur, qui est-ce** **qui a cru à ce qu’il a entendu de nous?»** (v. 16.) La parole de l’Évangile a été prêchée à tout Israël: mais ils n’ont pas voulu la croire. Elle est prêchée maintenant, peut-être comme jamais auparavant, à toute la chrétienté; mais elle ne veut pas la croire. Nous verrons le résultat final de tout cela dans le chapitre suivant.

Dieu a les Siens, en dépit de toute la perversité de l’homme, qu’il soient Juifs ou nations, comme Ésaïe le dit avec hardiesse: **«J’ai été** **trouvé de ceux qui ne me cherchaient point, et j’ai été manifesté à** **ceux qui ne s’enquéraient point de moi»** (v. 20 ; Ésaïe 65:1.) Ainsi, par le moyen de leur propre Écriture de l’Ancien Testament, l’apôtre prouve ces deux choses: pas de différence et la souveraineté de Dieu. Quiconque, Juif ou Grec, invoque le Seigneur, sera sauvé —et, quelle vérité bénie, qui soutient l’âme, Il aura compassion de qui Il aura compassion. Israël est-il donc perdu parce que Dieu ne voulait pas le sauver? **«Mais quant à Israël, il dit: Tout le long du jour j’ai étendu** **mes mains vers un peuple désobéissant et contredisant»** (v. 21.) Ils n’ont pas voulu venir à Lui: ils ont refusé la plus belle robe, l’anneau, les sandales. Que cela ne soit pas le cas pour les lecteurs de ces lignes. Celui qui vient à Lui ne sera en aucune manière rejeté.

# CHAPITRE 11

**«Je dis donc: Dieu a-t-il rejeté son peuple? Qu’ainsi n’advienne!»** (v. 1.) Paul lui-même en était la preuve, car il était Israélite. **«Dieu n’a point rejeté son peuple, lequel il a préconnu»** (v. 2.) Ce n’est pasDieu qui a rejeté Son peuple d’autrefois: **«Il dit: Tout le long du jour j’ai étendu mes mains vers un peuple désobéissant et contredisant.»** C’est important de voir ce côté de la vérité: Le désir parfait deDieu qu’Israël, et même que tous les hommes, soient sauvés. C’estl’homme qui est rebelle, qui est le transgresseur de la loi, et qui maintenantrefuse la grâce de Dieu.

Mais il y a aussi un autre côté. Quand Israël s’était rebellé contre Dieu au point qu’Élie avait dit qu’il était resté lui seul. Il dit: **«Seigneur,** **ils ont tué tes prophètes; ils ont renversé tes autels; et moi,** **je suis demeuré seul, et ils cherchent ma vie»** (v. 3.) Ici nous avons le profond et universel rejet et la haine de l’homme contre Dieu. Voici l’homme dans le plein exercice de sa propre volonté. Mais Dieu a-t-Il abandonné tous les hommes à leur propre et libre choix, à leur chemin de méchanceté?

**«Mais que lui dit la réponse divine? «Jeme suis réservé septmille hommes qui n’ont pas fléchi le genou devant Baal»** (v. 4.) Dieu nedit pas qu’ils se sont réservés ou gardés eux-mêmes; non, Il dit: **«Je me suis réservé.»** C’est exactement comme ce que nous avons vu au chapitre9, si Dieu n’avait pas fait cela, ils auraient été comme Sodome etGomorrhe.

Verset 5. **«Ainsi donc, au temps actuel aussi, il y a un résidu selon l’élection de la grâce.»** Oui, à ce moment-là, personne ne pouvait douterque la nation comme telle était enragée dans sa haine et son rejet deChrist. Saul lui-même était une preuve de l’extrême folie des Israélitescontre Christ. Mais, comme au temps d’Élie, il y avait alors une électionde la grâce, de la faveur de Dieu, gratuite, non méritée. Cher jeunecroyant, vous allez être très tenté de rejeter cette faveur de Dieu, gratuite,abondante, cette élection de la grâce. Aujourd’hui, il y en a peuqui y croient dans leurs coeurs. Nous voudrions que vous la saisissiezde toute votre âme. N’est-il pas évident que, tant Israël que nous les nations,nous sommes si mauvais, nous rejetons tellement la grâce deDieu, que s’il n’y avait pas eu cette élection, cette faveur gratuite, cettegrâce, personne n’aurait été sauvé — nous aurions été, tous, commeSodome. Oui, la ruine totale de l’homme et l’élection de Dieu sont inséparables.Vous ne pouvez pas véritablement accepter l’une et rejeterl’autre. Remarquez que ces passages montrent que Dieu veut toujoursfaire grâce, mais que l’homme ne veut pas de la grâce de Dieu. Quandon saisit cela, combien la vérité de l’élection de la grâce est précieusepour le croyant! **«Or, si c’est par la grâce, ce n’est plus sur le principe des oeuvres, puisqu’autrement la grâce n’est plus la grâce»** (v.6.) C’est évident. Le salut par les oeuvres quelles qu’elles soient, met de côté la faveur gratuite de Dieu. Est-ce que vous vous tenez dans la faveur de Dieu, cette faveur gratuite, complète, éternelle; ou cherchez-vous à l’atteindre par des oeuvres?

C’est exactement ce qu’Israël faisait, mais **«Ce qu’Israël recherche, il ne l’a pas obtenu»**. Malgré toute leur haine contre Dieu révélé enChrist, ils étaient en même temps zélés pour la loi et ils recherchaientla justice par les oeuvres. Ils rejetaient la faveur gratuite de Dieu, faveurqu’ils ne pouvaient pas obtenir par des oeuvres. C’est précisément pourcette raison que leur ville fut détruite et qu’ils furent dispersés ou misà mort. **«Mais l’élection l’a obtenu,»** c’est-à-dire la faveur de Dieudans laquelle ils étaient. Et, quant au reste, ceux qui rejetaient cette faveurnon méritée, ils **«ont été endurcis,»** (v. 7.) Et dans les versets 8-10, l’Écriture est largement citée pour prouver qu’il en est ainsi.

Maintenant il y a ici deux faits. Les prophètes ont annoncé que ceux qui rejettent ainsi la grâce de Dieu seront voués à un aveuglement et un endurcissement de coeur, et cela a bien été le cas pendant de longs siècles. Si quelqu’un qui rejette sciemment la vérité de l’élection de la grâce venait à lire ces lignes, oh! faites attention que vous ne soyez pas, vous aussi voué à l’aveuglement et à l’endurcissement de votre coeur! Pendant combien de temps Dieu a-t-Il étendu Ses mains vers vous, prêt à vous recevoir? Et rejetez-vous toujours la grâce de Dieu, comme Israël dans sa propre justice? Dieu pourrait, par un juste jugement, vous vouer à l’endurcissement de coeur et aux ténèbres qui s’approchent rapidement.

Mais le rejet actuel de la grâce de Dieu par Israël et l’aveuglement qui en découle changent-ils, en définitive, le dessein de Dieu et Ses promesses? Examinons soigneusement maintenant la portée dispensationnelle de cette question. Dieu s’est servi de la chute d’Israël pour bénir abondamment les nations. Et s’il en est ainsi, combien plus grande sera leur bénédiction lorsqu’ils reviendront à Lui. Les nations avaient été abandonné à une idolâtrie grossière, comme cela est exprimé au chapitre 1. Mais maintenant, si la mise de côté d’Israël en tant que nation a amené la **«réconciliation du monde»**, que sera leur réception sinon la vie d’entre les morts? L’apôtre ne parle pas ici de l’appel, ou des privilèges célestes de l’Église, mais de privilèges terrestres.

Quand Dieu a appelé Abraham et l’a séparé des nations, il est devenu l’olivier de la bénédiction et de la promesse sur la terre. Sa semence est devenue cet arbre privilégié dont il était la racine. Il n’est donc pas question d’être des branches en Christ, mais des branches de l’olivier de la promesse ou des privilèges. Cela implique aussi une sainteté relative, une séparation du monde. Quelques-unes des branches naturelles ont été arrachées — non pas tout Israël, mais quelques-uns. Et pour compléter l’image, des nations ont été greffées sur cet olivier de privilèges.

Cependant, que les gens des nations ne se glorifient pas: il dit: **«Ce n’est pas toi qui portes la racine, mais c’est la racine qui te porte»** (v. 18.) Et remarquez que c’est à cause de leur incrédulité qu’ils ont étéarrachés. Ce n’est pas parce que Dieu désirait les arracher, mais à causede leur propre incrédulité. Et l'homme des nations est debout par la foi. **«Ne t’enorgueillis pas, mais crains»** (v. 20.) Il y a un jugement, la sévérité,envers Israël qui est tombé à cause de son incrédulité; mais enversles nations, de la bonté: **«Si tu persévères dans cette bonté; puisqu’autrement, toi aussi, tu seras coupé»** (v. 22.) Dieu est puissantpour enter de nouveau Israël.

Il est aussi tout à fait contre nature de greffer l’olivier sauvage sur l’olivier franc. Dans la nature, l’olivier franc, le bon olivier, ou le pommier est greffé sur le sauvage. Mais Dieu a pris le pauvre homme des nations, l’arbre sauvage, et l’a greffé sur le bon arbre des privilèges dont la racine est en Abraham. Et, de plus, l’apôtre désire qu’ils ne restent pas ignorants de cette vérité dispensationnelle: **«C’est qu’un endurcissement** **partiel est arrivé à Israël jusqu’à ce que la plénitude** **des nations soit entrée; et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu’il est** **écrit:** etc.**»** (v. 25-26.) Ainsi la période de **«il n’y a pas de différence»** prendra fin; le propos de Dieu de rassembler un peuple d’entre les nations sera accompli; et alors, tout Israël sera sauvé, comme il est écrit. Alors toutes les promesses qui les concernent seront accomplies. Toute la nation d’Israël épargnée jusque-là sera rassemblée dans son propre pays, et alors, elle naîtra de Dieu comme il est écrit. Voilà le propos de Dieu, quoique les fils d’Israël soient maintenant les ennemis les plus acharnés; Dieu a choisi de faire ainsi.

Verset 29. **«Car les dons de grâce et l’appel de Dieu sont sans repentir.»** Il n’a jamais changé. Pas un trait de lettre de Sa Parole ne peuttomber. La traduction littérale des versets 30 et 31 est importante: **«Car comme vous aussi vous avez été autrefois désobéissants à Dieu et que maintenant vous êtes devenus des objets de miséricorde par la désobéissance de ceux-ci, demême ceux-ci aussi ont été maintenant désobéissants à votre miséricorde, afin qu’eux aussi deviennent des objets de miséricorde.»** C’est tout à fait merveilleux et cela nous montrele principe: Il fera miséricorde à qui Il fera miséricorde. Les gensnations n’avaient aucun droit au salut; ils étaient morts dans leurs péchés,dans l’incrédulité. Dieu leur a manifesté sa pure grâce. Israël n’apas voulu croire à une telle grâce et a perdu tous ses privilèges à causede son incrédulité, de sorte que Dieu, à la fin, puisse les sauver commenation entière, mais comme des objets de miséricorde. **«Car Dieu a renfermé tous, Juifs et nations, dans la désobéissance, afin de faire miséricorde à tous»** (v. 32.) **«Ô profondeur des richesses,** etc.**»** (v.33.) Il ne se trouvera personne, soit dans l’Église, là-haut, soit dans leroyaume futur de Dieu sur la terre, qui n’ait été sauvé comme un objetde miséricorde. Ainsi la faveur gratuite de Dieu règne en triomphe dansles deux cas.

Un mot encore avant de terminer ce chapitre, au sujet du solennel avertissement que si la chrétienté issue des nations ne demeure pas dans Sa bonté, elle aussi sera coupée. Y a-t-il eu une époque où la bonté et la faveur de Dieu ont été plus distinctement rejetées qu’en ce moment? Jamais, depuis le temps des apôtres, l’entière et pure grâce de Dieu n’a été autant prêchée, et pourtant autant rejetée. Nous avons récemment été dans une grande ville où unemagnifique salle avait été bâtie pour la prédication du pur Évangile de la grâce de Dieu. Elle était fermée. Un autre bâtiment, très grand, était occupé par ceux qui, comme Israël autrefois, cherchent à atteindre la justice par des oeuvres et des rites, et par une messe, à peine déguisée. Toutes les places, debout et assises étaient prises. Dieu supportera-t-Il cela pour toujours? Certainement la fin est proche. Les branches des nations devront être arrachées. C’est ainsi que l’Esprit de Dieu nous a expliqué cette période de **«il n’y a pas de différence»** dans ces trois chapitres: 9, 10 et 11. À la fin de cette période viendra la dispensation du royaume de Christ, comme cela est annoncé par tous les prophètes. Et, à ce moment-là, tout Israël sera sauvé, comme objet de Sa grâce. **«A lui soit la gloire** **éternellement! Amen»** (v. 36.)

Ceci termine la partie doctrinale de cette magnifique révélation de la justice de Dieu dans Ses voies envers l’homme; sa lecture ne nous fera aucun bien sans l’action du Saint Esprit dans nos âmes pour nous les faire goûter. Tandis que nous parcourions ces pages merveilleuses, a-t- Il pu agir ainsi par Sa propre Parole dans nos âmes? Nous sommes-nous reconnus, en vérité, comme des pécheurs, déchus, impies? Avons-nous appris qu’il n’y a jamais eu, qu’il ne peut y avoir, aucun bien dans la chair? Avons-nous cru Dieu qui a ressuscité Jésus notre Seigneur d’entre les morts, Celui qui avait été livré pour nos offenses? Avons-nous, individuellement, examiné ces offenses, et compris qu’elles avaient été transférées sur notre saint Substitut? Pouvons-nous dire: Il a été ressuscité pour ma justification? En vérité, alors, nous sommes justifiés par la foi, et nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ. Et maintenant, nous nous tenons dans cette faveur de Dieu, gratuite, abondante, que devrait être notre marche? Oui, allons plus loin, nous avons été libérés, nous avons l’Esprit de vie, quels devraient en être les fruits? Les derniers chapitres vont donner la réponse à ces questions.

# CHAPITRE 12

Nous en arrivons maintenant à la justice pratique, l’état et la marche de ceux qui ont été faits les bénéficiaires de la grâce de Dieu, qui ont été acceptés dans une faveur souveraine, gratuite, qui ont été justifiés de tout; sans condamnation, *en Christ*. C’est par cette compassion de Dieu que ces paroles leur sont adressées: **«Je vous exhorte donc, frères,** **par les compassions de Dieu, à présenter vos corps en sacrifice** **vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service intelligent»** (v. 1.) Il est certain qu’il faut de l’intelligence en ce qui concerne nos corps, pour les présenter ainsi dans un service intelligent. Nous attendons **«l’adoption, la délivrance de notre corps»** (chap. 8:23.) Celuici va être rendu semblable à Son corps glorieux. Nous allons porter l’image du céleste. Quant à nos corps, nous allons bientôt Le voir et Lui être semblables. (Phil. 3:20-21; 1 Cor. 15:48-49; 1 Jean 3: 2.)

Alors, ayant de l’intelligence quant à tout cela, nous pouvons livrer nos corps, déjà maintenant, pour être à Lui, pour être utilisés dans une sainte séparation vers Lui et pour Lui. Quel privilège!Mais cela ne peut pas avoir lieu si nous nous conformons à ce monde—un monde ennemi de Dieu. Et, de même que notre esprit a été renouvelé, **«soyez transformés** **par le renouvellement de votre entendement, pour que vous** **discerniez quelle est la volonté de Dieu, bonne et agréable et parfaite»** (v. 2.)

Si Dieu nous a sauvés, par pure grâce et dans Ses compassions, alors, cherchons avec intelligence à connaître Sa volonté, à la recevoir. Cela nous demandera de l’intelligence spirituelle selon l’époque ou la dispensation dans laquelle nous nous trouvons. La volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite quant à cela ne pourra être connue et reçue que dans l’humilité et une entière dépendance.

Verset 3. **«Car, par la grâce qui m’a été donnée.»** Quelle constante nécessité du sentiment de la faveur gratuite qui nous a été manifestée individuellement, et qui nous a été donnée! C’est cela qui nous rend capables de ne pas avoir une haute pensée de nous-mêmes, et de penser d’une manière saine, ou de penser de sorte que nous ayons de la sagesse **«selon la mesure de foi que Dieu a départie à chacun»**

Versets 4-5. De même que, dans la précédente dispensation, il y avait une nation *dans la chair***,** et une alliance de commandements adaptée à cette dispensation, **«ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un** **seul corps en Christ, et chacun individuellement membres l’un de** **l’autre.»** Quel contraste avec Israël; et nous devons avoir de l’intelligence quant à ces choses, sinon nous ne pourrons pas recevoir l’excellente volonté de Dieu envers nous maintenant. Dans le passé, personne ne pouvait être en Christ. Christ devait mourir et être ressuscité, ou alors Il serait resté seul; mais maintenant, nous sommes un seul corps en Christ. Et cette vérité doit régir toute notre obéissance à Christ. Nous devons agir dans l’unité, comme les différents membres du corps humain, car nous sommes un corps en Christ. Ici, ce n’est pas tant la doctrine du seul corps qui est en vue, mais c’est la marche pratique de tous les membres de ce seul corps.

Verset 6. Nous devons toujours nous souvenir de ce verset: **«ayantdes dons de grâce différents, selon *la grâce* qui nous a été donnée.»** Il est certain que, quel que soit le service dans le seul corps, en Christ,tout est grâce, tout est faveur divine. Avec ce sentiment béni de la faveurdivine, soyons actifs dans le service, quel qu’il soit—soit la prophétie,soit le service, soit l’enseignement, soit l’exhortation, soit laconduite du troupeau. Que tout se fasse avec joie, et ces exhortationsdivines sont si simples qu’elles ne demandent aucune explication, sinonde voir que tout doit se faire en référence au seul corps en Christ.Et cependant, chacune de ces exhortations est de la plus grande importanceet ne peut être gardée que si l’on marche dans l’Esprit; en effet,ce sont les fruits de l’Esprit. La chair qui est toujours en nous tiendra-t-elle **«ferme au bien»**, ou **«quant à l’honneur**», sera-t-elle la première **«à le rendre aux autres**» ou bien est-ce qu’elle bénira «**ceux qui vous persécutent»**? Certainement pas, elle persécutera même ce quiest né de l’Esprit.

Le verset 16 nous dit: **«Ayant, les uns envers les autres, un même sentiment; ne pensant pas aux choses élevées, mais vous associant aux humbles.»** C’est exactement le contraire de la manière de faire dumonde.

Versets 17-19. Combien nous sommes enclins à oublier ces précieux enseignements; combien la chair est prête à rendre le mal pour le mal. Et quelle tristesse lorsque la paresse prend la place de l’empressement à se proposer ce qui est honnête devant tous les hommes. Oui, par manque de soin, le chrétien peut tomber dans la malhonnêteté quasi universelle du monde. Une transaction trompeuse, malhonnête, n’a-t-elle pas le même caractère qu’un acte de banditisme? Voici des paroles qu’il faudrait afficher dans tous les bureaux, tous les magasins, toutes les maisons: «vous proposant ce qui est honnête devant tous les hommes.» Oh, ayons plus de foi et d’obéissance inébranlable quand il s’agit des choses de la vie de tous les jours! Nous sommes persuadés que c’est la négligence dans ces choses, ou même pire que la négligence, qui est la cause d’une bonne part de notre faiblesse. Et combien la chair en nous voudrait se venger! Mais voilà les paroles que l’Esprit nous adresse: «**Ne vous vengeant pas vous-mêmes, bien-aimés;** etc.**»**

Celui dont nous portons le précieux nom s’est-Il vengé Lui-même? Le jour de la vengeance, du jugement d’un monde impie, va arriver; mais ne sommes-nous pas les disciples de Celui qui guérissait l’oreille de son ennemi? Oh, soyons davantage comme Lui! Quelles tendres paroles que celles-ci: **«Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger;** **s’il a soif, donne-lui à boire»**(v. 20)! Où trouverons-nous de telles paroles sinon dans les Écritures inspirées, la Vérité? Si vous laissez agir l’homme par lui-même, fera-t-il ainsi? Non, non, ce sont les précieux fruits de l’Esprit. Que ceux-ci abondent toujours plus en nous.

# CHAPITRE 13

Le chemin terrestre de l’homme pieux se continue. Quelle doit être sa conduite en ce qui concerne les autorités de ce monde? Il doit être soumis. Il doit considérer l’autorité du gouvernement existant comme ordonnée de Dieu. Il doit se garder de l’illégalité et de l’insubordination. **«Et ceux qui résistent feront venir un jugement sur eux-mêmes»** (v. 2.) Parmi tous les hommes, le chrétien doit être le plus droit, et cela à cause de sa conscience. **«Rendez à tous ce qui leur est dû: à** **qui le tribut, le tribut; à qui le péage, le péage; à qui la crainte, la** **crainte; à qui l’honneur, l’honneur»** (v. 7.)

Observons qu’il n’y a ici aucune instruction quant au rôle que nous devrions jouer dans la politique du monde, mais nous devons être soumis. L’Église, comme le chrétien, sont toujours considérés comme n’étant pas du monde, tout en étant dans le monde; le chrétien doit être soumis: quelle que soit la forme du gouvernement, son chemin est d’être soumis; et, cher jeune croyant, Dieu est plus sage que nous.

Verset 8. **«Ne devez rien à personne».** Ces quelques mots sont simples à comprendre. Pas seulement payer ses dettes quand elles sont dues, mais chercher à payer comptant tout ce qu’on doit. Pour y arriver, un chrétien devrait toujours vivre en dessous de ses moyens, et mener ses affaires selon ses moyens. Cela peut demander beaucoup de zèle et d’abnégation, mais cela évitera bien des ennuis. Cette parole est donc importante quand on l’applique aux revenus et aux dépenses. Et aussi, si quelqu’un nous manifeste quelque bonté, cherchons à la rendre avec intérêt. **«Ne devez rien à personne, sinon de vous aimer les uns les** **autres»**. Ah, voilà une dette qui n’est jamais entièrement payée, car il s’agit de nous aimer les uns les autres comme Lui nous a aimés.

L’amour de Dieu est versé dans nos coeurs par le Saint Esprit qui nous a été donné (Rom. 5:5.) Puis, quand il s’exerce, il jaillit vers les autres — l’amour de Dieu dans nos coeurs par l’Esprit — et le résultat, c’est: **«celui qui aime les autres a accompli la loi.»** Ainsi les commandements qui concernent notre prochain sont tous accomplis. **«Tu aimeras** **ton prochain comme toi-même».** Cela se fera par la double puissance de l’amour de Dieu déjà versé dans nos coeurs, et de l’Esprit qui nous a été donné. Il ne s’agit pas d’assujettir de nouveau le chrétien sous la loi, et de lui dire que s’il la garde, Dieu l’aimera et lui donnera le Saint Esprit. Il ne s’agit pas non plus de lui dire de prier pour avoir le Saint Esprit, pour qu’il puisse garder la loi. C’est tout le contraire. Il a l’amour de Dieu et l’Esprit, et l’amour ne fait pas de mal au prochain. C’est pourquoi l’amour est la somme de la loi. Quel ordre magnifique que celui de Dieu: l’effet n’est jamais mis avant la cause.

Versets 11-13. De nouveau, il faut de l’intelligence afin de **connaître «le temps**.**»** Mais si les chrétiens ne connaissent pas le temps, et supposentau contraire que le monde va être converti, ou s’améliorer, que la nuit n’est pas fort avancée, ou même qu’il n’y a pas de nuit du tout,mais un grand jour de développement et de progrès humains — s’ilssont ainsi dans l’obscurité et se trompent, comment pourraient-ils connaîtrela parfaite volonté de Dieu pour marcher dans une sainte séparationd’un monde destiné au jugement? N’est-ce pas impossible?

Quelle parole pour le temps présent!—**«Connaissant le temps, que c’est déjà l’heure de nous réveiller du sommeil… la nuit est fort avancée, et le jour s’est approché».**Quel motif pour nous réveiller etnous engager à la sainteté! Attention à toute prétention à la sainteté quin’ait pas cette intelligence et ce motif. Quoi! Le Seigneur est proche, etnous, les chrétiens, nous sommes endormis? Que nous pensions à notrejoie: pour toujours avec le Seigneur, notre salut est proche — ou alorsau jour de la colère et du jugement sur un monde qui L’a rejeté. **«Rejetons donc les oeuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière.»** Si, dans cette profonde nuit, le monde est plongé dans lamalhonnêteté, **«Conduisons-nous honnêtement, comme de jour».** Quel changement dans la conduite des chrétiens, si nous étions réellementréveillés, pour attendre notre Seigneur jour après jour!

Aimeriez-vous qu’Il vous trouve alors que vous êtes dans l'orgie ou l’ivrognerie, ou l’impudicité ou la débauche, ou les querelles ou l’envie? Certainement pas. **«Mais revêtez le Seigneur Jésus Christ, et ne** **prenez pas soin de la chair pour satisfaire à ses convoitises»** (v. 14.) Oh, réveillons-nous de notre sommeil, et, attendant notre Seigneur, ainsi revêtons-nous de Christ. Les hommes ne veulent pas entendre l’Évangile. Ils ne veulent pas lire Christ dans la Parole. Qu’ils puissent, alors, voir Christ en nous, et dans tout ce que nous faisons—des lettres vivantes, lues et connues de tous les hommes.

Ils vont nous regarder, ils vont nous observer soigneusement. Ils ne savent pas combien Satan essaie de nous faire trébucher. Ils ne connaissent pas les tentations et les tempêtes qui assaillent le croyant, et combien celui-ci est capable de tomber s’il n’est pas dans une dépendance constante de la puissance de Dieu. Mais que le monde ne nous voie jamais prendre soin de la chair pour satisfaire à ses convoitises. Que le Seigneur bénisse ces précieuses exhortations tant pour celui qui écrit que pour celui qui lit. La nuit est fort avancée et le jour s’est approché. Oh, bientôt nous serons pour toujours avec le Seigneur!

# CHAPITRE 14

**«Or quant à celui qui est faible en foi, recevez-le; non pas pour la décision de questions douteuses»** (v. 1.) Nous pouvons faire une erreur,d’un côté comme de l’autre. Nous pouvons devenir étroits aupoint de rejeter un frère faible dans la foi, ou alors nous pouvons recevoirune personne qui aime ergoter pour décider de questions douteuseset tomber dans des spéculations de la raison. Le Saint Esprit désire quenous évitions soigneusement ces deux extrêmes. Pour beaucoup dechoses, comme la nourriture et la boisson, la sainteté d’un jour, ou sil’on estime que tous les jours sont égaux — dans toutes ces choses,nous ne devons pas nous juger les uns les autres, mais nous devonsmarcher ensemble dans l’amour.

Verset 10. **«Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère? Ou aussi toi, pourquoi méprises-tu ton frère? Car nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu»**. Il n’est pas question ici d’être jugé pour lespéchés, ou le péché. Ceci a été réglé précédemment dans cette épître(chap. 8:1, 33, 34.) Le Seigneur nous assure qu’il n’en sera pas ainsi,que nous ne viendrons pas en jument (Jean 5:24.) De quoi s’agit-il?Simplement du sujet qui est traité ici. Le fait que tous seront placés devantDieu, qui ne peut pas faire d’erreur dans ce qu’Il approuve, devraitêtre un frein bien propre à nous préserver de l’habitude blessante denous juger l’un l’autre. **«Ainsi donc, chacun de nous rendra compte pour lui-même à Dieu. Ne nous jugeons donc plus l’un l’autre»** (v.13.)

Il est bien certain que cela ne nous enseigne pas à être indifférents lorsque la Personne de Christ, ou la vérité en Lui, est attaquée: car Paul a dû résister en face à Pierre lui-même. Mais cela nous enseigne à **«ne** **pas mettre une pierre d’achoppement ou une occasion de chute devant** **votre frère.»** Faire cela, ce n’est pas marcher dans l’amour. Un frère faible pourrait, en me voyant manger des choses offertes aux idoles, être conduit à faire de même, et sa conscience pourrait en être souillée et il pourrait tomber dans l’idolâtrie, et se trouver, pour le temps présent à la merci de Satan, et, quant à la communion, éloigné de Christ; en fait, il se trouverait exactement là où devrait être placé un méchant pour la destruction de la chair (1 Cor. 5:5.) Ce serait détruire un frère au lieu de détruire la chair, ou alors, d’un autre côté, sa conscience pourrait être détruite. De toute façon, l’amour cherchera à ne pas placer de pierre d’achoppement sur le chemin de notre frère.

Nous avons aussi connu des cas de personnes qui ont observé le jour du Seigneur comme si c’était le Sabbat, d’une manière pieuse, mais juive. Une autre personne, pour montrer sa connaissance supérieure a fait, le jour du Seigneur, des choses qui, aux yeux des premiers, étaient un sacrilège; et le résultat a été tout à fait désastreux pour toutes les deux. Pendant des années, la conscience et la communion ont été perdues ou détruites. Cependant, ne croyez pas, un instant, que les mots **«ne dé** **truis pas,** etc.**»** (v. 15) peuvent signifier la destruction de la vie éternelle. L’Écriture ne peut pas se contredire. Si elle semble le faire, il est évident que nous n’avons pas saisi le véritable sens de l’un au moins des textes. Si la vie éternelle que nous avons en Christ pouvait être détruite, alors elle ne serait pas éternelle. Et, de ceux qui ont la vie éternelle, Jésus dit: **«ils ne périront jamais»**. Cela suffit pour la foi. Cependant, il est très salutaire et important d’avoir toujours devant nous le tribunal de Christ. Cela nous préservera de bien des jugements hâtifs, et même de nous dévorer l’un l’autre (Gal. 5:15.)

Ici, le point important, c’est de servir Christ d’une manière que Dieu agrée. **«Car le royaume de Dieu n’est pas manger et boire, mais justice,** **et paix, et joie dans l’Esprit Saint. Car celui qui en cela sert le** **Christ est agréable à Dieu et approuvé des hommes»** (v. 17-18.) Voici des paroles précieuses: la justice et la paix et la joie dans l’Esprit Saint. Si Dieu règne dans nos coeurs, il y aura de la cohérence, ce qui est cohérent avec la position sainte dans laquelle nous nous trouvons. **«Ainsi donc poursuivons les choses qui tendent à la paix et celles** **qui tendent à l’édification mutuelle»** (v. 19.) Ceci nous conduira à ne rien faire, que ce soit en mangeant de la viande ou en buvant du vin, par quoi un frère pourrait être scandalisé. Mais ceci ne doit pas nous conduire à compromettre l’Évangile. Car si Paul avait refusé de manger avec les nations de peur d’offenser Pierre, cela n’aurait pas été en vue de l’édification, mais cela aurait compromis l’Évangile. Cela aurait voulu dire que Christ ne suffisait pas pour notre salut éternel, et qu’il fallait aussi garder la loi. Ainsi, certains estimaient que la loi était supérieure à Christ. De la même manière, si un groupe de personnes disaient que Christ seul ne suffit pas pour la délivrance d’un pécheur et son salut complet, et qu’il nous faut prendre avec eux l’engagement de ne pas boire de vin—ce ne serait ni de la foi, ni de l’amour, ni de l’édification que de compromettre ainsi l’Évangile. Ce serait détourner de Christ, comme le faisaient les docteurs judaïsants. Si Christ n’a pas la prééminence, il y aura bientôt quelque chose d’autre qui l’aura. Satan essaie toujours d’utiliser de bonnes choses pour remplacer Christ. La loi est bonne, la tempérance est bonne; mais faisons attention de ne laisser ni l’une ni l’autre nous ravir Christ. Nous avons besoin d’être gardés, à droite et à gauche. Ces remarques ne s’appliquent que lorsque la tempérance est mise à la place de Christ. Que chacun soit pleinement persuadé dans son propre esprit, et rappelons-nous que **«tout ce qui** **n’est pas sur le principe de la foi est péché»** (v. 23.) Posons-nous la question dans la présence de Dieu: est-ce que j’ai besoin de cela pour mon corps qui est au Seigneur? Y a-t-il un frère que je connais, qui serait scandalisé si je le prenais? Est-ce que j’ai de la foi, est-ce que cela plaît au Seigneur que je prenne ceci, ou que je fasse cela?

Et faisons très attention de ne pas nous glorifier de ces choses et de ne pas juger notre frère. **«Toi, tu as de la foi; aie-la par devers toi-même** **devant Dieu; bienheureux est celui qui ne se juge pas lui-même** **en ce qu’il approuve;»** (v. 22.)

# CHAPITRE 15

L’apôtre dit: **«Or nous devons, nous les forts, porter les infirmités des faibles, et non pas nous plaire à nous-mêmes»** (v. 1.) Combiennous devrions être sensibles maintenant, dans ces temps où nous sommestous faibles et défaillants. **«Que chacun de nous cherche à plaire à son prochain, en vue du bien, pour l’édification»** (v. 2.) Quellechose vraiment magnifique? Où allons-nous trouver cela manifesté defaçon parfaitement exemplaire? Oh, il y en a Un, oui, Un seul qui estparfait: **«Car aussi le Christ n’a point cherché à plaire à lui-même»**.Pas de vengeance personnelle, **«mais selon qu’il est écrit: Les outrages de ceux qui t’outragent sont tombés sur moi»**. Ayant les yeuxtoujours tournés vers le Père, Il était l’expression, la révélation du Père,Dieu manifesté. Et tous les outrages, Il les ressentait comme étant desoutrages contre Son Père. Il ne répondait pas, Il ne Se plaisait pas à Lui-même,mais Ses plaisirs ineffables étaient de tout supporter et de fairela volonté de Celui qui L’avait envoyé. **«Or le Dieu de patience et de consolation vous donne d’avoir entre vous un même sentiment selon le Christ Jésus, afin que, d’un commun accord, d’une même bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ.»** (v. 5-6.) Quelle prière! Elle est nécessaire en tout temps, maisplus spécialement dans ces derniers jours de dissensions. Il est le parfaitmodèle; c’est **«selon le Christ Jésus»**. Il nous a reçus dans la gloire deDieu, oui, comme des objets de miséricorde, selon les richesses de Sagrâce. N’oublions jamais comment Il nous a reçus, et recevons-nous lesuns les autres. Puis les Écritures sont citées pour montrer comment lagrâce devait abonder envers les nations et comment elle l’a fait. Celamontrait que les croyants juifs ne devaient pas les rejeter.

Il faut aussi observer que ces passages auront leur accomplissement dans le royaume millénaire. **«Il y aura la racine de Jessé, et il y en** **aura un qui s’élèvera pour gouverner les nations; c’est en lui que** **les nations espéreront»** (v. 12.)

Puis vient une autre prière: **«Or que le Dieu d’espérance vous remplisse de toute joie et paix en croyant, pour que vous abondiez en espérance par la puissance de l’Esprit Saint»** (v. 13.) Voyez commentl’état de l’âme est nettement en relation avec la venue du Seigneur,quoique ce ne soit pas le sujet de cette Épître! Puissions-nousconnaître notre Père comme le Dieu de patience, et le Dieu d’espérance.

Verset 14. Dans ce verset, il faut noter que l’idée d’un premier évêque de Rome est totalement absente. **«Or je suis persuadé, mes frères,** **moi-même aussi, à votre égard, que vous-mêmes aussi vous êtes** **pleins de bonté, remplis de toute connaissance et capables de vous** **exhorter l’un l’autre.»** N’est-il pas remarquable que dans toute cette lettre inspirée, adressée aux saints de Rome, il n’y a pas une seule phrase qui fasse la moindre allusion à une personne qui aurait pu être évêque de Rome, ni qui fasse référence à elle. Les frères étaient capables de s’exhorter l’un l’autre; et chacun était responsable selon la mesure de grâce qui lui était départie, comme dans le chapitre 12. Le premier évêque de Rome et ses successeurs ne sont qu’une pure invention d’une époque postérieure.

Si Pierre, ou n’importe quel autre frère avait été l’évêque de Rome, Paul aurait dû, ici, le reconnaître comme tel. Est-ce qu’il ne déclare pas plutôt son propre apostolat, comme un ministère envers les nations. (Versets 16-20.) Pour Paul, tout ceci était l’effet de la grâce de Dieu, **«à** **cause de la grâce qui m’a été donnée par Dieu, pour que je sois ministre** **du christ Jésus envers les nations,»** etc. Et le résultat de toute cette grâce, il pouvait l’offrir à Dieu, **«étant sanctifiée par l’Esprit** **Saint.»** Donc tout ceci venant de la grâce de Dieu, il pouvait se glorifier: **«J’ai donc de quoi me glorifier dans le christ Jésus, dans les** **choses qui concernent Dieu»**(v. 17.) Le jeune croyant fera bien de peser ces principes divins, très précieux et qui concernent le service — comment les nations ont été rendues obéissantes à l’Évangile. Par le moyen de signes puissants et de prodiges, (non pas par la sagesse humaine ou l’éloquence) mais par la puissance de l’Esprit de Dieu. Et quelle mission envers les nations! Et remarquez que le véritable travail de cet évangéliste, ce n’est pas de bâtir sur les fondations d’un autre. **«Mais ainsi m’attachant à évangéliser, non pas là où Christ avait** **été prêché,** etc.**»** (v. 20.) C’est très important. Oh, pensez-y, même maintenant, combien de milliers de chrétiens de nom se trouvent dans des villes et des villages, et n’ont jamais entendu l’Évangile. Et, à bien des endroits, il y a une véritable soif de la simple vérité. C’est très encourageant de savoir comment Dieu, dans sa grâce souveraine, utilise des traités. Il Lui est aussi agréable que Ses saints ne distribuent pas seulement ces traités avec foi dans les régions qui sont proches, mais que les évangélistes portent la bonne nouvelle partout et de tous côtés.

Quelques-uns diront: nous ne sommes pas des évangélistes. Non, mais vous pouvez aider l’évangéliste; fournissez-lui des traités et des brochures, ceux-ci l’aident beaucoup dans son travail béni pour gagner des âmes pour Dieu, et pour les édifier lorsqu’ils sont convertis. Là où vous pouvez le mieux être une aide, c’est par la prière ou la sympathie. Vous pouvez aussi l’aider à trouver un logement dans des endroits retirés. En un mot, si votre coeur est ému de la compassion de Christ pour des âmes précieuses, Il ouvrira un chemin dans lequel vous pourrez être des collaborateurs dans ce travail. Que le Seigneur nous donne envers les âmes plus de l’amour ardent que nous trouvons dans ces versets.

Versets 22-23: **«C’est pourquoi aussi j’ai été souvent empêché d’aller vers vous;… et ayant depuis plusieurs années un grand désir d’aller vers vous»**. Ici il y a un fait très important qui est rapporté.Le Saint Esprit connaissait bien l’arrogance future de l’église professante,et comment Rome serait la principale à avoir ces prétentions.Dès lors il a soigneusement exclu toute référence à celui qui a été lepremier à prêcher Christ à Rome. Il est évident, d’après ces lignes, quel’apôtre des nations n’y était jamais allé jusqu’alors. Il n’y a pas nonplus l’ombre d’une évidence que, soit Pierre, soit un autre apôtre, se fûttrouvé là-bas lorsqu’elle a été fondée, et les frères étaient capables des’édifier l’un l’autre. Nous apprenons aussi que cette épître a été écriteà peu près au moment où Paul est venu à Jérusalem pour apporter leslibéralités aux croyants pauvres. C’était un peu avant qu’il ne soit envoyécomme prisonnier à Rome. (Actes 20, 21, etc.) Il ne savait pasquels moyens le Seigneur allait employer pour l’envoyer à Rome. Apprenonsen cela que le Seigneur peut et veut accomplir tous Ses desseins.

Verset 29. **«Et je sais qu’en allant auprès de vous, j’irai dans la plénitude de la bénédiction de Christ.»** Oui, et quoique les liens etl’emprisonnement, et aussi le violent Euroclydon, l’aient attendu pourl’accompagner à Rome, cependant, son Seigneur ne l’a pas déçu. C’estde Rome, et à Rome que le Seigneur l’a utilisé pour exposer la plénitudede l’Évangile dans la révélation de ce qu’est l’Église. Et de là, il aenvoyé de précieux flots de vérité aux Éphésiens, aux Philippiens, etaux Colossiens. Ainsi, dans les tourmentes les plus sévères de la vie,nous pouvons nous reposer avec patience, assurés qu’Il fait toutes chosesbien. Dans les versets 30 et 31, nous voyons comment l’apôtre appréciaitles prières des saints qu’il n’avait jamais vus; et cependant leSeigneur répond à ces prières à Sa manière.

Dans ce chapitre, il a parlé de Dieu comme **«le Dieu d’espérance»**, et **«le Dieu de patience»**. Maintenant, c’est **«le Dieu de paix … avec** **vous tous! Amen»**. C’est ainsi que nous avons certainement besoin de Le connaître comme le Dieu d’espérance, de patience et de paix. Il est très important ainsi de Le connaître dans ces derniers jours si difficiles.

# CHAPITRE 16

Nous avons maintenant, pour terminer, quelques remarques et des salutations. Le Seigneur ne voulait pas qu’on oublie le dévouement de Phoebé. Elle était servante de l’assemblée à Cenchrée. **«Afin que vous** **la receviez dans le Seigneur, comme il convient à des saints, et que** **vous l’assistiez dans toute affaire pour laquelle elle aurait besoin de** **vous; car elle-même aussi a été en aide à plusieurs, et à moi-même»** (v. 1-2.) Ces versets éclairent le véritable caractère d’un serviteur, tel qu’il avait été désigné par les apôtres avant que la ruine de l’Église ne s’installe de façon aussi affligeante. Il n’y a pas l’ombre de l’idée cléricale moderne. **«Elle a été en aide à plusieurs»**. Il est évident que c’était dans les choses pratiques. Elle devait être reçue dans le Seigneur comme ayant fait cela. Et quel magnifique amour, quel soin! Il faut qu’elle soit aidée dans quoi que ce soit qu’elle ait à faire à Rome. On pourra dire alors: Voyez comment ces chrétiens s’aiment les uns les autres.

À ce moment-là, aussi, nous trouvons Priscilla et Aquilas à Rome, et leur dévouement est noté. Il n’y avait pas alors de basilique Saint Pierre, mais **«l’assemblée qui se réunit dans leur maison»**. Et, jusqu’au verset 16, nous avons plusieurs groupes de croyants qui appartiennent à différentes maisons, et qui forment la seule assemblée de Dieu à Rome (Voyez versets 14-15.) **«Et les frères qui sont avec eux»**, **«et** **tous les saints qui sont avec eux»**. Il y avait alors ceux qui surveillaient ces différents groupes de frères ou de saints. Ils étaient appelés anciens, ou surveillants, dans d’autres épîtres du début. Mais pourquoi n’y a-t-il pas d’exhortation à un évêque de Rome? Tout simplement, et évidemment parce qu’il n’y en avait pas. Il est tout à fait remarquable qu’il n’y ait pas un mot dans cette épître qui puisse être utilisé pour établir l’autorité d’un épiscopat de Rome. Il est saisissant de voir en cela la préconnaissance et la sagesse de Dieu.

Maintenant, comparez la Rome de ce temps-là avec celle de maintenant. En revenant à l’assemblée telle qu’elle était à Rome, telle que nous la trouvons dans ces salutations, que trouvons-nous? Ni pape, ni évêque de Rome, ni cardinaux, ni clergé, ni moines, ni religieuses; pas un seul prêtre célébrant la messe; pas de grands édifices, appelés églises. Mais nous trouvons différents rassemblements de saints appelés, sachant que leurs péchés sont pardonnés; justifiés de tout, ayant la paix avec Dieu; capables de s’exhorter l’un l’autre. Toutes ces assemblées dans des maisons, ou à d’autres endroits étaient aux soins du Saint Esprit, et dans chaque groupe, des frères à l’oeuvre sont mentionnés — tous étant des membres du seul Corps de Christ. Nous sommes obligés de reconnaître qu’il n’y a aucune similitude entre l’Église de Rome en l’an 62, et l’église de Rome de nos jours. La Rome actuelle s’est évidemment écartée de la véritable Église de Dieu.

N’est-il pas remarquable que la seule personne officielle qui soit mentionnée, c’est une femme: une servante. Et de peur que les personnes saluées soient considérées comme des prêtres, ou des *episcopoi*, et mentionnées comme telles, il y a des femmes parmi elles. Que c’était beau, lorsqu’ils étaient ainsi, des frères et soeurs habitant ensemble dans l’unité de l’Esprit, et quelques-uns d’entre eux travaillant beaucoup dans le Seigneur — comme **«Persis, la bien-aimée»**. Cher jeune croyant, y a-t-il une raison pour que nous ne nous contentions pas de la même simplicité maintenant?

Verset 17: **«Or je vous exhorte, frères, à avoir l’oeil sur ceux qui causent les divisions et les occasions de chute par des choses qui ne sont pas selon la doctrine que vous avez apprise; et éloignez-vous d’eux.»** Il y a deux choses à remarquer soigneusement ici. La divisionest un mal en lui-même—elle est fermement condamnée dans d’autrespassages (voyez 1 Cor. 1:10; 3.) Et nous apprenons aussi, que si quelqu’unfait ce mal en causant ou en formant des divisions, par des chosesqui sont contraires à la doctrine qu’ils ont reçue, les autres devaients’éloigner d’eux; c’est-à-dire, s’en séparer. Mais si des croyants se séparentainsi et évitent ceux qui forment des divisions, ne forment-ilspas, eux aussi une secte, ou une division? Non, l’obéissance à la Parolen’est pas la division. Et, de plus, ceux qui causent des divisions peuventtoujours être reconnus par l’esprit qui les anime. **«Car ces sortes de gens ne servent pas notre Seigneur Christ,** etc.**»** Nous ne nous tromperonsjamais si Christ est notre seul objet. Il est heureux qu’on puissedire: **«Car votre obéissance est venue à la connaissance de tous» (**v.19.) **«Mais je désire que vous soyez sages quant au bien, et simples quant au mal.»** C’est extrêmement desséchant pour toute vie spirituelled’être occupé du mal.

**«Or le Dieu de paix brisera bientôt Satan sous vos pieds»** (v. 20.) C’est certain: qu’il persécute, ou qu’il séduise, ce n’est que pour un peu de temps. Il est toujours l’accusateur, mais bientôt il sera jeté à bas. En attendant, **«Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec** **vous!»** C’est répété aux versets 20 et 24. Oui, que la grâce, la faveur sans nuages, l’amour immuable, souverain et gratuit, soit avec vous tous. Alors suivent les salutations des autres. Mais même Timothée est **«mon compagnon d’oeuvre»**. Quelle sincère humilité et quel amour fraternel!

Comme en Actes 20 où Paul laissait ses recommandations aux anciens d’Éphèse, ainsi il dit ici: **«Or, à celui qui est puissant pour vous** **affermir selon mon évangile et la prédication de Jésus Christ, selon** **la révélation du mystère à l’égard duquel le silence a été gardé dès** **les temps éternels, mais qui a été manifesté maintenant, et qui, par** **des écrits prophétiques, a été donné à connaître à toutes les nations,** **selon le commandement du Dieu éternel, pour l’obéissance de la** **foi,… au Dieu qui seul est sage, par Jésus Christ, — auquel soit la** **gloire éternellement! Amen»** (v. 25-27.) Oui, Dieu est puissant pour établir tous les croyants selon ce que Paul appelle «mon évangile», mes bonnes nouvelles. Les bonnes nouvelles confiées à Paul ont une grande portée. Le solide fondement de ces bonnes nouvelles que nous avons vues dépeintes dans cette épître, c’est la justice de Dieu révélée en justifiant l’impie; quant aux péchés, jusqu’au chapitre 5:11, et quant au péché, chapitres 5:12 à 8:4. Elle contient aussi les bonnes nouvelles de la délivrance du péché et de la loi; de la paix avec Dieu; de l’absence de condamnation dans le Christ Jésus, que ce soit pour les péchés, ou pour le péché; et une impossible séparation de l’amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus.

Il y a aussi ici une simple allusion à une révélation encore à venir, du mystère qui avait été gardé secret depuis la fondation du monde. Ce mystère est entièrement expliqué en Éphésiens 3. Il n’avait pas été révélé dans les Écritures de l’Ancien Testament. Comment pouvait-il l’être puisque c’était alors un profond secret? Mais il a été révélé par la parole prophétique, c’est-à-dire celle du Nouveau Testament. Cependant, il est remarquable que, très vite, le mystère céleste a été perdu, et la chrétienté est retournée à un judaïsme terrestre. Non seulement elle s’est replacée sous la loi pour être justifiée, mais elle a installé un gouvernement terrestre pour l’église, en imitation du Judaïsme; de sorte que, peu de temps après, toute trace de l’église telle qu'elle est vue dans l’Écriture a été perdue pour de longs siècles. Tel est l’homme. Il est toujours devenu sot; toute sa sagesse est folie.

La conclusion de l’épître dirige nos regards, non pas vers l’homme ou vers ce qui se nomme église, mais vers **«Dieu qui seul est sage, par** **Jésus Christ, — auquel soit la gloire éternellement! Amen.»** Quoique l’homme soit tombé; quoique l’Église puisse faillir comme témoignage de Dieu sur la terre; Dieu sera éternellement glorifié par Jésus Christ notre Seigneur. Amen.

C. S.